

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Khaldoun-Tiaret
Faculté des Sciences Humaines et Sciences Sociales
Département des Langues et des Littératures
Ecole Doctorale de Français, Pôle-ouest

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de

Magistère

Option : Didactique

Intitulé:

Ponctuation et production écrite dans
l'enseignement supérieur.
Cas des étudiants de première année
de licence de français. Université de TIARET.

Sous la direction de :

Dr. MAHMOUDI Amar.

Présenté Par :

Mme. LAHMAR Rabéa

Membres du jury :

Président : Dr. BENDJELLID Fouzia, Maître de conférences. Université d'Oran.

Rapporteur : Dr. MAHMOUDI Amar, Maître de conférences. Université de Tiaret.

Examineur1: Dr. MERINE Kheira, Maître de conférences. Université d'Oran.

Examineur2: Dr. SEBBANE Mounia, Maître de conférences. Université de Mascara.

Année universitaire

2010-2011

Introduction générale :

La langue est un outil de communication qui caractérise les êtres humains. Elle est très essentielle à tout apprentissage en milieu scolaire.

A l'oral, la communication est en direct, c'est pourquoi nous considérons que l'expression orale est spontanée : la voix monte et descend en observant des temps de pauses et des arrêts. Elle permet, en effet, de moduler et de cadencer notre discours, de lui donner tout son sens en mettant l'accent sur certains mots et certaines phrases.

A l'écrit, la langue se caractérise par son aspect normatif, il faut des moyens pour faire comprendre les lecteurs et traduire les oscillations du rythme. Plus la langue est maîtrisée plus le phénomène de l'apprentissage scolaire pourra être favorisé. Cependant, toute insuffisance au niveau de l'apprentissage des règles qui régissent la langue, pourra brouiller la communication en milieu scolaire et par la suite fausser l'apprentissage.

L'enseignement du français langue étrangère en Algérie a un statut très particulier qui a pour objectif d'apprendre aux élèves à bien lire, à bien écrire et surtout à bien communiquer afin d'approprier des compétences de compréhension et de production. Son apprentissage contribue à développer chez l'élève, tant à l'écrit qu'à l'oral, la pratique des autres domaines d'apprentissage. Ceci permet à l'élève de construire progressivement la langue française et l'utiliser à des fins de communication et de documentation, c'est-à-dire permettre aux apprenants de se frotter à d'autres cultures, de développer un esprit de tolérance et une compétence interculturelle. La communication de l'écrit est plus exigeante que l'oral car elle fait appel à un effort de rigueur, ce qu'affirme Michèle Eckenschwiller : « *on dit facilement n'importe quoi, on écrit difficilement n'importe quoi* »¹

« Écrire » est avant tout communiquer, transmettre un message à un récepteur, partager des mots, des idées, des connaissances, des découvertes, c'est se faire comprendre par autrui. C'est aussi produire un objet en exprimant quelque chose à quelqu'un afin de constituer un engagement. Apprendre à écrire c'est « *donner des chances de réussir dans toutes les disciplines.* »²

En effet, la maîtrise de l'écriture est primordiale dès l'école primaire et même à l'Université, c'est une activité qui mobilise autant qu'elle révèle l'individu dans sa

¹ M.Eckenschwiller, « l'écrit Universitaire », l'édition d'organisation, Paris 1994, p.15

² Sylvie Plane, in "écrire au collège", Nathan, Paris 1994;p.08

dimension affective et singulière en prenant en compte que l'élève scripteur est par ailleurs lecteur d'autres textes. De ce fait, la lecture est aussi une activité privilégiée dans l'apprentissage de la langue puisqu'elle est transversale à plusieurs disciplines.

Il est à noter que la langue écrite se distingue de la langue orale par son aspect normatif comprenant la graphie, l'orthographe, le lexique, la grammaire... Via la ponctuation qui représente une problématique et s'intègre dans un schéma communicationnel interpellant d'un côté le scripteur-émetteur et de l'autre côté le lecteur-récepteur.

Le système de la ponctuation est donc considéré comme "un secteur carrefour" ¹ de l'écrit qui, à long terme, eu bien de la peine à trouver sa place dans l'étude de la langue ; coincée qu'elle était entre la grammaire, l'orthographe, la typographie ou encore la stylistique². C'est donc une question floue mais non séparée des connaissances nécessaires à la maîtrise de l'écrit, néanmoins il n'existe pas encore un programme qui préciserait pour chaque cycle le contenu des compétences à approprier. Par ailleurs, la ponctuation en elle-même est considérée comme un domaine d'enseignement très négligeable. Autrement dit, elle n'est pas programmée d'une manière spécifique dans les manuels scolaires.

La ponctuation est devenue un système de valeurs qui s'ajoute au système scriptural en l'organisant afin de produire des effets de sens précis, c'est au lecteur de décrypter les différents plans et les différentes relations nouées entre les unités du texte. En effet, *« l'écriture est une tâche difficile, plutôt complexe, mais fortement valorisée par la société, la ponctuation l'est de même, en tant que système profondément culturel, évolue et évoluera constamment selon la société qui l'utilise car le texte est plus socialisé que le langage qui ne consiste pas seulement à encoder le langage en lettre c'est avant tout communiquer un message clair et compréhensible au lecteur »*.³

Pour Jean-Charles Chabanne,⁴ *« La ponctuation représente un passage obligé de l'apprentissage grammatical dès les premières années de scolarité »*. Ce n'est pas donc une affaire d'intuition, il faut, au contraire, accorder une grande importance à la ponctuation qui sert essentiellement à faciliter la compréhension et l'opacité du message.

¹M.Defayes, L. Rosier, F. Tilkin(EDC) in « A qui appartient la ponctuation ? » p.10

²Passerault J-M « La ponctuation ; Recherche en psychologie du langage » p.21

³Ibidem p.21

⁴ Maurice Grévisse et André Goosse, Nouvelle grammaire française, Hachette, Paris, 1992, p.5

Ce qui nous conduira à parler de ce sujet, c'est la difficulté qui s'impose aux scripteurs novices et même aux enseignants de français non natifs qui ne possèdent pas encore une méthode efficace pour permettre aux apprenants d'appropriier les règles de ce système négligeable voire complexe.

Nous avons voulu expliquer, à travers ce travail, l'importance de la ponctuation dans la compréhension du message à communiquer et qu'elle n'appartient pas seulement à l'auteur scripteur, c'est aussi l'affaire du récepteur.

Pour les étudiants de licence en français, étant donnée qu'ils sont mis en contact avec la langue française dès l'école primaire, on s'interroge beaucoup plus sur la qualité orthographique de leurs écrits, mais ce qui est frappant c'est toujours l'absence de la ponctuation dans ces écrits (les copies d'examen par exemple), cela est peut être expliqué par le fait que nos étudiants ne sont pas natifs, ils ont un stock arabe qui consiste le point crucial de cette difficulté. C'est-à-dire ces scripteurs griffonnent en langue étrangère sans donner aucune importance à ces petits signes en production écrite. Même lors de l'activité de lecture nous avons remarqué que les lecteurs ne respectent pas les valeurs orales de la ponctuation, ce fait confirme la gravité de ce problème dans l'enseignement du français langue étrangère.

Problématique :

La recherche que nous venons de réaliser se commence par un ensemble de constats et de prise de conscience qui conduit à poser une problématique.

Le domaine de la ponctuation fut, depuis l'Antiquité et jusqu'à nos jours traité par les spécialistes de la langue. Chez les Grecs, à l'époque classique, la ponctuation n'était pas usitée, c'est-à-dire les mots n'étaient pas clairement séparés les uns des autres. Mais à nos jours elle est un objet d'étude à grand valeur. Par ailleurs, c'est une notion très logique dans l'activité de l'écriture.

Néanmoins, au cours de ces vingt dernières années assez peu de travaux sont consacrés au système de la ponctuation en psycho sociolinguistique. Cela est expliqué par deux raisons : la première, tient à ce que les marques de ponctuation sont spécifiques à l'écrit c'est-à-dire qu'elles n'ont pas une correspondance phonémique. La seconde, est qu'il s'agit pour l'essentiel de marques séparant des propositions ou des phrases. Toutefois, la

ponctuation comme le signale Gilbert Guy¹ est «*le sel de la phrase, sans elle l'énoncé n'a pas de goût* ».

A notre tour, nous nous sommes interrogés sur les difficultés qu'éprouvent nos étudiants de licence en français lors de la production écrite, car nous avons remarqué pas mal de problèmes auxquels sont confrontés les étudiants de première année licence de français au niveau de l'emploi des marques de ponctuation qui est souvent impropre (méconnaissance des règles) et hasardeux (usage aléatoire).

Cette situation nous a amené à réfléchir au sujet des règles de la ponctuation et les valeurs des signes qui la constituent sur le plan de l'oral et surtout celui de l'écrit. Ainsi, nous le remarquons très bien comme étant des enseignants, que ces règles ne sont pas traitées d'une manière assez importante au sein de l'enseignement scolaire et universitaire. Autrement dit, que le système de ponctuation est négligé par le système éducatif. Ce fait provoque un handicap de taille chez les scripteurs novices (élèves, étudiants) cet ensemble de constats nous a poussé à formuler notre problématique en s'interrogeant sur :

- 1- Pourquoi les étudiants de licence en français n'arrivent t-ils pas à ponctuer leurs productions écrites?
- 2- Quelles sont les difficultés qu'ils éprouvent lors de la production écrite au sujet de la ponctuation?
- 3- A quel point l'apprentissage insuffisant des règles de la ponctuation amène t-il l'étudiant de licence en français à commettre des erreurs de syntaxe?

Motivation et objectifs du travail :

Une langue véhiculaire une culture, une histoire, une mission et un comportement. De ce fait, l'enseignement des langues étrangères au niveau scolaire traverse, de nos jours, une crise énorme puis qu'il est réputé difficile or, il est insuffisant d'apprendre une langue dans sa culture sans tenir compte à ses situations de communication diverses.

L'intention en menant une telle recherche c'est que nous nous somme rendu compte des différents problèmes vécus par les étudiants de licence en français au sujet de la ponctuation et de la production écrite, en fait, écrire un texte relève d'un ensemble de mécanismes complexes mais possible à acquérir, afin de faciliter la mise en place d'une écriture cursive, de plus en plus rapide et toujours compréhensible.

L'objectif principal de notre travail est de vérifier d'une part, si la didactique de la ponctuation étudiée aide les apprenants à mieux maîtriser les règles et la nomenclature de

¹ Gilbert Guy, op.cit, p86

la ponctuation. D'autre part, les exercices que nous allons proposer visent à évaluer les prés requis des étudiants de la première année licence de français au niveau de leur connaissance des règles de la ponctuation. En effet, il s'agit de vérifier si les étudiants de première année licence français savent :

- Nommer les différents signes de ponctuation et en connaître les valeurs aussi bien à l'écrit qu'à l'oral
- placer convenablement les marques de ponctuation à l'intérieur d'une phrase et dans un texte.
- Mobiliser d'une façon adéquate les compétences pragmatiques dans une situation d'écriture.

Hypothèse de travail :

La maîtrise de l'écrit par l'apprenant doit être un objectif à part entière dans l'enseignement d'une langue étrangère. Or, l'activité d'écriture est insuffisante pour maîtriser la langue, il faut aussi maîtriser les différentes pratiques langagières d'expression et de compréhension afin d'acquérir des compétences qui permettent à l'individu de sortir du cadre de « devoir écrit » en arrivant au « plaisir d'écrit »

Face à des problèmes posés à l'enseignement / apprentissage du français langue étrangère, la pratique de la ponctuation, ne peut savoir ignorée dans notre esprit, par ailleurs, la notion de « bien écrire » favorise l'intégration de cette composante.

L'hypothèse retenue pour mener notre enquête est la suivante :

En arrivant à l'université, les étudiants de licence en français, dans la majorité des cas, rencontrent des difficultés au sujet de la ponctuation lors de la production écrite et même lors de l'activité de lecture, nous pouvons dire qu'ils sont arrivés à ce stade d'apprentissage (l'université) avec un handicap de taille qui peut être expliqué par :

- D'une part, l'ignorance du système d'enseignement qui ne donne pas assez d'importance à la ponctuation ni à l'écrit ni à l'oral, c'est-à-dire le système de ponctuation est enseigné sous forme d'un catalogue de règles dans tous les cycles de l'apprentissage du français langue étrangère sans aucune pratique efficace permettant l'appropriation de ce système. De ce fait, nos étudiants ignorent totalement les règles des signes de ponctuation et les valeurs qu'ils accomplissent dans les énoncés, ce qui conduira à les omettre dans leurs productions écrites qui seraient donc incompréhensibles.

- D'autre part, la méconnaissance des règles de la ponctuation conduira, elle aussi, les étudiants à utiliser les signes de ponctuation d'une manière impropre dont le sens risquerait de changer pour le lecteur.
- Ainsi que l'influence de la langue maternelle -l'arabe- où la ponctuation n'est pas assez prise en considération à l'écrit.

Par ailleurs, nous devons signaler que l'apprentissage insuffisant des règles de la ponctuation n'est pas le seul facteur qui provoque les erreurs d'usage des signes de ponctuation malgré qu'il amène le lecteur à déformer son expression orale lors de la lecture d'un texte. C'est aussi la dévalorisation et le non respect de ces marques aux yeux des scripteurs, ce fait explique sans doute les fautes de syntaxe commises lors d'une production écrite plus.

Méthodologie :

Le travail que nous allons présenter sera partagé en deux grandes parties :

Une première partie théorique dans laquelle, nous allons puiser des informations prises des dictionnaires, des documents, des ouvrages et des sites Internet.

Elle s'ouvre avec un chapitre sur « La ponctuation », se poursuit par « Les liens entre ponctuation est prosodie » et se termine par « L'effort cognitif dans la production écrite ». C'est une partie qui tentera, dans un premier temps, de survoler l'histoire de la ponctuation et de présenter sa définition selon différents auteurs. Nous essayerons après de parler sur le classement et les fonctions des signes de ponctuation selon les différents théoriciens. Ensuite, nous expliquerons les différentes fonctions de la ponctuation sur le plan oral et écrit. Un deuxième chapitre sera consacré à la prosodie et ses différents rapports à la ponctuation. Puis, un troisième chapitre qui expose les grands fondements théoriques de la production écrite et les composantes intervenants dans le processus rédactionnel.

Notre travail comprend une deuxième partie plus pratique, elle sera formée d'un seul chapitre dans laquelle nous mènerons notre expérimentation à l'appui d'une méthodologie qui nous permettra de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de travail. Nous allons réaliser un travail pratique qui consiste à révéler les difficultés rencontrées par les étudiants de licence de français à propos de la ponctuation lors d'une activité d'écriture.

Nous avons opté pour méthode expérimentale basée sur des constats déduits à partir d'une étude comparative sur la ponctuation dans les deux systèmes d'écriture arabe et français, comme une première expérience. La deuxième expérience est composée d'un questionnaire qui nous a donné l'occasion de révéler les différents types de difficultés

rencontrées à ce stade d'enseignement à propos de la ponctuation, d'une évaluation diagnostique, d'une activité d'écriture et d'une activité de lecture pour savoir à quel point nos étudiants de licence en français maîtrisent ou non la langue française avec ses deux aspects oral et écrit. Enfin, notre travail s'achève par une synthèse qui résume les résultats obtenus et une conclusion générale.

1. La ponctuation : historique et définitions.

1.1. Historique de la ponctuation :

Un peu d'histoire pour comprendre ...

Depuis fort longtemps, la volonté d'une ponctuation a pris forme au cœur de la bibliothèque d'Alexandrie. Avant cette période, les textes se déroulaient comme d'intermédiaires rubans de lettres, sans majuscule, sans distinction des paragraphes et sans possibilité d'aparté. Il fallait relire les textes plusieurs fois pour savoir leur donner un sens clair. C'est Aristophane de Byzance, un grammairien, (IIe siècle avant J-C.) qui imagina la première ponctuation en introduisant un ensemble de codes : appels de notes, division du texte en chapitres, titres, etc.). Il employa trois signes : le point parfait(.), c'est aujourd'hui notre point final ; le point moyen ou médian (·) que l'on peut assimiler au point virgule et aux deux points actuels ; et le sous point (.) qui s'assimile actuellement à la virgule.¹

Les signes de ponctuation enseignés par les pédagogues de l'Antiquité n'étaient d'ailleurs pas employés dans la pratique ; par exemple, le point se plaçait après chaque mot pour le séparer du suivant. C'est au XI siècle que l'on commence à faire usage de la ponctuation. Elle était mise fort irrégulièrement jusqu'au XVIe siècle.

C'est, en fait, sous l'impulsion de la réforme et grâce à l'imprimerie que la ponctuation a eu un nouvel essor par une codification, en insérant peu à peu des signes de ponctuation tel que le point, la virgule et les deux points qui devinrent les indications en usage.²

A la fin du **XVI siècle**, le système de ponctuation comprenait déjà la plupart des signes actuels. Il se livrait ensuite à un parcours de critique historique qui entraîne des textes médiévaux entre ponctuation originale, diversifiée et ponctuation, *à posteriori*, des philologues. Dans ce siècle, la ponctuation était considérée comme un art d'expression plutôt qu'un art d'écriture ce qui permettait à Blampain, grammairien, imprimeur de s'interroger sur le fameux lien de la ponctuation avec l'oral affirmé ensuite, par les théoriciens et les usagers.³

Au cours du **XVII siècle** ; les typographes comprirent l'importance de la ponctuation dans les écrits. De nouveaux signes s'y ajoutèrent : le point d'exclamation, le pied de

¹ Wikipédia, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ponctuation> consulté le 22-04-2008

² Lionel Bellenger « L'expression Ecrite » *Que sais-je ?* P.7

³ .M .Defayes, L. Rosier, F. Tilkin(EDC) in "A qui appartient la ponctuation ? »p.16

mouche, les parenthèses, les alinéas, les croix, le point d'interrogation, l'astérisque ainsi que les pictogrammes tel que (la petite main, le losange, le soleil, la lune et d'autres).

Les auteurs de ce siècle ne respectaient pas ce code, ils ne l'accordaient alors qu'une valeur de pondération respiratoire.

Au XVIII siècle; le grammairien Nicolas Beauzée convaincu de l'importance que pouvait apporter la ponctuation au sens d'un énoncé en la considérant comme « une métaphysique très subtile ¹ » en expliquant la valeur syntaxique de ce système, pour ce fait, les éditeurs tombèrent dans une sorte d'intégrisme de la ponctuation à la grammaire. Au cours de ce même siècle, au théâtre, apparut la volonté manifestée de distique, le récit, et la mise en scène des discours des personnages à l'aide de la ponctuation, toute fois, le problème de respect des règles et leur application s'imposait encore. Le système de ponctuation dans ce siècle, entre dans une ambivalence emblématique entre grammairiens et philosophes, cela révèle combien il a été difficile d'asseoir une pratique.¹

Depuis le **XIX siècle** ; on assiste à la domination de l'écrit socialisé quelque soit l'intérêt apporté au phénomène de genèse de la ponctuation chez des écrivains créateurs. C'est le transmetteur qui ménage du mieux les signes à l'intention du public et son rôle devient proprement essentiel. L'article « ponctuation » du grand Larousse du XIX siècle résume que « les règles de ponctuation sont fixes, l'osées sur la syntaxe, elles n'admettent ni la fantaisie, ni les caprices. » ²

Au XX siècle ; toutes les tentatives pour créer de nouveaux signes en ont fait long fer, notamment celles des Sixties et Smyelies, citons l'interrobong créait en 1962 aux états –unis dans sa publicité qui cumulait les valeurs du point d'interrogation et du point d'exclamation ; en France, Herve Bazin dans Blumant L'oiseaux (1966) créait de nouveaux points d'intonations parmi lesquelles le point d'ironie, le point d'acclamation, ou encore le point d'amour.³

En ce début de **XXI siècle** nous voici donc, avec un système de ponctuation qui s'est fixé et développé après l'invention de l'imprimerie, stabilisé au XVIII siècle et a peu bougé depuis. Avec l'internet et le développement du courrier électronique (e-mail, chat,

¹ Olivier HOUDART et Sylvie Prioul, « *La ponctuation ou l'art d'accommoder les textes* », p. 10

² Ibidem p.17

³ Ibidem p.19

⁴ www.interpc.fr/mapage/billaud/ponctua.htm consulté le 26.03.2008

sms, etc.)¹, le système de ponctuation peut interpréter même des sentiments et des émotions. Dans la partie suivante, nous présenterons la définition de « La ponctuation » selon différents théoriciens.

1.2. Définitions :

Qu'est ce que la ponctuation ?

Pour répondre à cette question, nous avons épuisé plusieurs documents afin de présenter les différentes définitions de la ponctuation ; en commençant par celle du Grand Robert de la langue française qui définit la ponctuation comme : « *Un système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte écrit en phrases ou éléments de phrases, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives de l'énoncé qui, dans le langage parlé, s'exprimeraient par des particularités de débit (notamment les pauses de l'accentuation ou de l'intention)* »²

La ponctuation dite Estarac, est « *L'art d'indiquer dans l'écriture, par des signes convenus, la proportion des pauses que l'on doit faire en parlant* ».

Quand au nouveau code typographique, il présente la ponctuation en ces termes : « *ponctuer, c'est diviser les diverses parties d'un texte à l'aide de signes conventionnels destinés à donner un sens à un ensemble de mots, ou même à un seul mot, c'est d'abord une question de logique...* »

Pour sa part, la linguiste Nina Catach définit la ponctuation comme suit : « *Ensemble de signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, intérieurs au texte et communs au manuscrit et l'imprimerie ; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets en formant un système complétant ou suppléant l'information alphabétique* ».³

La ponctuation est définie par les deux linguistes Maurice Grevisse et André Gosse comme étant « *l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer dans l'écrit des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. C'est un élément essentiel de la communication écrite. Elle est en effet le code de l'écrit porteur de multiples messages* »⁴

²P. Robert, A. Rey et J. Rey-Debove, Le petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, p. 1481

³ N. Catach, La ponctuation, in « Langue française » n° 45, février 1980, p. 20

⁴ M. Grevisse, Le bon usage, p. 144

Pour l'académie française « *l'art de ponctuer c'est l'art de mettre des points et des virgules dans un discours écrit pour distinguer les phrases et les différents membres dont elles sont composées* ».

Nous pouvons donc retenir de toutes ces définitions que la ponctuation est un ensemble de signes qui remplit différentes fonctions logiques et expressives et indiquent les limites entre les divers constituants du discours. En transcrivant les diverses intonations, elle nous aide à nous exprimer, mais aussi à clarifier le sens d'un texte

Nous tenterons dans la partie suivante d'énoncer les règles de la ponctuation qui se portent comme première source de difficulté en cas de non respect et d'ignorance.

2. Les signes de ponctuation : classement et usage.

Les signes de ponctuation sont alors aux mêmes titres que les lettres ; des éléments de la manifestation de la langue écrite. Les signes de ponctuation que nous connaissons aujourd'hui sont des apports successifs dont l'usage se précise surtout à partir de la découverte de l'imprimerie.

Le classement des signes de ponctuation varie selon la définition et l'approche théorique que l'on privilégie. Les ouvrages qui parlent du classement des signes de ponctuation sont rares comme le montre Albert Doppagne dans « La bonne ponctuation » : « Il est difficile de classer de façon satisfaisante les signes de ponctuation. En effet, les classifications différentes selon les auteurs et leurs appréciations mais s'il fallait le faire, il serait important de mettre en relief la fonction de la ponctuation sur le plan oral et sa fonction sur le plan grammatical. »¹

Pour A.Doppagne « c'est la ponctuation qui apporte la lumière, permet la certitude et la précision du message »². Ainsi, tout signe de ponctuation peut avoir plusieurs valeurs dans un message écrit.

A.Doppagne affirme qu'il y a des signes, qui sont plus particulièrement affectés à une mission pausale, d'autres à une mission mélodique. D'autres sont prévus pour marquer dans le discours l'insertion de mots ou de passages plus ou moins long, il les désigne par "signes d'insertion" "qui s'emploient soit pour indiquer une abréviation;

Soit pour signaler le commencement d'une nouvelle partie ;

Soit pour donner des indications sur la nature d'un mot.

¹ A. Doppagne op.cit p.22

² Ibidem p. 24

Une quatrième catégorie des signes destinée à donner un avertissement quelconque au lecteur : Pour les signes de cette nature, Doppagne prévu l'appellation de « signes d'appel » par ce qu'ils appellent effectivement l'attention de lecteur sur quelques particularités.

D'après ces perspectives, Doppagne propose une analyse des signes de ponctuation en quatre grands volets :¹

- ✓ *Les signes pausaux* : (le point, la virgule, le point virgule, le tiret, la pause).
- ✓ *Les signes mélodiques* : (le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspensions, les deux points, le tiret).
- ✓ *Les signes d'insertion* : (les parenthèses, les diverses sortes de crochets, les tirets, les guillemets, les virgules, les barres).
- ✓ *Les signes d'appel* : (le paragraphe, l'alinéa, l'appel de note, l'astérisque, le tiret, le point abrégatif et quelques autres).

Selon « Le bon usage » de Grevisse, les signes de ponctuation sont aux nombres de douze : Le point(.), le point d'interrogation(?), le point d'exclamation (!), la virgule(,), le point virgule (;), les deux points (:), les points de suspension (...), les parenthèses (), les crochets [], les guillemets « », le tiret(-) et la barre oblique(/).²

Une autre classification celle de la linguiste N.Catach, elle analyse les signes de ponctuation en trois parties :

- Signes de clôture* : le point final, le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension,
- *Signes logique* : la virgule, les deux points, le point virgule.
- *Signes séquentielles (marques de second régime)* : les parenthèses, les crochets, les accolades, les tirets, les guillemets³

Nous allons choisir, ici, le classement établi par R. Thimonnier qui distingue une ponctuation grammaticale et une ponctuation expressive, pour lui « Si l'usage de certains signes de ponctuation répond à des règles plus ou moins précises, beaucoup d'entre eux sont employés selon le gout et le style de chacun. C'est d'ailleurs ce qui peut rendre ce

¹ Ibidem p.31

² A.Goosse et M. Grevisse in « Le bon usage »p.45

³ N.Catach « la ponctuation »p.58

domaine de la langue française si complexe à aborder tant pour l'enfant que pour l'adulte ».¹

2.1. La ponctuation grammaticale (ou logique) :

2.1.1. Le point : (.)

Le point constitue un élément essentiel. A l'oral, c'est une pause forte ; à l'écrit, il indique la fin d'une phrase, il est aussi destiné à couper un texte en parties d'en former des éléments que l'on nomme phrases c'est-à-dire il est utilisé pour détacher d'une proposition principale une proposition subordonnée. De plus, il est utilisé après tout abréviation ou élément d'une suite d'abréviations comme dans U.N.E.S.C.O.

Lors de la lecture à voix haute, c'est lui qui permettra au lecteur de régler son débit par des pauses dont la longueur diffèrera suivant le contexte. Il indique aussi une intonation descendante.

Exemple : Le monde est vieux, dit –on : je le crois. Cependant il le faut amuser encore comme un enfant. (La fontaine)

2.1.2. La virgule: (,)

Le nom de la virgule vient d'un diminutif latin de Verga, verge, baguette, donc bâtonnet, nommée ainsi un petit trait qui devait servir à compléter les services rendus par le point. La virgule est peut être le plus important des signes de ponctuation voire le plus délicat à employer à bon scient. Elle marque une pause presque insensible dans la lecture sans, cependant, que l'intonation change.

La virgule s'emploie :

- Dans une énumération, pour séparer des mots, des groupes de mots de même nature ou des propositions juxtaposées.

Exemple : il va, il vient, il n'arrête pas de bouger !

- Pour séparer des mots, des groupes de mots ou des propositions coordonnées par des conjonctions de coordination (et, ou, ni) lorsque celles-ci sont répétées plus de deux fois.

Exemple : cet homme ne craint ni le vent, ni le froid, ni la neige.

- La virgule peut aussi servir à remplacer les conjonctions et, ou, ni. La conjonction n'apparaissant alors qu'avec le dernier mot.

Exemple : le proviseur, les enseignants et les élèves célébrèrent le 16 avril.

- Devant des mots, des groupes de mots ou des propositions coordonnées par des conjonctions de coordination autres que et, ou, ni.

¹ R. Thimonnier, Code orthographique et grammatical, p.271-283

Exemple : je viendrai, mais avec un peu de retard.

- Pour mettre en relief un élément placé en tête de phrase.

Exemple : puisque vous le souhaitiez, je le ferai.

- Pour isoler les propositions principales.

Exemple : mon travail a terminé, je rentre directement chez moi.

- Pour isoler ou encadrer des mots, groupes de mots ou propositions mis en apposition et qui donnent des informations complémentaires.

Exemple : cette chanson, que tout le monde apprécie, est très ancienne.

- Pour encadrer ou isoler les propositions incises.

Exemple : je vais, dit l'enseignante, vous expliquer l'exercice.

- Pour séparer des propositions en signifiant un déroulement chronologique, une succession d'événements.

Exemple : tu montais, elle descendait.

- Après le nom de lieu dans l'indication des dates :

Exemple : l'Algérie, le 05 juillet 1962.

2.2. La ponctuation expressive (ou rythmique):

2.2.1 Le point- virgule :(;)

Le point-virgule est considéré comme un signe intermédiaire à la fois point et virgule dont il accommode les valeurs d'intensité et d'étendue, il peut convenir à un régime de valeurs mixtes. Il repose sur sa bi direction, il divise et unit surtout.

Selon M. Grevisse « Il marque une pause d'une moyenne durée. »¹

D'après J-Drillon : « Le point virgule ne sépare point les parties d'une phrase en l'employant », Cet auteur montre au contraire la volonté délibérée de les relier, d'en montrer la nature commune ou indissociable. « Le point virgule n'est pas une sur virgule, mais plutôt un sous point »²

En effet, le point virgule est doté important pouvoir de structuration, une force intégrative qui agit par « mise en perspective »³ ; son rôle est essentiellement de relier deux idées qui sont assez liées pour entrer dans l'énoncé unique que constitue une phrase, mais assez distantes pour en faire quand même deux parties différentes. Le point–virgule a

¹ Maurice Grevisse et André Goosse, « Le bon usage », op.cit. p. 154

² J-Drillon, op.cit .p.368

³ Nina. Catach ; « la ponctuation »1994, p.71

aussi le rôle typographique de séparer les éléments de liste lorsqu'il ne s'agit pas de phrases.¹

Exemple : *Il y avait tout, dans cette boutique ; pourtant, on n'y trouvait jamais ce que l'on cherchait.* » (Marcel Pagnol)

2.2.2. Le point d'interrogation : (?)

Ce signe se place à la fin d'une phrase interrogative

Exemple : il est sorti ? Est ce qu'il est sorti ? Est-il sorti ?

- Soit que cette proposition qui interroge fasse partie du discours où elle se trouve ;
- Soit seulement rapportée comme prononcée directement par un autre, s'il y a suite de plusieurs phrases interrogatives tendent à une même fin et qui soient d'une étendue médiocre en sorte qu'elles constituent ce qu'on appelle le style coupé en effet, elles ne se commencent pas par la majuscule. Le point d'interrogation n'indique pas une pause plus grande que celle des signes pausaux. Par ailleurs, il est rythmique selon l'entendue des phrases et le degré de liaison qu'elles ont entre elles. Dans l'interrogation indirecte on utilise le point et non le point d'interrogation.

Exemple : je me demande s'il a réussi à son examen.

Pour Larthomas (1980) « L'interrogation est l'élément essentiel du dialogue. »²

2.2.3. Le point d'exclamation : (!)

La véritable place du point d'exclamation est après toutes les phrases qui expriment la surprise, l'ordre, le souhait, l'admiration, la terreur ou quelques autres sentiments affectueux comme la tendresse, la pitié³

Exemple : *L'ordre* : sortez !

L'admiration : Qu'il est rare d'en trouver!

Le souhait : pourvu qu'il arrive à temps !

Il est à noter qu'on ne met pas de majuscule après le point d'exclamation lorsque ce dernier marque une interjection : elle est, hélas ! Partie.

Par ailleurs il faut mettre simplement une virgule après l'interjection quand un point d'exclamation termine la phrase elle-même : elle est, hélas, partie!

¹ Ibidem p.82

² Le Robert et Nathan in "Grammaire alphabétique" p.217

³ Larthomas 1980 ; op.cit p.51

Jean –Marc Defayes propose une vaste réflexion autour de l'exclamation. Pour lui, l'exclamation est un phénomène à la fois syntaxique, typographique, lexicale et pragmatique que l'on retrouve, mais avec des fonctions diverses « le point d'exclamation appartient à l'instance énonciative à partir de laquelle le lecteur doit envisager sa lecture... »¹

2.2.4. Les deux points : (:)

Les deux points s'emploient pour annoncer la citation d'un texte, la reproduction des paroles ou des pensées de quelqu'un (sans conjonction de subordination).

Exemple : *Tout le monde aussitôt se demandait : « Une visite, qui cela peut-il être ? »*
(Proust)

Ils sont annonceurs d'un changement de ton et indiquent un discours direct, un dialogue, parfois un discours indirect, une citation, une énumération, une explication (précision ou cause), une conclusion, ou encore un titre, une indication.

Ils sont aussi employés pour annoncer une analyse, une explication, une cause ou une conséquence.

2.2.5. Les parenthèses: ()

Le terme de « parenthèse » vient de *parentheses*, un mot latin emprunté au grec ; c'est un terme de rhétorique désignant une phrase insérée dans une autre phrase et restant indépendante de celle-ci.

Les parenthèses vont par deux. La première est dite ouvrante et la seconde fermante. Ce qui est mis entre les deux parenthèses s'appelle aussi parenthèse.

Les parenthèses s'emploient surtout pour intercaler dans un texte une indication accessoire. Celle-ci peut, soit être grammaticalement indépendante et même avoir sa propre ponctuation, soit avoir une fonction dans la phrase, mais sans influencer les accords en dehors de la parenthèse.

Les parenthèses servent ainsi à isoler un mot, un groupe de mots, parfois même une proposition entière à l'intérieur d'une phrase, la plupart du temps elles encadrent une explication ou un commentaire qu'on ne veut pas fondre dans le texte ; on peut à l'intérieur de la parenthèse, employer tous les signes de ponctuation

Exemple : cet élève arrive en retard (ce n'était d'ailleurs pas la première fois), il n'a même pas pris la peine de présenter des excuses.

¹ J-M. Defayes, L. Rosier, F. Tilkin « A qui appartient la ponctuation ? » p.36

2.2.6. Les points de suspension : (...)

D'après M. Grevisse, ils indiquent soit l'expression d'une pensée incomplète ; soit une pause qui valorise la suite du discours ; soit un prolongement inexprimé de la pensée¹

A. Doppagne, lui, y voit trois types de valeurs : Des valeurs prosodiques ; des valeurs psychoaffectives ; et des valeurs d'appel. Quoi qu'il en soit, nous relèverons, au travers de ces deux points de vue, la dimension affective liée à ce signe. Outre, son caractère plutôt imprécis, c'est peut-être lui qui offre au lecteur la plus grande possibilité d'interprétation tant en pensée (niveau psychologique) qu'au niveau prosodique.²

Exemple : « – *C'est que... Justement...Je ne pus achever.* » (Joseph Kessel)

2.2.7. Les guillemets : (« »)

Sont inventés par l'imprimeur Guillaume dit guillemet en 1552 ; ils s'emploient par deux et correspondent généralement à un changement de ton qui commence avec l'ouverture des guillemets et s'achève avec leur fermeture, en outre ils indiquent le changement d'auteur du discours.³ Ils constituent un moyen d'indiquer qu'on refuse d'assumer le mot ou la suite de mots isolés (marques de rejets).

Les guillemets sont ainsi le moyen d'introduire une citation d'un discours direct ou d'une suite de mots étrangère au vocabulaire ordinaire et sur laquelle on veut attirer l'attention, ils sont donc envisagés comme un signe d'alerte, d'un changement d'intonation.

Les différentes sortes de guillemets :

- Les guillemets français, formés de chevrons (« ») ;
- Les guillemets anglais, formés de paires d'apostrophes (ou de virgules) dont l'une représente les apostrophes à l'envers (“ ”) ;
- L'apostrophe simple (‘ ’), notamment quand une citation ou un discours direct sont insérés dans une autre citation.

¹ A.Goosse et M. Grevisse op.cit. p.51

² A. Doppagne, op.cit. p.69

³ Ibidem. p 70

2.2.8. Le tiret : (—)

Dans un dialogue, le tiret indique le changement d'interlocuteur.

Exemple : - *Bonsoir.*
 - *Bonsoir.*
 - *Comment ça va ?*
 - *Bien, merci.*

Le tiret sert aussi à encadrer une phrase ou un segment de phrase, il joue le même rôle que les parenthèses on l'appelle alors doubles tirets. -.....-

Exemple : nous sommes venus l'an passé- la maison n'était pas encore construite¹.

2.2.9. Les crochets: []

Les crochets sont utilisés quelques fois comme les parenthèses ou mieux pour isoler des suites de mots contenant elles mêmes des unités entre parenthèses

Ils servent aussi, dans un texte cité, à indiquer une modification, une substitution ou une suppression. Ils sont surtout employés pour éviter une succession de parenthèses.

Exemple : « *Des figuiers entouraient les cuisines ; un bois de sycomores se prolongeait jusqu'à des masses de verdure, ou des grenades resplendissaient parmi les touffes blanches de cotonniers ; des vignes, chargées de grappes, montaient dans le branchage des pins [.....](Flaubert, Salammbô)* »²

2.2.10. La barre oblique: (/)

La barre oblique s'est introduite au XX siècle pour remplacer une conjonction de coordination, en particulier dans des expressions, elle est proche du symbole indiquant que ces conjonctions sont justifiées toute deux.

La barre oblique l'équivalent de « par » dans certains contextes techniques, elle sert aussi dans les fractions, les symboles, et les expressions abrégées dans la langue commerciale.

Ce signe est utilisé dans les citations pour indiquer où l'auteur va à la ligne, notamment dans les vers.

¹Robert et Nathan in « grammaire alphabétique », p.221

² Ibidem p.123

Exemple : La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les LIVRES. / Fuir ! Là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont IVRES. (Mallarmé)¹

Les théoriciens de l'écriture et de la typographie déconseillent l'emploi de la barre oblique pour représenter les prépositions "sur" ou "sous".

2.2.11. L'espace blanc :

André Goosse et Maurice Grévisse affirment dans « Le bon usage » qu'il faut tenir compte non seulement des signes écrits ou imprimés, mais aussi des espaces laissés en blanc.²

- **Le blanc** : il permet de séparer les mots. Du blanc est aussi laissé après les signes de ponctuation (sauf pour les parenthèses ouvrantes et les crochets ouvrants) mais non avant (sauf devant le point-virgule, le double point, devant les parenthèses fermantes, les crochets fermants et les guillemets). En effet, des espaces blancs considérables peuvent être aménagés. Il s'agit notamment des interlignes qui correspondraient à une ou plusieurs lignes présentes entre les strophes d'un poème ou entre les paragraphes d'un texte ; il s'agit aussi des blancs correspondant au reste de la page, à la fin d'un chapitre, d'un acte, d'un poème, etc.³

- **L'alinéa** : c'est la séparation établie en allant à la ligne, c'est-à-dire en laissant incomplète la ligne en cours, et en commençant la nouvelle par un retrait. L'alinéa, qui correspond à une pause très marquée, s'emploie surtout quand on passe d'un groupe d'idées à un autre. Il marque aussi, dans les dialogues, les diverses répliques.

Elle me dit :

— *C'est ma faute.*

— *Qu'est-ce qui est de ta faute ?*

— *Ça, dit-elle.* (Ramuz)

*Pour rendre claire une énumération complexe, on divise parfois une phrase en alinéas.

* le nom de « alinéa » est donné aussi à chaque passage après lequel on va à la ligne. Dans l'usage courant, on dit parfois « paragraphe » mais il est préférable de garder ce nom pour les divisions marquées par une numérotation explicite.

¹ Maurice Grévisse et André Goosse, « Le bon usage », op.cit, p. 174.

² Ibidem, p.175

³ Albert Doppagne, op.cit, p91

* Dans la poésie, on va aussi à la ligne après chaque vers, que celui-ci forme une phrase ou non. Ce procédé est appliqué dans le vers classique, dans le vers libre aussi bien que dans le verset.

Exemple : « *Vienne la nuit sonne l'heure*

Les jours s'en vont je demeure » (Guillaume Apollinaire)

Enfin, il faut ajouter à tous ces signes l'astérisque. (*). Ce signe a différentes valeurs selon les discours scientifiques. En linguistique, on indique par l'astérisque que telle forme ou telle phrase n'est pas attestée ou agrammaticale.

De façon générale, les marques de ponctuation que nous avons exposé au-dessus, dans leur ensemble organisent le texte, soit pour faciliter la lecture, soit pour produire un effet sémantique sur ajouté au texte.

3. Les fonctions de la ponctuation :

Pour certains chercheurs, la ponctuation n'a qu'une seule fonction alors que pour d'autres, elle est considérée comme multifonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle peut accomplir plus d'une mission à l'écrit et à l'oral. De ce fait, la désignation des différentes fonctions de la ponctuation varie d'un auteur à un autre selon le point de vue de chacun.

De nombreux grammairiens et linguistes accordent quatre fonctions différentes à la ponctuation : une fonction prosodique, une fonction syntaxique, une fonction stylistique et une fonction sémantique. Dans les paragraphes suivants, nous évoquerons ces fonctions.

3.1. La fonction prosodique :

Selon certains linguistes, les marques de ponctuation ont, avant tout, une valeur pausale et mélodique. Ces auteurs stipulent que les signes de ponctuation permettent de noter, pour le lecteur, les variations de hauteur de la voix et les pauses plus ou moins longues séparant certains éléments de texte.

Il est à signaler que, la formulation peut varier d'un auteur à l'autre, toutefois la valeur pausale, intonative ou mélodique des signes de ponctuation teinte encore les discours de nombreux grammairiens. En effet, elle reproduit trois paramètres de la prosodie en langage orale qui sont : l'intonation, l'accentuation, les pauses.

N. Catach (1994), pour sa part, accorde une grande importance à la fonction intonative de la ponctuation, illustrée particulièrement par la modalité de la lecture à voix haute.

En outre, l'histoire de la ponctuation montre que la lecture à haute voix et ponctuation sont étroitement liées. Pour certains chercheurs, le paradigme de la ponctuation prend la dimension d'un système polyfonctionnel dont les manuels scolaires rendent peu de compte. Ces chercheurs parlent aussi de la ponctuation respiratoire parce que, selon eux, il n'y a pas univocité entre la ponctuation et les pauses en lecture oralisée¹. En ce qui concerne la valeur prosodique des signes de ponctuation, Demanuelli remarque que « *plus l'énoncé écrit est proche de l'oral, [...] plus les pontâmes de même nature tendront à se multiplier, et plus leur rôle et leur valeur risquent d'être clairement et spécifiquement prosodiques, malgré leur évidente imperfection.* »

3.2. La fonction sémantique :

Toutes les perspectives que nous avons consultées, prétendent que la ponctuation a pour seul but d'éclairer le sens de la phrase. Néanmoins, un certains nombres d'auteurs mentionnent la fonction qui différencie des phrases contenant des éléments identiques mais d'une structure syntaxique différente, permettant aussi de dissiper toute équivoque, ainsi pour Chartrant et Al (1999) : « *les signes de ponctuation marquent le découpage de phrases en différentes unités de sens afin de réduire les risques d'ambiguïté* »². Selon ce groupe, la ponctuation peut changer l'interprétation d'une phrase. Ils ont utilisé l'exemple suivant pour illustrer leur propos :

-« *Le capitaine d'équipe a déclaré : « l'entraîneur a su motiver tous ces joueurs »* »

-« *Le capitaine d'équipe, a déclaré l'entraîneur, a su motiver tous ces joueurs* »

Nous constatons dans cet exemple que le rôle sémantique des signes est déterminé d'une façon primordiale dans la compréhension du discours écrit.

Le sens du message écrit peut différer selon l'organisation syntaxique qu'explicite la ponctuation. N.Catach, quand à elle, considère que tout signe de ponctuation est porteur d'une charge sémantique. Dans le cas de la virgule et, comme elle précise, sa fonction sémantique apparaît parfois particulièrement convaincante, plus précisément lorsqu'elle suffit à opposer deux types de segments fonctionnellement différents³

Elle se cachait la tête sous l'oreiller.

Elle se cachait, la tête sous l'oreiller.

¹ Nina Catach « La ponctuation » p.65

² Chartrant et al op.cit p.69

³ N.Catach, 1994 ; op.cit, P.68

Tu vois Helene. /tu vois, Helene ... (levée d'ambiguïté)

J'étais peiné, pas jaloux.

Tu en as pris deux fois : moi, une fois seulement (ellipse)¹

Reigel, Pellat et Rioul (1994)², pour leur part, affirment que les signes de ponctuation peuvent ajouter des éléments d'information qui se superposent au texte et complètent l'apport sémantique des mots et des phrases. Pour eux, « *les signes de ponctuation peuvent fournir une structuration au plan d'énonciation et une analyse sémantique de la phrase (la virgule permet de distinguer la relative déterminative de la relative explicative, l'apposition de l'épithète)* ».

D'une façon générale, sur le plan sémantique, les signes prennent deux valeurs : ils peuvent être redondants et non pas nécessaires à la compréhension ou bien indispensables et nécessaires à la compréhension de la phrase et aussi du texte.

Exemple : *Il sort, mais pas moi.*

Dans cet exemple la virgule, si elle était absente, n'altérerait pas le sens de la phrase.

Exemple : « *Tu viens.* »

« *Tu viens ?* »

Dans cet exemple le point d'interrogation est pertinent et nécessaire pour la phrase.

Au niveau du texte, un seul changement de signe modifie toute la valeur sémantique de la phrase.

Exemple :(énoncé non ponctué)

“ Comment ça vas moi bien mais je suis un peu fatiguée je dois me reposer tu viendras me voir oui bien sur alors avec plaisir. “

Même énoncé avec la ponctuation :

-*Comment ça va ?*

-*Moi, bien, mais je suis un peu fatiguée : je dois me reposer.*

-*Tu viendras chez moi ?*

-*Oui, bien sur !*

-*Alors, avec plaisir !*

Nous dirons donc, après ces illustrations, que la ponctuation remplit un rôle très important au niveau de la compréhension du message écrit.

¹ Ibidem P.67

² Reigel, Pellat et Rioul (1994) op.cit.p. 86-87

3.3. La fonction syntaxique : (ou logique)

La ponctuation est considérée comme marqueur de relations syntaxiques entre les phrases, les mots et les divisions du texte.

En effet, pour plusieurs grammairiens, c'est la fonction syntaxique de la ponctuation qui prime le rôle principale des signes de ponctuation et donc de faciliter la compréhension, la clarté du texte, et de mettre en évidence sa structure (Chenade, Desjardins, et Lecuyer, 1988 ; Chartrand et Al ,1999 ; Dugas, 1997 ; Drillon, 1991).

Claude Tournier, lui aussi, a parlé de la fonction graphique et syntaxique de la ponctuation. Pour lui, la ponctuation est avant tout « Un phénomène lié à la structuration de l'écrit, même si elle peut entretenir des relations avec l'oral. Il la définit comme suit : « *La ponctuation est, dans un message écrit, l'ensemble des signes qui n'ont pas de correspondance phonémique* »¹. En ajoutant que « les signes de ponctuation sont des unités discrètes, comme les autres signes de l'écrit ». Ainsi qu'il rejette la thèse prosodique car selon lui, la ponctuation ne peut rendre compte des éléments suprasegmentaux comme l'intensité, le timbre, le débit et la mélodie de la phrase.

Morthe Simard, lui aussi, rejette la mission prosodique de la ponctuation en s'inspirant de la théorie développée par le linguiste américain Geoffrey Numberg dans “ The linguistics of ponctuation “ (1990).

L'approche de Simard propose une explication syntaxique- graphique de l'usage de la virgule. Selon cette approche les signes de ponctuation servent à marquer visuellement les frontières d'éléments linguistiques, à séparer des éléments linguistiques d'une même catégorie et à distinguer des éléments linguistiques du texte environnant².

Jacques Anis, de son côté, appelle les signes de ponctuation des topo- grammes, il y associe une fonction syntaxique qui permet, selon lui, de délimiter les différentes composantes de la phrase et du texte. Pour Anis, la théorie traditionnelle qui fait correspondre des pauses plus au moins fortes au point, au point –virgule et à la virgule est inadéquate. En effet, d'autres auteurs font également une place importante au rôle syntaxique de la ponctuation c'est surtout le cas de A. Doppagne (1998), de M. Grevisse et A. Gosse (1993), de Jacob et Lorin (1994).

¹C. Tourtier ; op.cit p.257

²M. Simard ;op.cit p.37

A. Collignon, parle plutôt d'une ponctuation grammaticale soumise à des règles imposées par la logique, il précise que «*Le point, le point virgule et la virgule sont les principaux vecteurs de la ponctuation logique, laquelle permet à celui qui écrit d'exprimer sa pensée*»¹. Dans ce même sens, Chevalier et Al (1998) ; parlent d'une ponctuation logique, indispensable au déchiffrement d'un texte et ayant pour but d'indiquer le groupement des mots.

A. Lambert trouve que la ponctuation, dans le cadre de la fonction syntaxique, revêt trois sous fonctions :²

▪ Une fonction de jonction et de disjonction :

Certains signes remplaçant des conjonctions ou des locutions conjonctive afin d'éviter la répétition et de rendre le style plus " léger "

Exemple de jonction :

« Il a pris un agenda, il s'est assis sur la chaise et il a commencé à écrire. »

Exemple de disjonction :

« Tu ne veux pas venir à la fête ; elle oui. »

Le point virgule, ici, remplace la conjonction (mais)

▪ Une fonction d'inclusion et d'exclusion :

La ponctuation permet d'inclure ou d'exclure un mot d'un syntagme et d'en modifier ainsi le sens, d'où la nécessité de respecter les pauses lors de la lecture.

Exemple d'inclusion : « Il observait le tigre, calme »

Calme, se rapporte, ici, au pronom "il ".

Exemple d'exclusion : « Il observait le tigre calme.»

"Calme", ici, qualifie le groupe nominale complément d'objet direct (le tigre) en l'absence de virgule.

▪ Une fonction de dépendance et d'indépendance.

C'est l'emploi du signe qui marque le type de relation entre les deux propositions.

Exemple de dépendance : « c'est la meilleure : elle remportera la médaille ».

Exemple d'indépendance : « c'est la meilleure. Elle remportera la médaille ».

3.4. La fonction stylistique :(communicative ou expressive)

¹ A. Collignon1993, op.cit p.201

² A. LAMBERT, op.cit, p.19-21

Les partisans de cette fonction considèrent que la ponctuation peut être employée dans certains cas à des fins stylistiques afin de créer, au niveau du texte, des rythmes. C'est plus particulièrement le cas de Chevalier et Al en mentionnant qu'il "existe une ponctuation expressive qui n'est pas soumise à des règles fixes, mais aux intentions stylistiques" ¹ Laurence, de son côté écrit : "*secondairement, la ponctuation sert à souligner certains éléments du texte, à produire des effets de rythme, à indiquer certaines intentions de l'auteur*".²

Selon Védénina, la ponctuation « sert à transformer une proposition virtuelle en une phrase actualisée, à l'identifier à une situation de communication »³. Pour elle, la ponctuation règle la charge informationnelle des mots ou des segments, celle-ci permet au scripteur d'augmenter le poids qu'il veut donner à un mot ou à un groupe de mots en donnant l'exemple suivant : Elle le regarde, longuement.

Ici, la virgule insérée devant l'adverbe "longuement" modifie la structure de la phrase. Védénina mentionne que la fonction stylistique de la ponctuation est déterminée par la rigidité de l'ordre des mots et le groupe syntaxique en français. Elle considère cette fonction comme une fonction déterminante (Védénina, 1989)⁴

En récapitulant, d'après cette petite revue quand aux différentes fonctions de la ponctuation, nous avons pu constater que les rôles des signes de ponctuation sont multiples et qu'une même marque peut remplir plus d'une fonction.

Par ailleurs, il semble difficile de séparer la fonction sémantique de la fonction syntaxique puis qu'elles indiquent le groupement des mots. Quand à la fonction prosodique, elle est définie surtout à l'aide d'arguments syntaxiques.

Enfin, la fonction stylistique est liée probablement, d'une certaine façon, au sens que le scripteur veut donner à son texte, en effet il n'y a pas des règles précises régissant cette fonction.

4. La ponctuation en production et en lecture-compréhension :

4.1. La ponctuation en production :

¹ M.Grevisse et André Goose ,1993 « le bon usage » ; p.115-145

² Ibidem p.160

³ Védénina L.G. « La triple fonction de la ponctuation de la phrase : syntaxe communicative et sémantique » p. 123

⁴ Ibidem p.124

Les recherches effectuées en production écrite permettent de situer plus précisément le fonctionnement et la place de la ponctuation au sein des processus rédactionnels.

Les psychologues du langage comme Schneuwly (1988), ¹Fayol (1997) ou Favart et Passerault (2000) se sont penchés sur les usages de la ponctuation dans des corpus écrits d'enfants et ont interrogé l'acquisition de la ponctuation. Dans une perspective développementale, les travaux en psycholinguistique renseignent sur les processus rédactionnels mis en œuvre dans une tâche d'écriture. Grâce à des protocoles assez diversifiés (comme des tâches d'écriture sans support, des tests de clôture ou des supports images), les chercheurs ont montré les liens entre ponctuation et connecteurs et le rôle privilégié joué par ces systèmes comme témoin de l'acquisition de la planification du texte. Ils ont également observé la variation de la ponctuation selon le genre d'écrit, les signes de ponctuation se diversifiant et se normalisant avec l'âge des scripteurs. Des études on line et off line ont été réalisées. Ce sont des travaux précieux pour les enseignants car ils présentent souvent des perspectives longitudinales qui manquent parfois aux professeurs enseignant parfois plusieurs années dans un même niveau de classe.

Une autre expérience menée par Fayol et Abdi confirme ainsi le fait que la ponctuation est utilisée pour marquer les relations qu'entretiennent les éléments au niveau de l'organisation de la représentation pré-linguistique.² Pour Fayol (1997), ponctuation et connecteurs fonctionnent comme une sorte de système de « parenthésisation ». « L'un et l'autre paradigme tendent à regrouper/séparer des blocs de propositions ».

Ils ont certes des valeurs sémantiques (trop privilégiées à une époque selon Fayol) mais marquent aussi en surface « des relations hiérarchiques entre les énoncés et pour les connecteurs, la nature de ces relations ». Dans tous les types d'écrits étudiés, le degré de liaison interpropositionnelle contraint l'occurrence des marques de ponctuation et des connecteurs. Le marquage en surface dépend d'une part de l'extension du paradigme linguistique et d'autre part, de l'utilisation plus ou moins stratégique qu'un individu peut faire des marques (Fayol, 1997).³

J-M.Passerault rend compte des travaux de recherches conduits sur la ponctuation en production, selon trois approches complémentaires :⁴

¹ Schneuwly (1988) cité par D. Bassonnat p.03

² Ibidem p.05

³ Selon Fayol cité par D. Bassonnat p.04

⁴ J.M .Passerault « la ponctuation, Recherche en psychologie de langage » p.90

1-La ponctuation comme trace des processus de linéarisation. Pour cette approche, la ponctuation constitue une trace des processus de linéarisation, en surface du texte, d'une représentation pré-discursive qui sans ponctuation seraient non linéaires.¹

Alors, Passerault considère la ponctuation comme un outil de passage d'une représentation non linéaire en pensée à une mise en texte linéaire. En effet, un des problèmes principaux de la production langagière réside dans la nécessité d'une linéarité entre les représentations, il convient donc de marquer le degré de relation que partagent les éléments juxtaposés dans le texte au niveau de la représentation en mémoire ; la ponctuation constituerait un des dispositifs de ce marquage.

2-La ponctuation comme marquage de planification ; dans cette approche, il est à noter que la ponctuation marque la planification textuelle qui, grâce à elle, l'auteur du texte indique la manière dont il souhaite voir son texte traité par le lecteur. Alors, la ponctuation comme marquage de structuration du texte en partie en fonction de lecteur est une opération textuelle déterminée d'abord par l'organisation des contenus en mémoires puis, de plus en plus, liée au contexte communicatif.

3-La ponctuation comme lieu privilégié de la planification textuelle et de la révision comme l'atteste la distribution significative des temps de pause en phase d'écriture. Selon cette approche, La production d'un texte nécessite l'élaboration des plans de différents niveaux, préalablement à la mise en mots ; le terme de planification désigne alors, les processus d'élaboration de ces différents plans (Esperet, 1993).

4.2. La ponctuation en lecture –compréhension :

Nous avons vu que les différentes marques de ponctuation en production, constituent un degré de rupture et un indice de relation entre les différentes unités dans la représentation mentale du producteur et en fonction du destinataire.

Selon les théories anciennes, d'Aristote et Cicéron et aux grammairiens latins, la ponctuation constitue avant tout une aide à l'oralisation et à l'interprétation des textes à lire. Longtemps, elle a été placée aux endroits où le lecteur pouvait s'arrêter à bon scient et reprendre son souffle, et où il devait le faire pour la mineure expression possible de sens.

Par ailleurs, un grand nombre d'écrivains, lorsqu'ils ont à s'exprimer sur leur ponctuation, le font en regard d'une pratique orale celle de la lecture à haute voix où la ponctuation sert à « respirer » le texte (Nina Catach et Lorenceau ; 1979)

¹Ibidem p.91

En1998, Nina Catach a confirmé que: « *La ponctuation constitue, auprès des signes alphabétiques, un système de renfort, d'ordre à la fois séparateur (des mots et des groupes de mots), intonatif, syntaxique, discriminateur et sémantique, destiné avant tout à une aide à la lisibilité. Ce système [...] est destiné à éclairer le texte, à éviter les ambiguïtés de l'acte de lecture, dans tous les sens de ce mot, saisie matérielle et interprétation à la fois orale, visuelle et sémantique* »¹

Il semble donc que les signes de ponctuation ne puissent prendre tout leur sens en dehors d'un modèle général complet de la lecture moderne, laquelle peut prendre trois aspects essentiels :

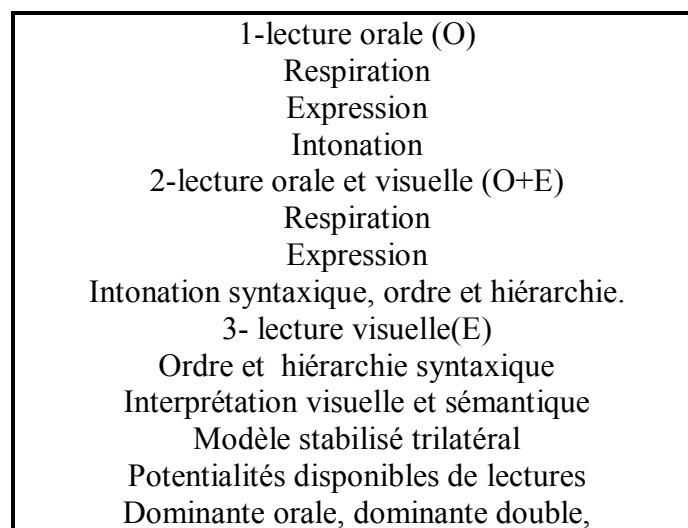
1/ *-lecture oralisée (O)* ; en tout on en partie avec ses besoins propre respiration, expression, intonation.

2/ *-lecture à la fois orale et visuelle (O+E)* ; où s'ajoutent les besoins d'ordre et de l'hierarchie des signes dans les unités majeure et mineurs d'interprétation sémantique et de levée des ambiguïtés.

3/ *-lecture totalement ou essentiellement visuelle (E)*, où restent les traces des opérations précédentes, mais où les besoins oraux s'effacent de la conscience du lecteur.

Ce modèle, portant sur les signes de ponctuation, est proposé pour décrire les rapports entre l'écriture et la langue, ce que Nina Catach appel la théorie de L.P²

Figure 1:La lecture et la théorie de L.Prime selon N.Catach



¹ J- M. Defayes, L.Rosier, F.Tilkin « A qui appartient la ponctuation ? » p.53

² J.M Passerault « La ponctuation, recherche en psychologie de langage » p.76

Passerault, pour sa part, démontre le rôle aussi important de la ponctuation en réception, à travers le compte rendu d'expériences probantes qui montrent que la prise en compte des signes en question est relativement tardive par l'apprenant en situation de lecture (guère avant 11-12 ans)¹ ; que la ponctuation est facilitatrice de la lecture et surtout que le lecteur semble différer une partie des traitements des segments prélevés en cours de lecture pour les effectuer en ces lieux propices que sont les marques de ponctuation forte.

Donc l'analyse de l'impact du système de ponctuation sur la gestion de l'activité de lecture nécessite cependant des méthodologies sophistiquées permettant un suivi (on line) de la lecture tout au long du parcours de texte.

5. La lecture : une activité privilégiée

L'acte de lecture a, depuis longtemps, constitué un point de focalisation des intérêts pédagogiques en particulier à l'école élémentaire (primaire), dans ce contexte, l'utilisation du terme "lecture" est indissociablement liée à l'histoire des méthodes traditionnelles de l'enseignement / apprentissage, de la méthode d'appellation, synthétique et analytique qui importent de donner à l'apprenant le goût de la lecture, c'est-à-dire des apprenants éprouvent le plaisir de lire afin d'acquérir les mécanismes langagières.

L'accès à la langue, à la connaissance et à la culture n'a jamais été le seul fait du texte écrit réanimé par la lecture qui est une activité privilégiée et qui permet à l'apprenant

¹ Ibidem p.94

d'acquérir des compétences linguistiques et morphosyntaxiques (prononciation, expression orale, expression écrite).

De plus, la lecture est à la base de l'enseignement / apprentissage du L2 qui représente, plus particulièrement la clef merveilleuse qui ouvre à l'apprenant une riche réflexion. La lecture est donc une connaissance instrumentale. Elle se présente comme un objet d'enseignement/apprentissage éminemment complexe puisqu'il est transversal à plusieurs disciplines. L'apprentissage de la lecture et les démarches d'enseignement qui le mettent en œuvre est une étape cruciale pour la maîtrise de la langue.

Le débat sur les méthodes de lecture prend un sens très particulier, ce débat s'est focalisé sur l'opposition entre la "méthode syllabique" qui consiste à mémoriser des lettres associées à des sons, des syllabes et déchiffrer les mots à partir de ces unités et "M. Globale" qui consiste à mémoriser des mots entiers.

6. Les situations de la lecture :

6.1. La lecture silencieuse :

Il s'agit d'une lecture propre au lecteur expert qui s'effectue sans émission de voix. Elle fait intervenir deux processus :

**Les processus de décodage* qui permettent d'analyser les traits visuels et donc d'identifier les mots écrits.

** Les processus d'intégration syntaxique et sémantique* intervenant dans la compréhension et l'interprétation des phrases ou des textes. En effet, la lecture silencieuse permet à l'apprenant de concentrer son attention moins sur le déchiffrement du passage écrit que sur le sens des termes et sur les suites des idées du texte, lire pour se faire plaisir sans avoir de comptes à rendre à personne, c'est une lecture gratuite, dite aussi lecture cursive et lecture analytique.

6.2 La lecture à voix haute :

Elle est définie comme un " type de lecture maîtrisé dans lequel le lecteur comprend le texte et qui permis par l'usage de l'intonation et de la ponctuation, l'accès au sens chez l'auditeur"¹

¹ C. Campolini, V. Van Hövell et A. Vansteelandt, op. cit. p. 35

En effet, selon Eveline Charmeux¹, la lecture à haute voix est: «une discipline à part appartenant à la maîtrise de l'oral prenant appui sur la lecture mais, extérieure à elle

La ponctuation de ce point de vue occupe une place très importante dans cette pratique de la lecture à haute voix. Elle aide au processus de compréhension logique et sémantique du texte mais aussi elle indique le rapport et la proportion des pauses orales et écrites. En ce sens, elle constitue un appui pour la lecture à haute voix. La maîtrise des codes de la ponctuation qui permet une meilleure compréhension du texte et permet d'organiser les pauses dans le texte.

Si le lecteur doit faire appel à un système complexe de traitement de l'information, ses ressources cognitives sont limitées. D'après S. Baudet et G.Denhier, si une des activités de traitement requiert un coût cognitif important, les autres activités seront forcément perturbées, si l'on considère qu'elles utilisent les mêmes ressources cognitives. Or, ils signalent que, pour Vipond (1980), les processus lexicaux et macrostructuraux auraient leur propre stock de ressources.¹

Ceci, au niveau cognitif, laisserait supposer que pour un enfant dont les difficultés se situent au niveau des macro processus, le repère de la ponctuation ne constituerait pas une entrave en terme de coût à la compréhension, mais plutôt un indicateur supplémentaire des stimuli visuels que constituent les signes de ponctuation dans un texte, influencent sur la fonction expressive du lecteur et rendent la lecture porteuse de sens pour lui comme pour les auditeurs. De plus, d'après Foorman et coll. (1998) « *les études sur les expériences d'entraînement qui rapportent les meilleurs résultats en compréhension, sont celles dans lesquelles les enfants [...] ont eu beaucoup d'opportunités pour s'engager dans des activités porteuses de sens* »²

L'aspect visuel des signes de ponctuation semble évident puisque, comme tous les signes écrits, ils sollicitent en premier lieu le canal visuel. Et comme le dit N. Catach « *l'écriture [...] présente en réalité de façon indissociable deux faces différentes, l'une tournée vers l'oralité, l'autre vers le visuel. La ponctuation, qui ne « parle » qu'aux yeux, est le lieu privilégié pour une réflexion sur cette extraordinaire dualité de l'écrit, dont il faut se souvenir à tout instant.* »³

¹ S. Baudet et G. Denhier, op.cit. p.23

² M. Touzin, in Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie - bilan des données scientifiques, Rapport INSERM 2007, p. 790

³ N.Catach, « la ponctuation », p.05

Or, en situation de lecture à voix haute, les signes de ponctuation constituent pleinement des indices visuels qui peuvent être employés comme repères afin de moduler la production orale et la rendre plus porteuse de sens pour le lecteur comme pour son auditeur. En effet, la compréhension des textes ne nécessite nullement le concours de la parole, toutefois elle portera sur la totalité du texte.

Autrement dit, la lecture à haute voix n'est pas donc une lecture, mais une communication ou une exploitation de lecture. Alors, elle est une activité qui nécessite un apprentissage approfondi.

7. La compréhension en lecture :

En ce qui concerne la compréhension, c'est une question peu traitée en elle même, certains enseignants mettent en œuvre une méthode "naturelle" inventée par Célestin et Freinet qui met en relief l'accent sur la signification des textes pour les enfants est se fond principalement sur la décomposition des mots puis leur recombinaison.

La compréhension nous permet d'accéder au sens fondamental du document lu ou écouté. Les processus de compréhension sont essentiels dans toutes les activités, grâce à ces processus, les apprenants peuvent acquérir et transmettre des connaissances afin d'interagir avec leur contexte social. Néanmoins, ces interactions dépendent de la capacité des individus pour intégrer de nouvelles connaissances en réinvestissant les savoirs déjà acquis ce qui est dit la mémoire à long terme. Pour Célestin et Freinet, un enfant "savait lire quand il savait écrire"¹ dans cette méthode, on insiste essentiellement sur l'écriture pour accéder à la lecture.

La dimension de compréhension n'est pas spécifique à la lecture seulement, elle préexiste à l'apprentissage de la lecture. Pour ce fait, l'apprenant qui confronte un problème lors de l'activité de lecture doit apprendre d'abord à identifier les mots écrits et de mettre en œuvre l'activité de la compréhension à partir de cette identification.

La compréhension dans la lecture est un processus complexe qui nécessite la compréhension orale suffisante du langage, c'est-à-dire les apprenants font appel, une mémoire de travail et une mémoire à long terme performantes afin d'explicitier leurs connaissances antérieures suffisamment, ainsi que la compréhension syntaxique et lexicale correctes, plus des habiletés spécifiques telles que les processus d'assemblage et d'adressage évoqueront prochainement.

¹ Célestin et Freinet op.cit, p.65

La compréhension dont nous parlons entre en jeu au niveau du mot, au niveau de la phrase et aussi au niveau du texte.

7.1. La compréhension au niveau du mot :

De nombreux chercheurs se sont intéressés à la compréhension au niveau des mots dont la plupart parlaient des deux grands processus de lecture qui sont le processus d'assemblage et celui d'adressage.¹

a) *le processus d'adressage* : il est aussi spécifique du mot écrit par adressage à une représentation orthographique stockée dans le lexique orthographique afin d'accéder à la signification des mots.

b) *le processus d'assemblage* : c'est un processus spécifique qui permet au lecteur d'identifier les mots rencontrés pour la première fois par l'écrit. Ce processus implique la maîtrise de la segmentation graphe métrique et de la fusion syllabique.

Enfin, selon ce modèle c'est par la combinaison de ces deux processus que la lecture des mots devient, de plus en plus, rapide et automatisée. Cela permet au lecteur d'accéder à la compréhension des phrases et par la suite du texte entier.

7.2. La compréhension au niveau de la phrase :

Pour parler de ce processus, nous devons définir d'abord la phrase. F. Brin et C. Courier la définit comme une entité qui contient au minimum un syntagme nominal et un syntagme verbal, sauf pour les phrases injonctives (impératives).²

Ces syntagmes peuvent être divisés en unités plus petites jusqu'aux morphèmes (sur le plan syntaxique). L'analyse de la structure de la phrase suppose d'abord qu'on puisse la segmenter correctement c'est-à-dire arriver à savoir et déterminer les éléments syntagmatiques qui forment une unité au plan de la syntaxe.

En psychologie cognitive, Noam Chomsky fondateur de la grammaire infériorisée qui, pour lui, signifie que chacun de nous possède un ensemble de règles qui ne sont pas forcément les règles écrites de la grammaire traditionnelle qui ont pour fonction de générer

¹ C. Campolini, V. Van Hövell et A. Vansteelandt, Dictionnaire de Logopédie – Le développement du langage écrit et sa pathologie, p. 41-42

² F. Brin, C. Courier, E. Lederle, V. Masy, op.cit., P.148

toutes les phrases acceptables d'une langue donnée, et de rejeter les phrases qui ne sont pas acceptables dans cette langue ¹

En effet, la référence à Chomsky a été, en psychologie cognitive, un élément essentiel des travaux qui portent sur la segmentation de la phrase.

Quant à la compréhension des phrases, Chomsky considère que la syntaxe est prioritaire à la sémantique dans la compréhension de phrase. Mais cette théorie n'a pas été validée expérimentalement.

En 1996, Slobin a prouvé que le traitement sémantique (analyse du sens) n'est pas toujours précédé du traitement syntaxique (repérage des fonctions et des relations de différents mots) car selon lui ces deux types d'information interviendraient en parallèle. Tout dépend de l'intervention de la sémantique ou pas dans la phrase.²

- Hypothèses concernant le traitement de la phrase :

Selon les psychologues, la question qui se pose est de savoir comment le sujet qui entend ou lit une phrase s'y prend pour détecter rapidement en analysant sa structure (comment il la segmente ? comment il détermine la relation entre ses éléments ?)

La question est surtout déterminer le rôle de syntaxe (une analyse logique de la phrase) et de la sémantique (aboutir une interprétation vraisemblable dans le contexte).

Pour répondre à cette question deux hypothèses ont été faites :

✓ *Hypothèse A* : dans cette hypothèse on propose que le sujet lecteur recherche toutes les structures syntaxiques possibles de la phrase, puis utilise des informations supplémentaires prises du contexte pour éliminer toutes les structures possibles sauf une qui, pour lui, est la plus correcte et parfaite.

✓ *Hypothèse B* : dans laquelle le sujet ne prend en considération qu'une seule structure syntaxique et n'en recherche d'autres que si la première c'est-à-dire la structure qu'il a trouvée plus pertinente est inadéquate.

Ainsi deux théories apparaissent à ce propos ; la première constitue les modèles à architecture modulaire, qui envisagent que les processus syntaxique, sémantique et représentation de la phrase fonctionnent de manière indépendante ; la deuxième théorie présente les modèles à architecture parallèle qui suppose que les différents processus peuvent s'influencer et intervenir simultanément dans la compréhension de la phrase

¹ M. Renou, Proposition d'un matériel Ludique pour améliorer la Compréhension de textes chez des enfants en enseignement ordinaire primaire. HERS Libramont, 2006-2007, p. 4

² Jean-Luc Roulin, Claude Bonnet, J-François Camus « psychologie cognitive », activité de langage production écrite, lecture et compréhension p.325

La compréhension à ce niveau repose aussi sur le traitement de l'information syntaxique de la phrase qui conduit à un repérage quasi instantané de cette même unité.¹

7.3. La compréhension au niveau du texte:

La lecture d'un texte consiste, en effet, à accomplir toute une série de traitements de différents niveaux :

1. Dégager la signification des mots.
2. Interpréter des groupes de mots.
3. Intégrer de l'information nouvelle aux informations préalablement lues.

L'ensemble de ces traitements contribue à la construction d'une représentation cohérente.

Pour une compréhension efficace au niveau du texte, le lecteur doit transformer l'information en représentation mentale.

Kintsch influence considérablement les travaux sur la compréhension des textes en abordant la signification du texte dans le cadre d'un modèle de l'organisation de la mémoire à long terme (mémoire sémantique pour Kintsch)

Kintsch et ses collaborateurs ont repris la notion de Fillmore qui décrit la structure de la phrase sous forme de propositions sémantiques²

Pour Kintsch, tout discours peut être décrit comme un ensemble de propositions sémantiques, chacune étant composée d'un ou de plusieurs arguments c'est-à-dire les entités référentielles tels que : être vivant, objet, idées, etc.

Les chercheurs de cette approche proposent que la proposition peut être traitée à la fois comme variable indépendante et comme variable dépendante.

8. Les modes de compréhension en lecture :³

L'activité de compréhension est un phénomène complexe consiste la construction mentale d'une représentation de ce qui est écrit, elle nécessite l'attention des élèves et souvent un effort cognitif important pour la coordination des différents connaissances et les intègres à une représentation cohérente. Elle fait appel à des capacités de traitement du

¹ P.Lecoq, S. Casalis, Cleveurs et N.Wateau , « Apprentissage de la lecture et compréhension d'énoncés » p.15

² Jean-Luc Roulin, Claude Bonnet, J-François Camus « psychologie cognitive », activité de langage production écrite, lecture et compréhension p.340

³ Ibidem p.342

lexique, de la syntaxe (de phrase et de texte). Elle mobilise donc l'ensemble des informations du lecteur à partir lequel il peut reconstituer l'implicite du texte.

De plus, l'activité de compréhension est une activité interprétative, elle vise à construire un réseau de relations entre les différents objets dont parle le texte. Ce réseau dépend à la fois des connaissances du lecteur et des relations établies par la représentation textuelle (lexicale et syntaxique).

Cette activité se peut prendre des activités variées selon le type de texte ou les objectifs du lecteur. Jean-François Richard (1990) propose de distinguer quatre modes de compréhension selon la nature des processus sur lequel l'accent est mis.¹

8.1. Mode de particularisation de schéma :

La compréhension reposant sur ce mode est fondée principalement sur l'actualisation des schémas qui sont déjà stockés en mémoire à long terme (MLT) où chaque étape de compréhension est caractérisée par un certain état d'activation qui permet de restituer des éléments difficiles à communiquer de façon directe, c'est-à-dire le savoir faire. Ces schémas correspondent à des superstructures textuelles comme par exemple, le schéma narratif à des événements habituels (les scripts) ou à toute sorte de connaissance caractérisées par une organisation schématisée. Ces schémas servent essentiellement à établir les informations manquantes, au cours de les intégrer au texte tout entier.

8.2. Mode de transfert et raisonnement analogiques :

Dans ce mode, la compréhension se focalise sur la similitude que représentent les éléments traités avec des éléments rencontrés dans une autre situation de lecture, cette manière de lecture, peut aussi transférer les relations construites dans le domaine connu et le domaine nouveau de l'information. En effet, les processus mis en jeu dans ce transfert analogique font l'objet de nombreux développements en résolution de problèmes.

8.3. Mode d'élaboration de macrostructure :

Si nous tenons le texte comme un ensemble de propositions, nous devons rendre compte les relations entre ces différentes propositions et pour lesquels Kintch et Van Dijk, (1978) ont présenté une description très claire de la façon dont le lecteur pouvait dégager

¹ Jean-Luc Roulin, C. Amy, M. Piolat « La psychologie cognitive », cours, documents, exercices. P.358-359

facilement la signification globale du texte, cela veut exprimer en quelque sorte le résumé de texte. Au niveau du texte, pour une compréhension efficace, le lecteur doit transformer l'information en représentations mentales qui pourront ensuite être mises en relation avec ses connaissances déjà stockées en mémoire à long terme.

D'après ces auteurs, la compréhension de texte correspondrait pour le lecteur à séquencer, ordonner et relier des propositions afin d'aboutir à une « base de texte » cohérente c'est-à-dire traiter les mots du texte et la syntaxe utilisée ; Pour ce faire, un micro traitement est nécessaire, dépendant des caractéristiques de la mémoire humaine. Parallèlement, un macro traitement est mis en place qui élabore un résumé du texte. Cette macro-structure représente une série de propositions hiérarchiquement organisées et constituant la structure globale du texte.

Actuellement, les notions de micro-traitement et de macro-traitement sont respectivement reliées à la micro-structure (compréhension des éléments de la phrase pour aboutir à un traitement de celle-ci ; nous sommes donc au niveau intra phrastique) et à la macro-structure, c'est-à-dire, la compréhension de phrases entre elles pour déboucher sur le traitement de la cohérence du texte : il s'agit du niveau inter phrastique.

8.4. Mode de construction de modèles de situations :

Ce mode introduit la notion de « modèle mental » établit par P.N.Johnson-Laird(1983)¹ qui inclut la présentation propositionnelle du texte (la macrostructure), il désigne ainsi la représentation analogique d'une scène décrite par le texte lu, c'est-à-dire construire un modèle original de la situation du texte en lien avec ses propres connaissances culturelles. Ce modèle de situation intègre des éléments qui correspondent au réseau propositionnel que construit le texte, de plus, le lecteur de ce mode mobilise au cours de son activité de compréhension, les éléments construits et actives à partir de ses connaissances.

9. Le rôle des organisateurs textuels :

La lecture est une activité particulièrement complexe qui implique les traitements de niveaux très différents, depuis la reconnaissance des éléments graphiques, des lettres, jusqu'à l'intégration de la signification de l'ensemble d'un texte.

¹ P.N Johnson-Laird cité par J-L Roulin « la psychologie cognitive : cours, documents, exercices » p.360

Les organisateurs textuels sont des marques de mise en relation par rapport à la structure d'ensemble du texte. Ces marques d'organisation textuelles servent essentiellement à marquer, au niveau du texte, la force et la nature des liaisons entre les différents éléments du texte. Cette définition restreinte rend la classification de ces connecteurs un peu difficile

Il y a donc, des organisateurs clairement catégorisables dont nous pouvons distinguer :

- *Les connecteurs chronologiques* (après, ensuite, puis...etc.)
- *Les connecteurs adversatifs* (mais, en revanche, toutefois...etc.)
- *Les connecteurs chroniques* (lorsque, pendant que...etc.)

Il y a aussi les temporels rupteurs (soudain), de même on différencie les connecteurs de buts (pour, afin) et les causaux (parce que, puisque) et ceux de la conséquence. (Donc, alors)

Nous distinguons ainsi les marqueurs d'intégration linéaire qui assurent l'organisation globale et logique du texte. Il s'agit alors de marqueurs spatiaux (d'une part, d'autre part), temporels (d'abord..., ensuite..., enfin), comme nous pouvons trouver des marques d'énumération comme les tirets.

Ces connecteurs textuels se voient généralement attribuer deux fonctions dont la première est sémantique par laquelle, ils définissent le type de relation entre les unités textuelles. La deuxième fonction est procédurale et qui représente une instruction de traitement pour le destinataire (Caran, 1998), en signalant les opérations à effectuer, les informations apportées par l'énoncé.

Ainsi, *les marques de ponctuation* servent essentiellement lors de la production des textes à délimiter la distance entre les éléments de la représentation mentale du scripteur, en tenant compte des contraintes de linéarisation de la mise en texte.

Quant au *système anaphorique* (pronoms relatifs, pronoms personnels, nominalisation...), il ne sert pas seulement à éviter une répétition, au contraire, il joue un rôle majeur dans le maintien de la cohésion du texte.

L'organisation textuelle, elle aussi, permet la continuité textuelle, en assurant les relations entre les différentes unités successives. Cette continuité se construit également par le lecteur et par le repérage. L'organisation thématique est assurée de différentes façons, en effet, un même thème peut être développé tout au cours du texte par exemple, décrire les propriétés d'un même objet.

Conclusion :

Au cours de ce chapitre, nous avons envisagé les différents aspects de la ponctuation ; sa définition selon les différents théoriciens, son histoire, l'usage et les valeurs des signes qui la constituent ainsi que sa double mission au niveau de l'oral et de l'écrit.

Ensuite, nous avons restitué la compréhension en lecture au niveau du mot, de la phrase et du texte, en mentionnant ces différents modes.

1. Le discours oral :

Selon les linguistes Christian Baylon et Paul Fabre, la langue parlée diffère du code oral. Pour eux, « *La langue parlée a une substance sonore et le code écrit une substance graphique ; le code oral implique un découpage difficile des unités, des moyens différents pour marquer le genre, le nombre, la personne et l'existence du niveau suprasegmental (intonation, accent, ton).* »¹

¹ Christian Baylon et Paul Fabre, *Initiation à la linguistique*, Éd. Fernand Nathan, Coll. Nathan-Université, Paris, 1990, p.49

Il est à noter aussi que la ponctuation est envisagée comme la traduction de la prosodie, ce qui nous conduira à déduire que la relation entre ces deux aspects de la langue est indissociable. Dans la partie suivante, nous parlerons de la prosodie et de ses différents rapports à la ponctuation.

2. Définition de la prosodie:

La prosodie est l'art de la mesure, de la cadence, de l'harmonie c'est aussi le domaine particulier de la phonétique qui s'occupe de décrire les sens du langage au niveau de l'énoncé. Gezundhajt considère la prosodie comme étant : « *L'étude des phénomènes de l'accentuation et de l'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité) qui permettent de véhiculer l'information au sens telle que la mise en relief, mais aussi l'assertion, l'interrogation, l'injonction et l'exclamation.* »¹

La prosodie a pour objet la mélodie de la parole, c'est l'art d'adapter la modulation propre de la langue que l'on parle à différents sens que l'on veut exprimer, elle comprend tous ce qui concerne le matériel des accents et des quantités considérées d'une manière plus entendue, elle étudie aussi les traits phoniques suprasegmentaux en caractérisant les unités phoniques composées telles que la syllabe, le groupe rythmique et la phrase. L'analyse prosodique consiste en l'étude dans un texte les relations entre les tons, les accents, l'intensité et les quantités.

La réduction que provoque la prosodie des traits phoniques ne perturbe pas la communication linguistique. C'est précisément cette organisation prosodique qui forme le tissu rythmique du texte et facilite sa compréhension et sa mémorisation.

En effet, ces groupes rythmiques sont à la fois des groupes grammaticaux et sémantiques contribuant, tous ensemble, à faire un sens au niveau de la phrase.

Par prosodie de la phrase, on distingue l'ensemble des mécanismes oraux et non segmentaux qui assurent en effet, l'indication de la cohésion et de la division entre les unités pour en indiquer l'hierarchie nominée structure prosodie, c'est par cette structure que le texte soit compréhensible rythmant et modulant les syllabes successives et indiquent à l'auditeur de grandes unités à décoder, c'est-à-dire par la structure prosodie se fait le décodage d'un groupe accentuel d'un système linguistique à un autre tout en respectant la contrainte respiratoire, parce qu'on distingue des syllabes qui sont prononcées avec

¹ Gezundhajt, H. la prosodie : [http://www. Linguistes.com/phonétique/prosodie](http://www.Linguistes.com/phonétique/prosodie). Html Consulté le 03/12/2008.

douceur, d'autre avec rudesse, sans que ces deux caractéristiques aient des rapports avec les diverses inflexions de la voix (abaissement et élévation)

3. Les paramètres de la prosodie :

3.1. L'accentuation :

On entend par l'accent, les différentes inflexions de la voix et les diverses modulations dont il faut servir pour la prononciation convenable des mots d'une langue.

Accentuer c'est insister sur une syllabe, sur un mot, consiste en la mise en valeur d'une syllabe pour en arriver à une augmentation de la longueur (la durée du son) et de l'intensité de syllabe. La perception de l'accent est un facteur important qui favorise une entrée rapide et efficace dans le texte. Toutefois, lorsque l'accent est mal placé, la compréhension en est directement affectée en effet, après l'écoute d'un mot mal accentué par un locuteur étranger, l'auditeur éprouvera de la difficulté à reconnaître le terme immédiatement.¹

L'accentuation se caractérise par la mise en valeur d'une syllabe dans ce qui représente l'unité accentuelle dans une langue. Cette mise en valeur très présente en langage oral n'est peu ou pas traduite en langage écrit. Dans la langue française il ya deux types d'accents :

- 1- l'accent tonique qui permet de délimiter les unités importantes.
- 2- l'accent d'insistance qui, grâce à lui, la mise en relief de ces unités est possible. Cet accent regroupe deux variétés :

A/ L'accent affectif où la hauteur est prévaut. Il porte sur la première syllabe du mot ou sur la deuxième, si l'initial est vocalique comme dans : "c'est malheureux!"

B/ L'accent intellectuel où c'est l'intensité qui est inaccentuée.

3.2. L'intonation:

Avant de définir l'intonation, il nous faut d'abord donner une définition du rythme dans le discours oral qui, selon Lhote, *«Est le fruit d'un regroupement de formes sonores auxquelles on donne à la fois une unité et un relief : l'unité est donné par la mélodie de*

¹ Lhote « Enseigné l'oral en interaction percevoir, écouter, comprendre », Hachette, Paris, 1995, p256

¹Ibidem op.cit, p.145

l'intonation, et le relief est marqué par des augmentations de l'intensité ou de la hauteur dues à l'accent».¹

L'intonation est définie donc comme une structuration mélodique des énoncés en groupe rythmique qui a la particularité de se terminer par une accentuation suivie d'une courte pause. Pour Barry, les suprasegmentaux tel que intonations, variations mélodiques permettent aux auditeurs de connaître les voix et de retirer un message précis. L'intonation se porte comme un facteur très important pour la compréhension du message en déterminant le type de phrases prononcées que ce soit interrogatif ou affirmatif. D'autre part-elle participe à l'analyse des unités minimales textuelles.

L'intonation permet en outre, de distinguer les différents types de phrases, et les messages exprimés au dedans de ces phrases par exemple : (Il sort.) / (Il sort ?). Ces deux phrases interrogatives s'opposent par l'intonation.

De plus, l'intonation peut être redondante car elle double l'information donnée par l'inversion de sujet comme dans "pars-tu ?".

En effet, deux parties distinguent bien le mouvement intonative : une partie montante et une autre descendante sur lesquelles parlent les linguistes et nomment intonation ouvrante (montante) qui, grâce à elle, s'ouvre l'écoute et une intonation fermante (descendante) qui répond et complète l'attente.

Selon Martinet c'est « *en jouant sur la rapidité, la brutalité, la lenteur, et la souplesse des ouvrantes et des fermantes que nous obtiendrons les variétés d'intonation* »²

Elle peut aussi marquer une modalité appréciative, c'est-à-dire liée aux émotions. Ainsi, l'impératif « Elle va venir ! », cette phrase pourrait traduire colère, tristesse, surprise, etc. C'est donc le seul lecteur qui pourra rendre cet effet dépendant à la fois de son ressenti propre, de sa compréhension du texte et de la prise en compte ou pas du signe de ponctuation.

L'intonation est présentée comme le paramètre principal de la prosodie, elle contient le caractère chantant de la parole contrairement au rythme.³

3.3. La pause :

² Lionel Bellenger « l'expression orale », Puff, coll. *Que sais-je ?* Paris 1993, p.66-69

³Ibidem, p.67

Les pauses constituent des arrêts ou des silences dans la chaîne parlée, la pause indique un arrêt dans le débit ou une suspension de la parole pour un court laps de temps, et nous distinguons :

- *Les pauses importantes*, sont indiquées par un point, elles coïncident avec la fin de la phrase. Doppagne considère la pause comme un signe de ponctuation, elle représente aussi pour lui un arrêt dans le débit ¹
- *Les pauses moyennes* : elles marquent les principales articulations d'une phrase un peu longue, ces pauses sont exprimées par une virgule dans l'écriture.
- *Les pauses légères* : qui ne sont pas d'ordinaire marquées dans l'écriture. A ce propos Maurice Grevisse et André Goosse écrivent : « *les pauses légères sont plus nombreuses quand nous parlons avec lenteur* ». ²

Selon Boomer, les pauses se distinguent en deux sortes : « *les pauses silencieuses, dans lesquelles toute production orale s'interrompt, à l'exception éventuellement de bruits respiratoires, et les pauses remplies ou sonores, constituées d'un item quasi lexical (euh en français er/erm en anglais)* »³

A l'oral, les pauses faciliteraient la compréhension en ménageant du temps pour le traitement de l'information et en permettant de regrouper les unités en constituants. En effet, nombreux sont les chercheurs qui ont montré que les pauses de trois secondes qui segmentent le texte, apportent une aide précieuse à la compréhension, alors que d'autres chercheurs ont mis en cause ces expériences en donnant comme argument qu'au contraire, les pauses constituent des sources d'erreurs chez les apprenants dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

3.4. Le débit :

C'est la vitesse à laquelle nous nous exprimons. Il y a des personnes qui parlent lentement, il y a d'autres qui parlent vite comme le définissent Charles et William, le débit est « *la vitesse à laquelle l'orateur parle* ». ⁴

¹ A Doppagne op.cit, p.95.

² M. Grevisse et A. Goosse « Le Bon Usage » P.148

³ Campione E et Veronis J, « Pause et hésitation en français spontané », www.up.univ-mrs.fr/veronis/pdf/2004-Campione-JEP.pdf, consulté le 20-03-2008

⁴ R. Charles ; C. William, « la communication orale » Nathan, Paris, 1997 ; p. 4

En effet, le débit dépend de plusieurs facteurs : la disponibilité à l'esprit des idées à transmettre, l'expérience de la prise de parole, la façon de respirer et la bonne maîtrise du langage.

Au niveau de l'expression orale, le débit peut d'abord renforcer la charge affective de la parole, c'est-à-dire un débit lent et avec des pauses longues confère la gravité ou l'autorité. Un débit rapide confère un dynamisme (colère ou gaieté).

Le débit est très attaché à l'intonation, c'est le mouvement de la parole qui crée la richesse de l'intensité, c'est-à-dire les variations des débits aident à rendre compte des différentes parties du discours. Puisque le débit est fait de mouvement, il s'organise aussi à partir des pauses, en effet une parole rapide et vivante mais ponctuée de pauses brèves ou longues sera mieux ressentie qu'une parole lente.

Donc, les variations des deux caractéristiques : débit et pauses constituent la ponctuation de l'expression orale car « *Elles soulignent le cours de pensée et renseignent sur la vie intérieure de l'idée et l'aptitude à mettre le discours à la portée de ceux qui écoutent* ». ¹

3.5. L'intensité :

La mesure de la force des sons s'appelle intensité. En effet, les sons sont soit forts, soit faibles car le son est intense parce qu'il représente les variations des cordes vocales sous la poussée de l'air qui sort des poumons.

3.6. Les tons :

Les tons sont aussi des faits prosodiques puisqu'ils échappent à la segmentation phonématique. Ils sont des unités discrètes, au même que les phonèmes. Ce terme est réservé aux variations de hauteur à l'intérieur d'un même mot, il s'agit d'oppositions de hauteur qui sont utilisées comme des unités distinctives dans certaines langues. Pour ce fait André Martinet distingue deux types de ton : le ton ponctuel qui correspond à un point de la courbe mélodique que ce soit le plus haut (le ton aigu) ou le plus bas (le ton grave) et le ton mélodique ou le ton défini par les directions successives de la courbe mélodique. ²

Certaines langues distinguent trois points ponctuels : un ton haut, un ton moyen et un ton bas dits aussi les "registres de la langue"

¹ Lionel Bellenger, op.cit, p.62-65

² André Martinet, op.cit .p.83

Dans la langue à tons ponctuels, le ton caractérise une syllabe. Il y a aussi des langues à tons mélodiques telles que la langue arabe où les tons ne se définissent pas à un seul point de la courbe, mais où interviennent les directions successives de cette courbe.

Il y a aussi le ton uni qui ne présente ni une montée ni une descende appréciable ¹

4. Les fonctions de la prosodie :

La prosodie a plusieurs fonctions qui peuvent se classer en deux catégories : linguistiques, véhiculant des informations modales et structurales sur l'énoncé (expression de la modalité, segmentation du continuum² et hiérarchisation) et paralinguistique, sur le locuteur et ses rapports avec son discours et ses interlocuteurs.

- *La fonction d'expression de la modalité* : permet à l'auditeur d'identifier le mode de la phrase de son interlocuteur (assertion, question, exclamation, ordre). Ainsi, une intonation montante sur la frontière des unités prosodiques traduit la continuation, alors qu'une intonation descendante traduit une finalité. Aussi, une intonation haute utilisée dans les questions oui/non manifeste l'attente d'une réponse.
- *La fonction de segmentation* : offre à l'auditeur des repères dans le continuum qui lui permet de distinguer et d'incorporer mentalement les unités qui le composent : les débuts et fins de paragraphes, les débuts et fins de phrases et les frontières de groupes syntaxiques intègrent des ruptures qui sont plus au moins marquées. A l'inverse, l'absence de rupture permet de réserver la relation syntaxique entre deux éléments contigus.
- *La fonction d'hiérarchisation* : permet de dévoiler la structuration de l'énoncé en plusieurs niveaux (dérivation, emboîtement des constituants), en séparent les informations de premier plan, du second plan, etc. Pour Lacheret « *les énoncés possèdent des marqueurs intonatifs hiérarchisant qui rendent compte de ces niveaux de dérivation et d'imbrication syntaxique.* »

Donc, la prosodie permet de transmettre des informations de nature paralinguistique sur l'état émotionnel du locuteur (triste, heureux, enthousiasmé, ennuyé, etc.), son appartenance géographique (accent régional), son âge, son sexe, etc. Elle fournit également des informations sur son attitude envers son discours (degré de son adhésion à son énoncé), et sur la gestion du dialogue face à ses interlocuteurs (hésitation, assurance, etc.)

¹ Ibidem p.94

² Continuum : ensemble d'éléments tels que l'on puisse passer de l'un à l'autre de façon continue.

5. La prosodie et les types de phrases :

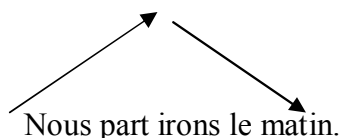
En matière de prosodie, dès que la voix se fait entendre il faut bien que les vibrations de la glotte aient une fréquence, ce fait donne à chaque instant, aussi longtemps que la voix est perçue une hauteur mélodique déterminée. Nous présenterons par la suite cette diversité mélodique à partir les différents types de phrases :

5.1. La phrase énonciative (déclarative, assertive) :

Par la phrase énonciative ou déclarative, le lecteur ou le scripteur communique une information à un récepteur, c'est la phrase la plus fréquente et la moins chargée d'affectivité.

M.Grevisse et A.Goosse définissent ce type de phrase comme suit : « *La phrase déclarative se termine ordinairement par un point dans l'écrit. Elle est prononcée avec une intonation d'abord ascendante, puis descendante.* »¹

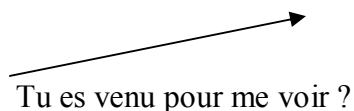
Exemple :



5.2. La phrase interrogative :

Par ce type de phrase, on demande une information à l'interlocuteur. A l'écrit elle se termine par un point d'interrogation dans la langue parlée. La phrase interrogative se caractérise ordinairement par une intonation montante²

Exemple :



Si la phrase est longue, la montée se produit de préférence sur la partie proprement interrogative, dans l'exemple ci-dessus elle porte sur « pour me voir »

L'intonation n'est pas nécessairement montante quand il y a d'autres marques explicites de l'interrogation : mots interrogatifs dans l'interrogation partielle, inversion ou reprise du sujet, introducteur « Est-ce que ». En particulier, quand la phrase commence par un mot interrogatif, la note haute est souvent sur ce mot, et elle est plus haute que sur le début d'une phrase énonciative. La modulation est alors descendante.

¹ M. Grevisse et A. Goosse op.cit, p.49

² Ibidem p.57

Exemple :

→
Quand vas-tu ?

Par ailleurs, l'intonation montante apparaît seulement dans des phrases interrogatives, ces phrases suspendues se terminent aussi par une note haute. En effet, il est vrai que la phrase interrogative est en quelque sorte une phrase suspendue, puisque la réponse va la compléter.

Les longueurs des voyelles finales sont des traits phonétiques qui jouent un rôle important sur ce plan. Cependant pour Grevisse et Goosse c'est surtout la situation est le contexte qui éclairent l'auditeur sur les intentions du locuteur.

En générale, la phrase interrogative est donc ouvrante parce qu'elle suscite une attente, parfois elle n'est que partiellement ouvrante comme le montre la phrase suivante : Pourquoi ne viens-tu pas me voir ? ¹

5.3. La phrase exclamative :

La phrase exclamative ou interjective est analogue à la phrase déclarative, quant à son contenu, elle aussi apporte une information, mais elle contient une connotation affective, elle n'est plus objective ou neutre car elle inclut les sentiments du locuteur, elle est donc subjective, manifestée avec une force particulière, son usage est beaucoup plus fréquent à l'oral qu'à l'écrit. Elle peut exprimer aussi la joie, la tristesse, la surprise, la colère etc.

A l'oral, la phrase exclamative se caractérise par le ton et dans l'écrit par le point d'exclamation, l'intonation est souvent descendante.

↙ ↘
Comme elle est charmante !


Pour ce fait, A.Goosse et M.Grevisse écrivent « *Beaucoup de phrase exclamatives ne se distinguent des énonciatives que par des éléments phoniques et, dans l'écrit, par le point d'exclamation* ». Ils ajoutent que la phrase exclamative rend compte de la charge affective

¹ Ibidem, p.95

² Maurice. Grevisse et A.Goosse « Le bon usage », op.cit, p.613-614

d'une pensée, elle correspond aux humeurs, au tempérament et au caractère, elle est spontanée et peut être soit ouvrante, soit fermante.

Exemple :

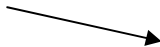
C'est horrible !


C'est horrible !¹

5.4. La phrase injonctive : (ou impérative)

Pour ce type de phrase, le locuteur demande ou interdit un acte à une chose personnifiée, elle concerne aussi bien l'ordre que la demande, le conseil et la prière, la supplication et la recommandation. La phrase injonctive est marquée souvent par une intonation descendante.²

Exemple :

Prenez ce stylo.


Concernant la phrase impérative M. Grevisse et A. Goosse disent qu'elle se termine le plus souvent par un point dans l'écriture, comme il est possible de mettre un point d'exclamation pour indiquer qu'elle est prononcée avec une force particulière.

Il est évident que les éléments prosodiques ne pouvaient pas produire le sens tout seul, mais ils aident au moins à distinguer les groupes grammaticaux et les unités sémantiques, aussi ils aident à faire comprendre le rapport entre les groupes des mots. Cela explique la relation profonde entre la grammaire et la prosodie, et plus naturellement entre la prosodie et le sens de la phrase car le problème de sens, celui de la phonétique et celui de la grammaire sont bien dans un rapport étroit.

6. Les rapports entre ponctuation et prosodie :

Si nous écoutons un dialogue nous pouvons constater que les pauses ne s'y répartissent pas de la même façon que les signes de ponctuation dans la transcription écrite, par exemple certaines pauses respiratoires n'ont pas de marque à l'écrit. Cependant on

² Maurice. Grevisse et A.Goosse « Le bon usage », op.cit, p.616

voit apparaître des signes de ponctuation à des endroits où l'énoncé oral ne comporte pas de pause.

Les propos de Beguellini nous expliquent mieux cette interrelation. Pour lui « *La ponctuation dans sa fonction de représentation de la prosodie vise traditionnellement le décodage elle sert alors de didascalie pour la récitation d'un texte conçu et travaillé pour être un produit fini* »¹

Par ailleurs, certains linguistes se sont penchés, de manière théorique, sur la question des liens unissant la ponctuation à la prosodie.

C'est le cas de *Nina Catach* (1994) qui note que, même si la ponctuation a d'abord un rôle syntaxique, elle conserve les aspects les plus linguistiques des faits d'intonation.² Selon elle: « *La ponctuation appartient [...] à l'oralité et à l'écriture. Elle est à la fois, comme le langage d'ailleurs, subjective et objective* »

Claude Demanueli (1987), de son côté, parle d'une double dimension de la ponctuation : « *Dénotative, en ce qu'elle n'aura d'incidence que sur le contenu référentiel du message et connotative, en ce qu'elle nous fournira un ensemble d'informations non sur le référent décrit, mais sur l'émetteur "fonction expressive"* »³

La ponctuation, à l'écrit, comme l'intonation, à l'oral, pourrait donc permettre d'évaluer la façon dont se situe le sujet d'énonciation vis-à-vis du contenu de son énoncé, son état émotionnel, son engagement ou, au contraire, son refus de s'engager.

Claire Blanche-Benveniste (1997) n'est pas du même avis et argumente en faveur de l'autonomie des deux systèmes. Pour Blanche-Benveniste, l'usage conventionnel des signes de ponctuation n'est pas en rapport direct avec les phénomènes de la langue parlée qu'ils seraient censés représenter. Elle constate que les points notent plus une limite syntaxique de fin de phrase qu'une pause réelle, et que même si l'on fait sentir oralement une pause très forte entre un sujet et son verbe, l'indiquer par une virgule est défendu par la plupart des grammairiens⁴. D'après elle, pour mettre de la ponctuation dans une transcription de l'oral, on doit s'appuyer sur d'autres indices que la pause, en particulier l'intonation.

6.1. Signes de ponctuation et pauses orales :

¹ Beguellini2002, op.cit p.101

²N. Catach, op.cit p.33

³ Ibidem p.52

⁴Ibidem p.101

Un bon nombre de grammairiens véhiculent l'idée que la ponctuation a d'abord une valeur prosodique et qu'elle est donc en relation étroite avec l'oral. Il est à noter que les études expérimentales qui ont été consacrées à cette relation entre ponctuation et prosodie sont nombreuses. En effet, parmi les grammairiens qui ont procédé à des analyses expérimentales pour étudier la relation entre les pauses orales et les signes de ponctuation nous citons Védénina (1989) et Pasques (1977). Leur étude était fondée sur des textes lus à voix haute. Une autre étude expérimentale, celle de Steeger qui s'est intéressé aux liens unissant la ponctuation et différents aspects de la prosodie.

6.1.1. Les études de Védénina :

Védénina (1989) rapporte les résultats d'une analyse expérimentale dont le but était d'établir des correspondances dans un texte lu entre la présence de pauses orales et la virgule vue comme leur équivalent. Dans cette expérience, les sujets étaient invités à dire si la phrase écoutée était divisée en plusieurs segments, à préciser où ils entendaient une pause et à écrire la phrase écoutée en y ajoutant la ponctuation qu'ils croyaient nécessaire.

Pour son analyse, Védénina distingue trois cas, selon que la virgule a une fonction sémantique, stylistique ou syntaxique¹. Les conclusions de l'étude sont :

1) les virgules sémantiques (qui permettent de mettre en relief un membre de phrase qui, selon les règles d'accentuation, doit jouer un rôle secondaire dans la prononciation) « sont toujours prononcées, ayant une pause équivalente dans la chaîne parlée » : *Et voici que va se poser la question troublante, impérieuse.*

2) les virgules stylistiques (qui permettent à celui qui écrit d'augmenter le poids informationnel d'un mot ou d'un groupe de mots) « sont toujours marquées à l'audition »
Exemple : C'est un jardinier qui boite, et qui boit.

3) les virgules syntaxiques, « qui indiquent l'ordre des mots », constituent un cas plus complexe. Dans les phrases courtes, les auditeurs constataient une absence de pause; dans les phrases à plusieurs syntagmes, ils ne pouvaient affirmer avoir entendu une pause, bien qu'ils distinguaient « le segment dit syntaxiquement inattendu » :²

*Exemple : * Il prendra, avec les années, une valeur inestimable, (phrase courte)*

¹ Védénina, op.cit p.142-143

² Védénina L.G, « La triple fonction de la ponctuation de la phrase : syntaxe communicative et sémantique » p.154

** Des lettres d'amour, toutes de pure poésie, que, avant sa mort, elle lui à écrites mais n'a jamais osé lui envoyer, (phrase longue)*

Védénina mentionne aussi que l'intonation et la ponctuation sont basées sur le même principe ; selon elle, environ les deux tiers des virgules ont des équivalents à l'oral. Elle ajoute que l'analyse expérimentale montre que la division en segments se réalise plus souvent à l'aide de l'intonation : pour un signe de ponctuation, on retrouve environ trois marques prosodiques possibles. Elle conclut en précisant qu'il existe un parallélisme fonctionnel entre l'intonation et la ponctuation.

6.1.2. Les études de Pasques :

Pasques, pour sa part, a étudié ce que devient la ponctuation d'un texte écrit au cours d'une lecture à voix haute par l'auteur même du texte. Le texte écrit était composé de 60 phrases commençant toutes par une majuscule et se terminant par un point (53 phrases) ; un point d'interrogation (6 phrases) ; un point d'exclamation (1 phrase). L'arrangement rythmique oral du texte lu montrait le regroupement de 229 structures sonores en 76 unités de sens et d'intonation, suivies d'une pause; les 60 phrases de l'écrit avaient donc été fragmentées en 76 phrases orales¹

Elle a noté que les trois quarts des pauses observées à l'oral correspondaient effectivement à un signe de ponctuation à l'écrit. Dans le cas des virgules, les deux tiers étaient marqués par une pause à l'oral. Elle a également constaté qu'aux 53 phrases de l'écrit commençant par une majuscule et se terminant par un point correspondaient 46 unités de phrases orales, la lecture n'ayant pas tenu compte des points de l'écrit dans les sept autres cas : ils ont été soit déplacés, soit supprimés, en raison du sens, de l'expressivité du rythme et quelquefois du débit de la parole

Elle conclut ses travaux de la façon suivante : « *Il pourrait y avoir, en fin de compte, une correspondance assez étroite entre l'interprétation orale d'un texte (distribution des pauses, place des accents rythmiques, mélodie de la phrase) et la distribution des signes de ponctuation à l'écrit, si celle-ci est faite en fonction de critères syntaxiques, sémantiques, mélodiques, voire respiratoires, en vue de la lecture à haute voix.* »²

¹ Pasques, op.cit, 1977 ; p. 200-201.

² Ibidem p. 222

6.1.3. Les études de Steegar :¹

Steegar, pour sa part, (1975), s'est intéressé au lien unissant la ponctuation et la prosodie. Sa recherche se voulait descriptive et expérimentale. D'une part, il souhaitait examiner comment les éléments prosodiques (hauteur et pause) peuvent influencer la ponctuation et, à l'opposé, comment la ponctuation influe sur l'intonation. Pour ce faire, il a exploité deux corpus. Le corpus (A) était constitué de vingt courtes sélections de discours oral spontané choisies au hasard à partir d'enregistrements d'entrevues réalisées dans le cadre d'une émission de radio intitulée *Impromptu de Paris*. Le corpus B comprenait vingt sélections choisies au hasard à partir de textes lus par quinze locuteurs natifs francophones. Dans les deux corpus, les sélections allaient de 30 secondes à une minute. Dans un premier temps, Steegar a demandé à ses informateurs, dix locuteurs natifs français, de ponctuer les transcriptions des deux parties du corpus, d'abord sans l'aide des enregistrements sonores, puis, deux mois plus tard, avec l'aide de ceux-ci.

Dans un second temps, il a analysé des oscillogrammes produits à partir des sélections du corpus en vue de vérifier comment, du point de vue perceptuel et acoustique, l'auditeur interprète la réalisation orale des signes de ponctuation. Les résultats qu'il a obtenus indiquent que, pour le discours oral spontané, le système de ponctuation utilisé se résume à trois signes : la virgule, le point et le point d'interrogation. Steegar en arrive à la conclusion qu'il est impossible d'associer des caractéristiques acoustiques précises à chaque type de signe de ponctuation. D'après lui, on ne peut considérer la ponctuation seulement en fonction des pauses qu'elle « injecte » dans le langage. Elle doit être considérée en termes de pause et de variation de l'intonation. Il observe en outre qu'il y a beaucoup de variabilité individuelle dans l'usage que les sujets font des différents indices.

C'est ainsi que certains semblent noter davantage les pauses que les variations de hauteur, alors que d'autres sont plus sensibles à la hauteur qu'aux pauses. Il a également noté qu'il est plus fréquent de rencontrer un signe de ponctuation sans correspondance avec une pause qu'un signe de ponctuation ne pouvant être associé à une variation de la hauteur. Par ailleurs, les pauses et les variations de hauteur de l'oral ne sont pas toujours notées par un signe de ponctuation. Selon lui, cette symétrie est liée aux contraintes de la respiration ou encore à l'organisation des groupes sémantiques du français.

Steegar conclut en disant que même si la ponctuation et la prosodie sont souvent redondantes l'une par rapport à l'autre, on pourrait toujours à la rigueur se passer de la

¹ Steeger (1975) ; op.cit p.284-289

prosodie à condition d'avoir la ponctuation et, inversement, on pourrait toujours se débrouiller sans ponctuation en autant que l'on dispose de la prosodie. Il lui semble par contre, impossible de ne pas recourir aux deux systèmes simultanément¹.

En somme, les travaux de Védénina, de Pasques et de Steegar montrent bien que l'on ne peut nier qu'il existe un rapport entre certains signes de ponctuation et certains traits prosodiques de la langue parlée.

Alors, nous avons déduit, à travers les descriptions des différentes expériences établies au-dessus, que les signes de ponctuation traduisent les différents aspects de la prosodie et que ces deux systèmes de la langue ont un lien congénital.

Conclusion :

Ce chapitre a mis en relief la relation qui existe entre la prosodie et les signes de ponctuation. Nous avons montré comment l'expression orale varie en fonction des types de phrases et des différents signes qui se trouvent dans un texte.

¹ Ibidem p.291

Pour certains linguistes l'écriture est le « vêtement » de la langue, ce fait, explique la double mission des signes de ponctuation au niveau de l'oral et de l'écrit.

Remarquons l'exemple suivant :

« Merci. » « Merci ! » et « Merci ? »

Ces trois propositions ne veulent pas dire la même chose, cependant il y a le même mot utilisé. Sur le plan syntaxique, la première proposition est énonciative, la deuxième est exclamative, et la troisième expression est interrogative, en outre au niveau de la prosodie, ces trois propositions nominales se lisent de trois façons différentes.

En conclusion, la ponctuation est donc un système précieux pour tout scripteur et tout lecteur, elle comporte au moins deux visages : l'un grammatical, plutôt logique, et l'autre rythmique, plutôt expressif même si elle ne constitue toujours pas un savoir enseigné à part entière, nous ne pouvons pas nier le rôle de la ponctuation tant sur le plan de la lecture que sur le plan de l'écriture.

Par ailleurs, l'usage des signes de ponctuation demeure complexe comme l'affirment M. Grevisse et A. Goosse dans « le bon usage » :

« L'usage laisse une certaine latitude dans l'emploi des signes de ponctuation. Tel écrivain n'utilise jamais un point-virgule. Une relation peut être marquée au moyen d'une virgule par celui-ci, au moyen d'un point-virgule par un autre, au moyen d'un double point par un troisième. L'abondance des virgules peut s'expliquer tantôt par des raisons purement logiques et tantôt par référence à un rythme oral qui multiplie les pauses »¹

Nous aborderons dans le chapitre suivant la production écrite et l'effort cognitif dans le processus rédactionnel.

1. Bref historique des conceptions didactiques de la langue écrite :

Le rapport de l'écriture dans le champ de la didactique du français comme discipline scolaire prévoit l'enseignement de cette activité à tous les niveaux de la scolarité et même

¹ M. Grevisse et A. Goosse op.cit p.213

à l'université. Jusqu'aux années quatre –vingt, l'écriture était un thème mineur de la didactique du français.

Dans ce qui suit, nous essayerons de dresser un portrait des approches qui ont influencé et influencent encore les pratiques pédagogiques afin de mieux comprendre les orientations didactiques privilégiées concernant les pratiques d'écriture en classe.

Au cours des années cinquante, la méthode traditionnelle a connu la plus grande période d'influence sur le plan didactique, cette approche nommée aussi "grammaire traduction" à origine, elle était appliquée à l'étude des langues vivantes où le souci crucial est porté sur les exercices portant l'acquisition des règles de grammaire de façon à préparer l'apprenant à lire et à traduire des textes littéraires, cependant pour (Comaire et Ray Mond ,1994), cette approche vise à préparer l'apprenant à la traduction des textes et non pas au développement des compétences au niveau de l'usage de la langue écrite (audio –lingual méthode)

Les années soixante étaient marquées par l'approche audio –orale. Née du besoin de l'armée américaine dans les années quarante sur le plan didactique, afin de former des militaires bilingues. Cette méthode est inspirée des théories behavioristes qui sont considérées souvent comme l'application pédagogique la plus évidente dont les techniques de base en est : présentation orale de dialogue, exercice intensif, élimination de la grammaire. Cette approche favorise donc les activités d'apprentissage accordées à l'expression orale, or peut d'activités sont liées à l'expression écrite qui se limite essentiellement à des exercices de transformation et de substitution au niveau de la structure linguistique des phrases, par exemple : dans un exercice l'élève doit essentiellement remplacer un mot par un autre dans une phrase (une chaîne) cela se fait donc par une simple substitution lexicale, sans porter attention à la structure elle-même. Admettant que ces exercices aient une efficacité concernant la construction des phrases simples.

Actuellement cette approche est utilisée dans l'apprentissage de la langue maternelle afin d'amener les élèves à améliorer leurs phrases en travaillant les quatre axes linguistiques : La modification, la substitution, le déplacement d'éléments dans la phrase. En tout état de cause, les auteurs les plus concernés dans cette approche (Caroll, 1963 ; Lane ,1964 ; Schere et Wertheiner ,1964) admettent que l'efficacité des méthodes audio-orales est loin d'être démontrée.

Au cours des années cinquante à soixante dix, une approche appelée structuro-globale audiovisuelle a été développée, qui consistait en une méthode phonétique de reproduction

des sons, du rythme et de l'intonation d'énoncés entendus, la dictée constitue la principale activité de production écrite parce qu'elle sert de prétexte à la lecture orale des phrases.

La langue écrite est considérée comme un moyen de communication, elle se définit comme suit : «une transposition matérielle des sons ou phonèmes de la chaîne parlée [...] en signes graphiques » (Estienne ,1977)

Une nouvelle approche a eu lieu dans la même période centrée principalement sur les processus mentaux mis en œuvre au cours des activités d'apprentissage qui est l'approche cognitiviste. Elle tente de créer une automatisation chez l'apprenant en insistant sur l'importance du rôle que ceux- ci jouent dans leur apprentissage, particulièrement en ce qui concerne la compréhension

Cette approche explique aussi la place importante qu'occupe les activités d'écritures dans l'apprentissage de la langue en mettant en évidence des stratégies d'écriture nécessaires au développement des compétences en production écrite chez les apprenants.

Parallèlement aux théories cognitivistes, l'approche communicative a connu une diffusion vers la fin des années soixante, la communication selon (Moirand, 1982) est« un échange interactionnel entre aux moins deux individus situés socialement, échange qui se réalise à travers de l'utilisation des signes verbaux et non verbaux, chaque individu pouvant être tour à tour(ou exclusivement) soit producteur soit consommateur de message » ;ici le principe de l'interaction sociale fait le plus souvent référence à des situations par rapport avec les participants en mettant l'accent sur : les aspects interactionnels, des contraintes discursives. Ainsi que les contenus d'enseignements découlant des besoins de communication des apprenants avec les activités d'apprentissage s'inscrivent dans un contexte spécifique de communication. Malgré l'influence des courants cognitivistes et socioconstructivistes quand à l'élaboration des divers modèles du processus rédactionnel, la pratique d'enseignement de L'écriture se trouve un peu changé parce qu'elle est encore dominée par l'approche traditionnelle en raison du fait que¹les enseignants ne sont pas formés à agir sur les composantes cognitives appliquées au cours de la production écrite et qu'ils éprouvent, eux aussi, une seule gestion des stratégies de révision efficaces aux apprenants comme le montre (Gervais et Noel Gauderault 1992) p.137« Les enseignants sont démunis pour déterminer les causes des problèmes de

¹ Sophie Moirant ; 1982 In « L'approche communicative de l'écrit » p. 9-10

cohérence et pour annoter les productions de façon à permettre à l'élève de corriger son texte avec une certaine efficacité¹ ».

La psychologie cognitive, de manière générale, cherche à appliquer les activités mentales en terme de processus cognitifs et elle concentre sur la conception du "traitement de l'information". Les résultats de ces recherches actuelles démontrent que l'écriture constitue une activité complexe à l'intérieur de laquelle, différents composants sont liées étroitement à l'individu, au texte lui même et au contexte de l'écriture.

2. Ecrire en langue étrangère :

L'écrit, a longtemps, était relégué au second plan dans l'apprentissage des langues étrangères, ce que déplore Kahn (1993), en introduisant à un ouvrage collectif sur les pratiques de l'écrit en français langue étrangère. Mais actuellement on assiste à un renouveau : les vertus cognitives de l'écriture (prise de recul par rapport à la langue, aide à la mémorisation) et ses intérêts culturels sont maintenant mieux reconnus. Les pratiques se sont diversifiées, comme en langue maternelle.

Comme nous avons su, l'écriture en langue étrangère présente des difficultés spécifiques qui empêchent les apprenants à mettre efficacement en œuvre des stratégies de production textuelle dans la langue seconde pratiquement automatisées en langue maternelle. On peut donc avancer que la surcharge cognitive guette le scripteur, en L2 plus encore qu'en L1, et que les facilitations procédurales seront d'autant mieux venues.²

3. Rôle de la langue maternelle dans la production en L2 :

Pour bien écrire individuellement et encore plus peut être collectivement, il faut avoir un savoir faire procédural se manifestant aux différents plans d'organisation du discours. Il faut également faire preuve d'une compétence technique, dite stratégique par Bereiter et Scardamalia (1987). Ce groupe postule que le passage d'une langue à l'autre est moins susceptible de la déstabiliser que les compétences déclaratives et surtout procédurales, dès que les sujets ont atteint une certaine maîtrise en langue étrangère.

¹ Ibidem p.12

² Wollf op.cit p.130

Les recherches établies par Barbier (2003) ¹et Roca de Larios, Murphy et Marin (2002) ont mis l'accent sur les différences de traitement en langue maternelle et langue seconde, ils ont signalé la difficulté de telles synthèses en raison de l'hétérogénéité des approches méthodologiques employées et des profils très variés des rédacteurs.

Néanmoins, si la construction d'habiletés rédactionnelles en langue seconde implique l'acquisition d'un nouveau code graphique et d'un minimum de connaissances lexicales, syntaxiques et discursives, elle implique aussi la mise en place et le développement des processus de planification de mise en texte et de révision.

Selon Barbier (2003) le but n'est pas de s'intéresser à la dynamique propre à la gestion en temps réel de ces processus, mais d'étudier par le biais de la révision et de la co-révision les modifications du contenu conceptuel du texte et par inférence les effets sur le traitement du premier jet en langue seconde, de la réactivation des connaissances construites en langue maternelle.²

4. La production écrite : activité complexe mais possible :

La production écrite est une activité signifiante qui permet à l'élève d'exprimer ses idées, ses intérêts, ses sentiments et ses préoccupations pour les communiquer à un destinataire. Aussi, une forme de communication exige la mise en œuvre des habiletés et des stratégies que l'apprenant sera appelé à maîtriser au cours de ses apprentissages

Dès l'entrée à l'école primaire, il importe que l'enfant scripteur s'interroge sur la qualité orthographique de sa production écrite. Celle-ci, tel que nous la concevons, est l'expression personnelle d'un écrit par l'apprenant. Néanmoins, l'enseignement de l'écriture, depuis longtemps, s'est fondé sur la connaissance des règles grapho-phonétiques et grammaticales qui visent à rendre l'apprenant autonome. Aujourd'hui, l'expression écrite est remise en question.

Dans les activités cognitives générales, tout traitement de langage sollicite la mémoire (stockage, activation, récupération par analogie), c'est-à-dire le rédacteur mobilise des connaissances et des ressources cognitives afin de traiter le langage. L'enregistrement de l'information en mémoire à long terme, récupérer et combiner en quantité d'informations linguistiques associées aux mots d'ordre phonétique et sémantique à la phrase et au texte

¹ A. Gabsi, « Contexte plurilingue et construction de connaissance co-construction via la réécriture croisée à distance en contexte plurilingue. Université Paris 8, 2004 ; p.15

² Ibidem

d'ordre grammatical et pragmatique. Se sont des activités mises en œuvre en compréhension comme en production, à l'oral comme à l'écrit.

Selon Fayol (1991), l'activité de production se repose sur trois niveaux de traitement de l'information :

1\ - Le niveau de capteur dont la fonction est d'extraire des informations de la mémoire et de l'environnement en fonction des contingences et de la situation du type de discours et de la thématique.

2\ - Le niveau linguistique dont l'enjeu est la structuration syntaxique et l'escale de la cohésion et de la cohérence du texte.

3\ - Le niveau graphique qui permet la matérialisation du message.¹

L'écriture a un fonctionnement spécifique qui se distingue du langage oral tant du point de vue des contenus que de celui de la forme en effet, la connaissance des règles nécessaire à l'écriture n'est qu'un outil et non le but de l'apprentissage.

Cette tâche de résolution de problème fait, ici, référence à une situation mal définie pour laquelle le scripteur connaît l'objectif d'écriture poursuit, c'est-à-dire le scripteur doit sélectionner les connaissances relatives et pertinentes sur son objet d'écriture en mettant en place des stratégies efficaces, tout au cours de la démarche pour la résolution de la situation problème auquel il est confronté (Hayes, 1989).

Les chercheurs qui se sont penchés en psychologie cognitive ont éprouvé que “ La production écrite a été beaucoup moins étudiée que la production orale “ (Crozier, Gaonach Et Passerault ,1996 ; Fayol, 1997 ; Piolat Et Pelissier ,1998 ; Zesiger ,1995)

Ceci s'explique vraisemblablement, parce qu'il s'agit d'une activité encore plus difficile à étudier que la production orale, le produit : mots, phrases ou texte est tellement éloigné des processus mis en jeu à l'activité d'écriture, qu'il est difficile de découvrir ces processus à partir de la production d'écrit qui doit s'inscrire dans une véritable situation de communication. De manière générale, la production écrite est un acte récursif comportant plusieurs étapes : la création d'idées, la définition précise du sujet par l'organisation des idées, le portage et la diffusion afin de mener à la communication claire et précise du message.

4.1. La production des mots:

¹ Selon Livet (1989 ; 1992) cité par M. Fayol op.cit p.95

Selon Lvelt (1992) cité par M. Fayol « *Les êtres humains peuvent produire en situation habituelle, à l'oral de deux à trois mots par seconde, sélectionnés au sein d'une base comportant un très grand nombre d'items (de 20 à 40000 mots) une vitesse pareille d'accès nécessite que le stock lexical soit organisé de façon à permettre la récupération la plus rapide des items les plus fréquents tout en minimisant les risques d'erreurs et recherches prolongées.* »¹

Le scripteur sélectionne les items mais aussi attribue le rôle de chacun d'eux, en effet par exemple : il y a des recherches qui postulent que les sujets accèdent à deux types d'informations sur les mots : les lemmes (sens et statut grammatical du mot) et les lexèmes (sons des mots).

La construction du message, dans toute langue, se base sur un compromis variable entre lexicalisation (c'est-à-dire associer des mots à des situations ou des concepts) et linéarisation en énonçant des suites organisées des segments linguistiques, cette libération prend deux aspects : Premièrement, au niveau de la proposition ou de la phrase ; deuxièmement, au niveau des propositions et /ou des phrases ; les deux linéarisations sont enchaînées de manière plus au moins organisée dans des paragraphes qui, eux mêmes, s'agencent en texte.

En psychologie cognitive, la reconnaissance des mots écrits est traversée par un débat théorique fondamental sur la modularité de l'esprit. Cette approche modulaire consiste à rejeter le rôle du contexte, c'est-à-dire la compréhension de la signification de chaque mot se fait à partir d'un traitement lexical.

La production des mots a donné lieu à de nombreuses études et à différentes classifications, en s'appuyant sur des caractéristiques variées qui montrent que les mots sont des outils utilisés par le scripteur pour manifester la continuité du sens.²

4.2. La production des phrases :

L'étude de la production des mots et à un moindre degré, celle de la production des syntaxes et des phrases simples sont probablement, le domaine dans lesquels la connaissance des niveaux de représentation et de mécanismes a le plus évoluée.

La phrase objet a deux critères, logique et grammatical dont le premier est du sens logique, cette logicité faite appel aux schémas habituels de pensée.

¹ M.Fayol op.cit p.95

² Ftahault (1978) op.cit P.108

Le deuxième, celui de la grammaticalité, qui constitue les règles d'agencement des mots de la langue. En effet, une seule phrase ne suffit pas, généralement à exprimer complètement une idée qui nécessite plusieurs phrases pour être claire.¹

4.3. La production des textes :

En psychologie cognitive, la production du texte s'étudie en analysant trois types de phénomènes et leurs interrelations: les conditions textuelles dans lesquels la production émerge, les processus mis en œuvre pour réaliser la tâche langagière et les caractéristiques du produit langagier.

La rédaction d'un texte intervient dans un certain contexte, cette activité est réalisée individuellement ou collectivement avec ou sans contrainte, avec ou sans outils. D'un point de vue méthodologique, la mise en écriture du texte impose la linéarité sous la forme d'enchaînement des phrases dit « progression thématique » et la cohérence du texte, c'est-à-dire le scripteur doit produire un texte en prenant en considération la continuité de sens.

De plus, cette activité exige la mise en œuvre de plusieurs mécanismes, cependant le scripteur se trouve toujours incapable à produire un texte, même composé de quelques phrases. Il doit mettre au point d'architectures intégrant les aspects métacognitifs du contrôle de la rédaction du texte qui est un objet prioritaire (Gombert, 1990).

Rédiger un texte demeure une activité difficile à accomplir pour le scripteur novice. Selon Scardamalia et Breiter (1986) « le scripteur novice éprouve des difficultés à alimenter son écriture » et surtout lorsque ses connaissances sur le domaine sont insuffisantes, il ne trouve pas les informations nécessaires sur le sujet, il est donc dans un état d'handicap et de désarroi langagier.

Deux systèmes simulants ont été proposés par ces auteurs en aidant le scripteur novice dans sa tâche de production des textes qui sont : le système d'auto questionnement et d'auto-évaluation, aussi pour orienter son attention sur le contrôle au niveau sémantique et non seulement sur le niveau de la surface textuelle. (Esperets, 1991 ; Hays et Flower , Schriver, Starman ,Carey ,1987 , Piolat et Roussey ,1995 , 1991 ; Scardamalia ,Breiter ,1984) .

¹ Selon Lvelt (1989 1992) cité par M. Fayol op.cit p 96

Selon (Hayes et Al, 1987), des tâches de correction d'erreurs implantées ou de complètement de récits à phrases manquantes peuvent aider le scripteur novice à apprendre à réécrire c'est-à-dire à transformer un texte incomplet en fonction de sa cohérence sémantique globale.

Concernant le système d'auto-questionnement, c'est le processus qui aide le scripteur novice à rentrer dans une activité de réécriture : fixation des débuts et des contraintes, lecture et définition des problèmes, sélection d'exécution d'une stratégie de révision afin de faciliter l'aide à la réécriture. Ces deux systèmes fournissent une assistance à la métacognition (Piolet, Roussey, 1992) afin d'ouvrir la voie à de nouvelles recherches en s'appuyant sur la rédaction d'un texte, c'est faire recours à ses connaissances auxquelles renvoie le texte ; relatives (la syntaxe, l'orthographe) et pragmatiques qui concernent l'adaptation du texte à l'intention communicative de l'émetteur au récepteur sous forme d'un ensemble de phrases qui donnent un ensemble d'idées cohérentes, prêtes à transmettre.

5. Enseignement de la production écrite :

La question de l'enseignement de la production écrite est fort importante et complexe. L'application des connaissances dans un domaine peu (ou mal) structuré présente des difficultés particulières et nécessite une représentation flexible des connaissances, pouvant être facilement aménagée ou réaménagée pour satisfaire avec exigences de la situation. Si la production écrite et comme nous l'avons prétendu, un domaine peu (ou mal) structuré, chaque situation d'écriture est un cas à peu près unique et exige une solution tout à fait particulière que le scripteur doit pouvoir construire ou élaborer en tenant compte de ces caractéristiques.

Une organisation des connaissances qui serait trop rigide et dont on ne pourrait modifier les relations risquerait de conduire à un échec. Dans tous les cas, on demande l'utilisation d'un sous-ensemble (ou d'une représentation particulière) des connaissances selon un assemblage qui doit correspondre aux exigences de la situation.

Du point de vue de l'enseignement, on ne facilitera pas l'apprentissage de la production si l'on fournit à l'apprenant, pour représenter ces connaissances complexes, des organisations simples et rigides reflétant une structure idéale à retenir. Pour que des connaissances soient organisées de façon flexible, elles doivent être apprises ou mentalement représentées au moment de leur construction de différentes manières et

accessibles pour d'autres regroupements afin de répondre aux besoins des situations particulières que le scripteur pourra rencontrer.

6. Les difficultés d'apprentissage de l'écrit :

Maîtriser l'écrit c'est la maîtrise de la structure interne pour articuler ces idées clairement c'est avoir un bagage lexical conséquent et c'est surtout avoir des qualités rédactionnelles qui font qu'une production n'est pas simplement la juxtaposition de phrases traitant le même sujet.

L'écriture recouvre de multiples dimensions tant langagières que psychologiques et sociales qui s'influencent mutuellement. Elle demeure un instrument de communication irremplaçable, mais particulièrement codé par les échanges à l'écrit, qui s'intègrent en effet, dans des contextes socio-intentionnels particuliers qui définissent en un ensemble de conventions très précises, les pratiques et les relations entre les acteurs. Le monde de l'écrit est donc particulièrement complexe et il nécessite non seulement un apprentissage technique mais aussi l'appropriation d'un certain nombre de compétences relevant de divers champs : social, culturel, cognitif et linguistique.

Claude Simard (1992), distingue sept types de facteurs de difficultés dans l'apprentissage de l'écriture

- *Motivationnels* : Avoir envie, oser écrire, accepter de laisser sa trace, d'échanger, de se dévoiler.
- *Enonciatifs* : Tenir compte des caractéristiques de la chaîne écrite, différentes de celles qui sont propres à l'oral (le caractère différé, l'exhaustivité, la prise en compte des conditions d'écriture et de lecture...)
- *Procéduraux* : gérer simultanément, ou dans un temps très court, plusieurs opérations cognitives complexes (rassembler des informations, les structurer, les retravailler...)
- *Textuels* : Se familiariser avec différents types et genres de textes et adapter son écriture à leurs organisations respectives (une affiche se construit différemment d'un mode d'emploi).
- *Morpho- syntaxiques et lexicaux* : Structurer des phrases et recourir à un vocabulaire précis et adapté à chaque situation d'écriture.
- *Orthographiques* : respecter le code graphique, adopter une attitude de questionnement par rapport à ses propres écrits, recourir à des outils de référence.
- *Sensori-moteurs* : engager son corps dans la tâche d'écriture, manier le stylo.

Pour Simard, la distinction de ces sept facteurs, aide à mieux cerner les différents aspects de la dynamique de l'apprentissage difficile de l'écriture et à proposer des pratiques de soutien centrées sur les difficultés effectivement rencontrées par les élèves.

En effet, le manque de procédures et d'automatisation des connaissances liées à la maîtrise des règles de la langue crée une surcharge cognitive chez l'apprenant ce qui rend la tâche rédactionnelle d'autant plus complexe et ardue.

7. Le processus rédactionnel : modèle de Hayes et Flower.

Ce modèle cognitif de rédaction consiste, essentiellement, à transformer un texte cohérent et structuré sur l'activité cognitive de l'écriture en trois éléments fondamentaux qui sont : la planification, la textualisation, et la révision.

En effet, les chercheurs de ce modèle emploient abondamment l'analyse protocole de pensée à haute voix comme source d'information afin d'identifier les activités constructivistes associées à la rédaction des textes chez les scripteurs. Ces travaux constituent essentiellement une référence incontournable dans le domaine de la composition des textes.

La démarche cognitive proposée par Hayes et Flower (1989)¹ est parmi les modèles de production les plus propices qui ont discutés chacune de ces étapes. Les travaux de ce modèle constituent depuis une dizaine d'années une référence incontournable dans le domaine de rédaction. Dans ce qui suit, nous essayerons de donner une idée fine que possible sur le processus rédactionnel selon Hayes et Flower. Selon ce groupe de chercheurs la production écrite se fait en trois étapes :

7.1. L'étape de planification :

L'activité de planification met en jeu des processus de lecture et d'écriture, c'est le moment où le scripteur se trouve face à un problème, c'est-à-dire une situation d'écriture qui exige des étapes pour être résolue : le type de texte dont il doit faire face et l'objectif de l'écriture. Selon ce modèle, le processus de planification comprend trois sous processus afin d'établir un plan de production de texte, dans lequel le scripteur se fixe une intention précise quant aux idées développées ou à développer dans sa rédaction pour la mise en texte.

¹ Hayes et Flower (1989) in « production du langage » p.339

D'abord, il y a le sous processus de conception (generating) ; dans ce stade le scripteur se trouve en savoir faire il fait appel à la mémoire à long terme qui contient des connaissances qui sont difficiles à communiquer de façon explicite. En ce sens, le scripteur recouvert ses informations pertinentes sur la situation d'écriture afin de les organiser sous forme d'idées associatives.

Ensuite, le sous-processus d'organisation (organizing) qui permet au scripteur d'organiser les informations récupérées dans le premier stade en un plan chronologique qui s'accompagnent avec des repères d'organisation tels que : les flèches, les index (des numéros, etc.)

Enfin le sous-processus de recadrage (goal setting) dans lequel, le scripteur évalue et réajuste les éléments représentés dans les deux premiers sous-processus par rapport aux buts initiaux (thème) : (De quoi ? A qui... ? Dans quel but... ? Pourquoi... ?)

Lors de cette phase de planification, le scripteur revient à ces trois processus d'une mémoire récurrente, ils servent donc de référence à la rédaction puisqu'ils lui permettent d'évaluer le contenu du texte et l'aident ainsi à ne pas perdre de vue l'intention initiale qu'il s'était fixée. ¹« *Les rédacteurs les plus efficaces sont ceux qui planifient.* »

7.2 L'étape de textualisation :

(La mise en Texte). C'est à cette étape que les sujets produisent véritablement de l'écrit. Ils choisissent les mots et les structures syntaxiques qu'ils veulent utiliser (en fonction des buts établis à l'étape précédente).

Cette phase de processus de rédaction consiste essentiellement à transformer les idées en phrases complètes et compréhensibles afin de construire un texte cohérent et structuré, elle permet : une récupération en mémoire, des connaissances linguistiques nécessaires et une linéarisation des plans selon les contraintes de la langue (cohésion, connexité et cohérence du texte) c'est-à-dire l'écriture est orienté vers un objectif prédéfini. De cette façon, la production écrite prend la forme d'une énumération d'idées où l'élaboration de ces idées prend fin lorsque le scripteur n'a pas d'autres idées ou lorsqu'il croit ne plus avoir de connaissances sur le sujet. Le scripteur doit mettre en œuvre le chainage des processus rédactionnels et toutes les contraintes telles que la représentation du contexte social de production. Dans cette étape le scripteur rassemble et organise les idées.

¹ Corey, Flower et Hayes, Schiver 1987 cité par G. Week op.cit p.122

7.3. L'étape de révision :

Elle apparaît généralement à la fin de la démarche d'écriture, car le scripteur doit tenir compte du texte dans sa globalité.

Elle constitue une étape très essentielle en écriture, l'étape de révision peut être présentée tout au long de l'activité d'écriture. Selon Hayes et Flower (1986) «*La révision est subdivisée en deux sous-processus qui servent à évaluer le texte produit et l'adéquation des buts du plan élaboré pendant la planification* ». ¹

Ces deux sous- processus sont ; celui de la lecture (Reding) et de la correction ou le contrôle (Edeting) qui représentent un système de règles de production, ils permettent au scripteur de tenter un problème, d'effectuer un diagnostic et tenter d'y remédier en effectuant des modifications au texte produit c'est-à-dire arriver à la correction des problèmes linguistiques (orthographe, syntaxe, ponctuation).

Le choix de l'un ou de l'autre de ces processus dépend de la complexité du problème détecté afin que le processus de révision soit efficace. Lors de cette dernière étape, les sujets se relisent et apportent (ou non) des changements à leur texte. Ces changements concernent les différents niveaux de la langue comme l'orthographe, le choix des mots, la structure des phrases, l'ordre des paragraphes, etc. C'est aussi à cette étape qu'ils évaluent leur production : « Suis-je ici toujours en train de répondre à la question posée ?" ; « Est-ce que j'écris la formule ainsi compréhensible pour mon lecteur ? ».

Le scripteur améliore son texte en s'attardant non seulement à l'orthographe, mais aussi à la structure des phrases, au vocabulaire et à la ponctuation.²C'est au cours de ce processus que le scripteur élabore la mise en page de la production écrite.

En résumé, l'activité rédactionnelle est considérée comme une démarche de résolution de problèmes, elle peut être aussi décrite selon le nouveau modèle de Hayes (1995) par des composantes liées de façon générale au contexte de production écrite.

Le scripteur doit donc s'engager dans cette démarche en mettant en place multiples stratégies pour résoudre les problèmes rencontrés lors de la rédaction.

¹ Annie Piolat & Jean-Yves Roussey PsyCLE, Université de Provence in « Rédaction de textes. Eléments de psychologie cognitive » p.108

²Ibidem p.106-107

8. Représentation schématique du modèle proposé par Hayes et Flower pour rendre compte des étapes intervenant dans la production écrite

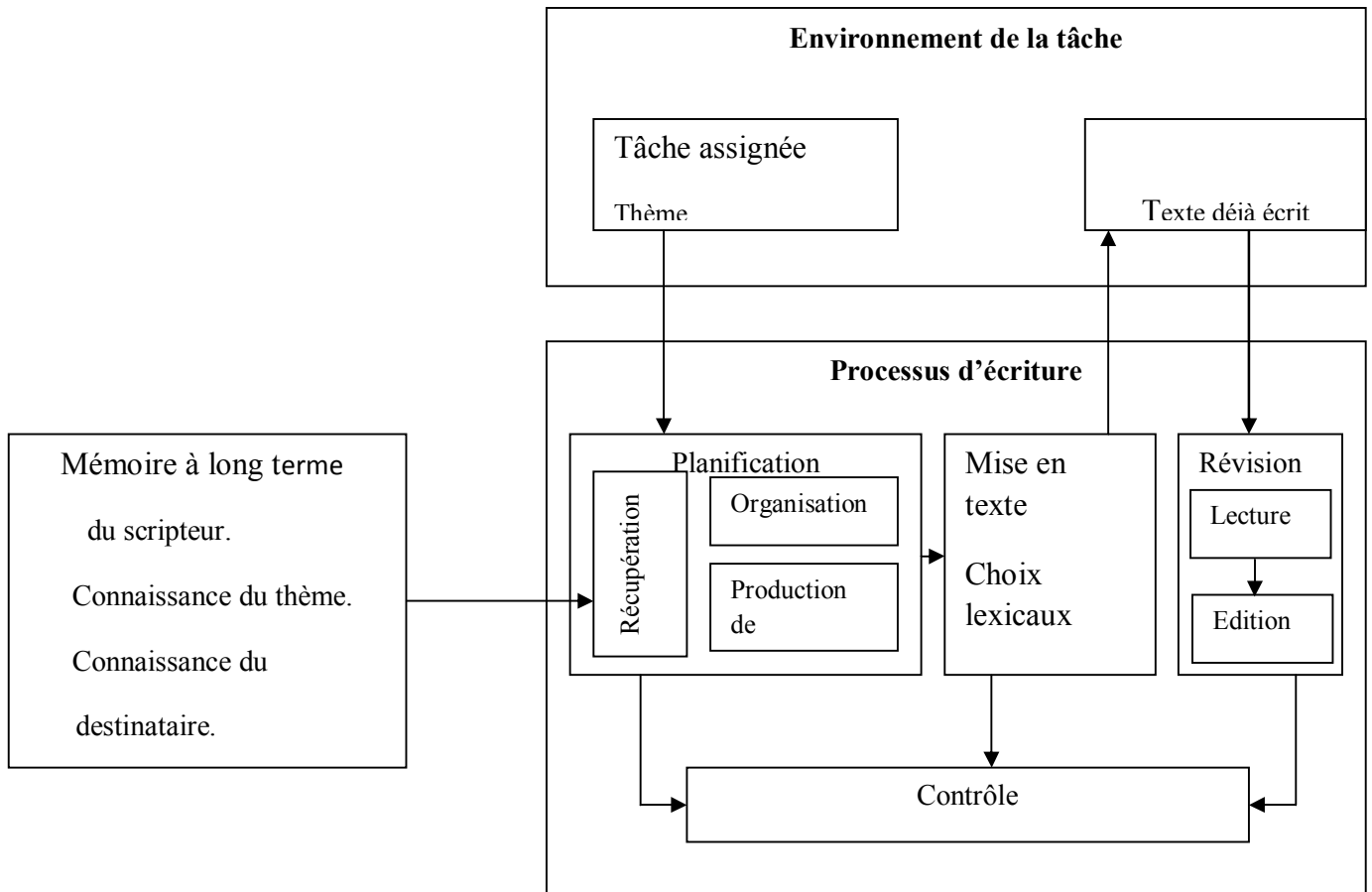


Figure :2

9. Le lien congénital : lecture/écriture :

L'incapacité à produire un texte écrit même composé de quelques phrases est statistiquement beaucoup plus importante que l'incapacité à lire. Cependant il n'y a pas de savoir lire sans savoir écrire.

*« Les actes de lecture- écriture possèdent un lien congénital, en ce sens que le contenu des écrits est issu des lectures : les productions écrites (...) sont le fruit de la mobilisation et de l'exercice des compétences variées mises en œuvre dans la lecture (...) ».*¹

Par ailleurs, l'activité d'écriture se fera dans le prolongement de la lecture dès l'école primaire et même dès la maternelle où l'on fait reconnaître aux apprenants divers écrits sociaux en les amenant à prendre conscience de l'énonciation.

¹ M. Christine et J- J Maga, *le défi lecture*. Lyon : chronique sociale, 1994 ; p.2

L'enseignement qui s'appuie sur une vision intégrée décloisonne spontanément le savoir-lire, le savoir-écrire, le savoir-parler et le savoir-écouter. Donc un lien s'établit entre les quatre compétences: lire/écrire –parler/écouter.

Apprendre à lire c'est aussi apprendre à écrire. L'apprenant apprendra autant vite et mieux qu'il sera aussi vite un producteur d'écrit par l'intermédiaire l'enseignant auquel il exposera tous ce qu'il veut dire.

Donc, la production écrite n'est pas une aptitude isolée; son acquisition est liée à la lecture car ces deux aspects du langage écrit se développent de façon parallèle et interdépendante. Puisque ces deux processus, la lecture et l'écriture, se développent simultanément, ils doivent être enseignés en même temps. La lecture est une activité préparatoire et incontournable de l'écrit.

Conclusion :

Dans ce troisième chapitre nous avons abordé les différents processus intervenant dans l'activité rédactionnelle. Nous avons su donc que la production d'écrit est une activité mentale complexe. Le rédacteur doit en effet, disposer des informations sur les contenus des textes à produire et de la connaissance sur la langue avec ses deux aspects oral et écrit afin de rédiger des écrits compréhensibles et assurer une meilleure transmission du message écrit à son destinataire. Il conviendra donc de proposer une véritable théorie qui puisse décrire de manière détaillée et précise les mécanismes impliqués dans la production écrite et expliquer ainsi les différences de performances entre ceux qui écrivent bien et ceux qui écrivent moins bien.

« Nul aujourd'hui ne songerait sérieusement à remettre en cause l'importance de la ponctuation, tant sur le plan de l'aide à la lecture et à l'expression que de la clarté des idées et de l'écriture au sens large du terme. »¹

Comme nous l'avons déjà signalé dans l'introduction générale de ce travail, le système de ponctuation est une affaire communicationnelle va du producteur au récepteur de l'acte du langage, il met en jeu de nombreux intermédiaires prenant, plus au moins, part à la constitution du message. La ponctuation est un objet d'enseignement qui pose problème aux apprenants et même aux enseignants dans tous les cycles de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère. Alors qu'en est-il de la compétence scripturale de nos "futurs enseignants de FLE"?

Ce dernier chapitre qui constitue le noyau de notre recherche, présentera en premier lieu la méthodologie du travail pratique, les outils méthodologiques et le public qui a pris part à notre enquête. Cette partie s'efforcera de répondre graduellement aux questions que nous avons posées en introduction.

1. Méthodologie du travail pratique:

Cette recherche s'est effectuée en quatre temps. La partie suivante exposera notre expérimentation en détail.

2. Les conditions de réalisation de l'expérimentation :

Dans notre étude, nous avons choisi un itinéraire de quatre séances pour une durée d'un mois. Chacune des séances a été faite durant un moment bien précis, selon la situation de chaque activité; les quatre séances ont été réparties comme le montre le tableau suivant :

Tableau 1 : Répartition des activités

Les séances	Type d'activité	Date	Durée
1	La fiche d'information	28 avril 2008	Un quart d'heure
2	Le test diagnostique	04 mai 2008	45 minutes
3	La fiche d'évaluation a-évaluation orale b-évaluation écrite	11 mai 2008	Une heure

¹ CATACH Nina, *La Ponctuation*, Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1994

4	La fiche d'écriture: a-Ponctuation d'un texte b-Production textuelle	20 mai 2008	Une heure et demie
---	--	-------------	--------------------

Cette répartition a été faite selon la disponibilité de l'enseignante qui, avec son soutien nous avons pu réaliser cette étude. Au cours de ces séances les données ont été recueillies et analysées au fur et à mesure.

La réalisation de cette expérimentation a eu lieu au cours d'une période où les étudiants avaient une surcharge d'études (période des examens de la deuxième évaluation de l'année universitaire).

Les difficultés auxquels nous avons été confrontés sont d'ordre psychique ; ce n'était pas judicieux vu que les étudiants étaient fatigués pendant la dernière période de l'année. De plus il faisait très chaud. Ce fait a, peut être, empêché les étudiants de bien saisir les activités proposées. Il aurait été préférable que cette étude pratique fût réalisée dans un moment où les étudiants auraient été plus à l'aise.

3. Les outils méthodologiques:

Les corpus qui étaient analysés pendant notre expérimentation sont les compétences théoriques et pragmatiques des étudiants de première année licence de français au niveau de leur connaissance et maîtrise du code de la ponctuation et de leur application à travers les outils méthodologiques suivants :

- Une fiche d'information.
- Un test diagnostique.
- Une fiche d'évaluation (une évaluation orale et une évaluation écrite)
- Une fiche d'écriture (ponctuation d'un texte/ production textuelle)

Nous avons fait le point en détail sur les quatre outils retenus, en commençant par:

3.1. La fiche d'information:

Le recours à cette technique nous a été dicté par l'obligation de dresser le profil général des étudiants composant le groupe testé: âge, sexe, motivation pour la filière (question 1et3), perspectives (question3) et loisirs (question7). (Cf. *Annexe.1*)¹

¹ Voir en annexe le récapitulatif des résultats.

➤ Objectifs:

Nous devons préciser ici que la reformulation de nos objectifs de recherches a eu lieu après avoir mené notre enquête ce qui explique la présence de quelques questions qui s'éloignent des objectifs attendus. Il s'agit d'interrogations susceptibles d'éclairer la relation que nos sujets entretiennent avec les deux aspects de la langue, orales et écrit (question4), la relation à la lecture (question6), à l'écriture (question8).

La cinquième question (Avez-vous des difficultés particulières en français?) avait pour ambition de savoir si les étudiants sont conscients des difficultés qu'ils rencontrent souvent en français langue étrangère, en d'autres termes savoir si le système de la ponctuation figure parmi les difficultés qu'ils rencontrent en production écrite.

Le bilan des réponses fournis par l'ensemble des étudiants ne fera pas l'objet d'une analyse spécifique. La première catégorie des réponses sera exploitée dans la partie consacrée aux participants. Les autres réponses le seront au fur et à mesure que nous jugerons utile de conforter nos propos.

➤ Présentation du terrain de l'enquête:

Il est indispensable en premier lieu, de connaître et de présenter le terrain de l'enquête pour permettre son manipulation et son déroulement, la population est aussi un élément essentiel qui sera présenté avec ses particularités.

L'enquête que nous avons menée à eu lieu au département de français de l'université de Tiaret, c'est le lieu de la formation des licenciés de français, nous avons tenté de choisir notre population dans la première année étant donné qu'un bon nombre de ces étudiants étaient déjà nos élèves au lycée, cela veut dire qu'ils n'ont pas encore bien mené leur spécialité. Il est à noter aussi que c'est dans ce département que notre formation a eu lieu, cela nous a poussés à montrer que nous possédons une certaine connaissance du terrain.

L'enquête a été passée Lundi le 28 avril 2008 (vers 10heure 45minutes).

Nous avons demandé de l'enseignante de consacrer le dernier quart d'heure de la séance pour distribuer aux étudiants la fiche d'information. Puis, nous avons demandé aux étudiants de répondre à toutes les questions posées sans exception.

Nous avons utilisé l'outil de la statistique. Les résultats seront interprétés à l'aide de tableau et des figures suivies de commentaires.

3.2. Le test diagnostique :

➤ Objectifs :

A travers ce test, nous avons voulu vérifier notre hypothèse partant du fait que les étudiants de licence de français éprouvent des difficultés d'ordre cognitif à l'écrit au niveau de la maîtrise des règles de la ponctuation déjà étudiées au début de l'année universitaire ; il s'agit vraiment de vérifier si les étudiants savent :

- 1- identifier les valeurs des principaux signes de ponctuation.
- 2-placer convenablement un signe de ponctuation à l'intérieur d'une phrase ou d'un texte.

➤ La procédure de passation du test diagnostique :

Le test diagnostique a été passé Dimanche le 04 mai 2008, vers 11 heure. Le temps imparti à ce test est de quarante cinq minutes environ. Nous avons demandé de l'enseignante de leur faire passer en demandant un travail essentiellement individuel. Nous avons renseigné les étudiants sur l'objectif du test et qu'il ne sera pas évalué quantitativement mais qualitativement.

➤ Le test diagnostique :

Le test comprend quatre exercices classés par ordre croissant de difficulté. Ces exercices couvrent différents degrés de la taxonomie cognitive.

(Cf. Annexe.2).

Remarque :

Il faut signaler qu'à la fin de ce test, nous avons distribué à nos étudiants une fiche de synthèse contenant la nomenclature des principaux signes de ponctuation et leurs valeurs syntaxiques. Nous avons demandé aux étudiants de bien lire la fiche chez eux afin de faire une évaluation écrite. (Cf. Annexe.5).

3.3. La fiche d'évaluation :

➤ Objectifs :

Cette fiche d'évaluation nous a permis de vérifier d'une part, l'utilisation adéquate ou non des compétences des étudiants dans une situation qui nécessite une stratégie bien précise. D'autre part, la mobilisation adéquate de ces compétences dans une situation d'écriture.

➤ La procédure de passation de la fiche d'évaluation :

L'évaluation écrite a eu lieu Dimanche le 11 mai 2008, vers 11heure du matin. Le temps imparti pour cette évaluation est de quarante minutes environ. A la fin de la séance nous avons ramassés les travaux réalisés afin de les interpréter.

Une semaine après, nous avons fait l'évaluation orale qui a eu lieu Mardi le 20 mai 2008, deux jours avant la passation de la deuxième évaluation de l'année universitaire, nous avons enregistré la lecture de quelques étudiants afin de faire une analyse.

➤ La fiche d'évaluation :

Cette fiche comporte deux activités : une activité de lecture où l'enseignante a choisi une quinzaine d'étudiants d'une manière aléatoire pour lire le texte choisi à voix haute.

Une deuxième activité d'écriture était menée où les étudiants doivent ponctuer convenablement un texte dicté par l'enseignante avec une intonation correcte mais sans indication des signes de ponctuation, c'est aux étudiants de déduire l'emplacement et le choix convenable des marques de ponctuation d'après la prosodie de la voix de l'enseignante. (Cf. Annexe.3)

➤ Corpus d'analyse ¹:

Le texte proposé à la lecture c'est un extrait de l'ouvrage de Rabéa Ziani intitulé « Le déshérité ». Nous avons fait un comptage des signes contenant dans le texte et nous avons relevé : 25 points, 20virgules, 6point d'exclamation ; trois points d'interrogation, 5 tirets

Le texte était fait sur des polycop. Nous l'avons distribué à notre population puis, l'enseignante a demandé à certains étudiants de lire le texte à voix haute.

A notre tour, nous avons enregistré les voix des lecteurs pour les analyser par la suite (mettre enregistreur en marche).

En activité d'écriture, le texte dicté par l'enseignante est intitulé "Le cadeau".

3.4. La fiche d'écriture:

➤ Objectifs:

A partir de cette fiche d'écriture, nous avons voulu vérifier d'une part, les connaissances procédurales que nos étudiants mettent en œuvre pour ponctuer un texte. D'autre part, les compétences scripturales de nos étudiants lors de la production écrite.

¹ Soulignons ici que les corpus d'analyse des deux activités de la fiche d'évaluation sont montrés dans l'annexe 2.

➤ Procédure de passation de la fiche d'écriture:

Mercredi le 25 mai 2011, journée printanière. Lieu : département de français comme prévu
L'enseignante chargée d'assurer le module "P.S.L." arriva à 11heure. Nous nous sommes
arrangés avec elle pour faire passer la fiche d'écriture aux étudiants.

Cette fiche comporte deux exercices, le premier contient un texte à établir sa ponctuation et
le deuxième c'est produire un court texte. Le temps imparti à ces deux exercices est: une
heure.

➤ La fiche d'écriture:

1-Ponctuation d'un texte: nos étudiants ont eu à ponctuer un texte bref, extrait du roman de
Mouloud Feraoun "Le fils du pauvre". Ce texte est intitulé " LE BREVET".

*Fouroulou ne savait pas très bien comment le travail acharné le tirerait de la misère lui et
les siens mais il faut lui rendre cette justice il ne doutait pas des vertus de l'effort l'effort
méritait salaire et ce salaire il le recevrait lorsqu'il fut admis au brevet ses parents et
même les gens du village comprirent enfin qu'il n'avait pas tout à fait perdu son temps
mais le brevet offre peu de débouchés il faut encore affronter des concours Fouroulou
rêvait toujours d'entrer à l'école normale Fouroulou pourvu du brevet retourna donc au
collège il y allait pour une dernière année son diplôme lui donnait de l'assurance bien que
la situation matérielle de ses parents soit plus difficile que jamais au village on ne le
considérait plus comme un enfant son père à tout propos demandait son avis les oncles et
les cousins l'invitait aux réunions des gens venaient le consulter ou se faire écrire des
lettres difficiles.*

Ce texte est composé de 11 phrases complètes, six d'entre elles débutent par les sujets
(Fouroulou-il-son père- l'effort) cinq phrases commencent par un complément de phrase
(au village-lorsque-mais)

2-production textuelle: dans un dernier temps, nous avons demandé à nos étudiants de
rédiger la production initiale du portrait d'un groupe de personnages. Pour ce faire, nous
avons distribué à nos sujets les dessins des personnages ainsi que le guide d'écriture ci-
dessous. Avons de commencer la rédaction nous avons lu les consignes du guide de
l'écriture .

Figure1: guide d'écriture ¹

Décris précisément les cinq personnages en donnant au moins six indices (concernant ses vêtements et son physique).

Pour chaque indice, écris une phrase complète contenant au moins cinq mots.

4. L'échantillonnage :(Profils du groupe)

Les données écrites ont été recueillies auprès des étudiants inscrits en première année licence de français Université de Tiaret (promotion2007-2008) appartenant aux groupes2et3

La tâche devrait en effet, être relativement simple tant sur le plan cognitif que sur le plan pragmatique. Nous avons demandé aux étudiants de participer à la réalisation du travail pratique en prenant en compte que nos sujets ont bien assimilé le module de pratique systématique de la langue (P.S.L) ainsi que le module de syntaxe étudié durant cette année. Nous supposons donc que les étudiants ont acquis les techniques de l'oral et de l'écrit au cours de l'année universitaire.

En chiffre, les sujets sélectionnés se composent de 78 étudiants (60filles et18garçons), nous n'avons gardé finalement que 49 copies corrigés après l'élimination de 15 copies variant entre ceux qui ont rendu les feuilles sans y répondre et ceux qui n'ont pas répondu à toutes les questions.

La moyenne d'âge de nos sujets se distribue comme suit :

-29 étudiants qui ont entre 18 et 20 ans

-13 étudiants qui ont entre 21 et 23 ans

- 07 étudiants qui ont entre 24 et 30 ans

Tableau : 2

Age Sexe	18-20 ans	21-23 ans	24-30 ans	Le pourcentage
Filles	20	06	01	55.10%
Garçons	09	07	06	44.90%

¹Inspiré des Epreuves cantonales de référence en lecture/écriture au CYP1/ 2 de 2009

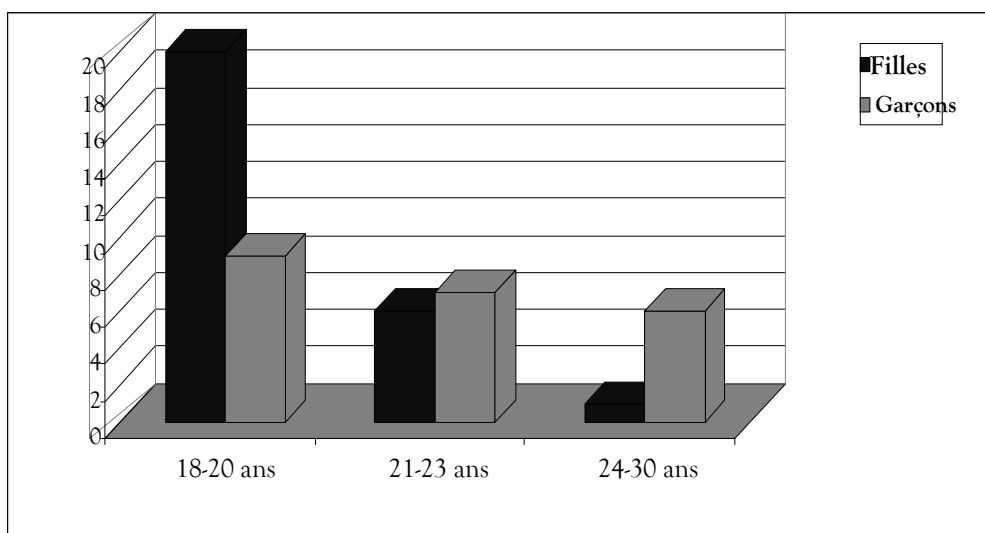


Figure 1: Répartition des étudiants selon le sexe et l'âge.

Commentaire :

Nous avons affaire donc à un public mixte mais composé majoritairement d'un personnel féminin, cela nous prouve que les filles aiment les langues, le français en particulier, plus que les garçons. Nous avons remarqué aussi la différence significative entre les différentes tranches d'âge qui traduit une réalité caractérisant le milieu universitaire mais aussi l'importance de la filière "licence de français" auprès d'une population dite "adulte".

4.1. Motivation:

A la question "Aimez-vous la langue française?" tous les étudiants ont répondu par "oui". Cela veut dire qu'ils sont amoureux de la première langue étrangère en Algérie. Cette dernière est le choix de plus de 90% de notre échantillon.

Bien que la motivation ne puisse pas être mesurée par le biais de deux ou trois questions, nous disons qu'en général nos sujets seraient suffisamment motivés autant pour l'apprentissage du français langue étrangère que pour son enseignement.

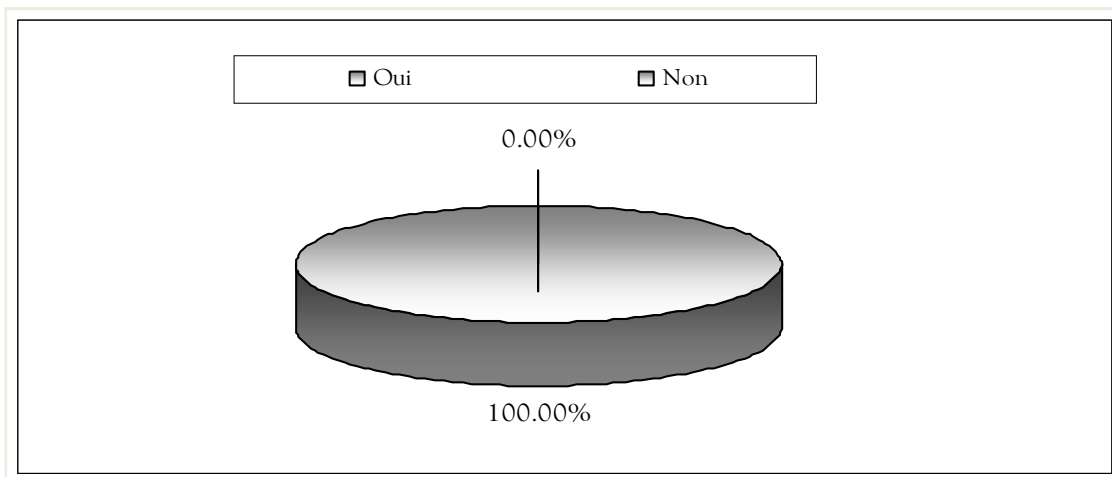
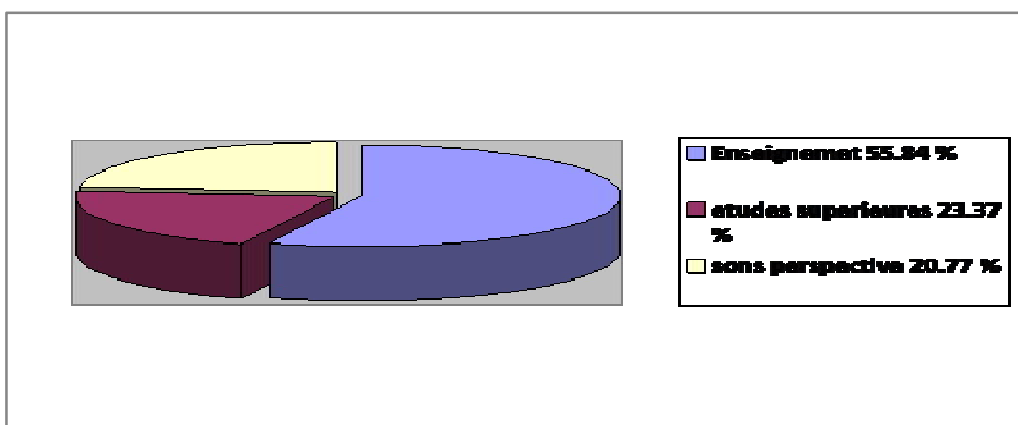


Figure 2: Motivation des étudiants

4.2. Perspectives:

La deuxième question de la fiche d'information avait pour ambition de connaître quel usage professionnel vont donner nos étudiants à la licence de français une fois acquise. La figure suivante nous renseigne davantage:

Figure 2: perspectives des étudiants



Commentaire:

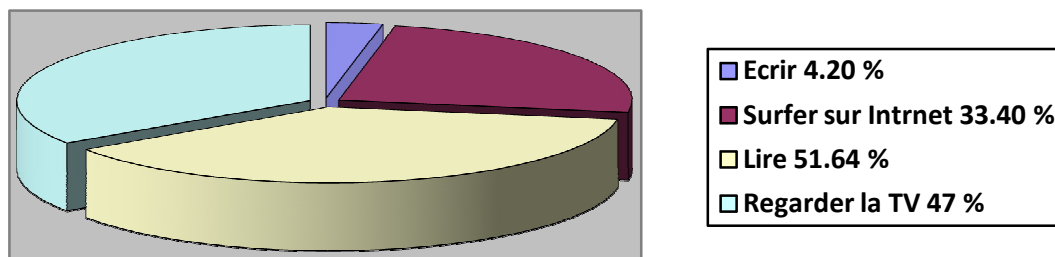
Nous avons remarqué que le choix de la majorité des étudiants s'est porté sur la volonté de perpétuer la langue française via le métier d'enseigner ce qui confirme l'orientation initiale du diplôme de français.

Une tranche importante espère faire des études supérieures alors qu'un nombre considérable reste sans perspective à cette étape si importante.

4.3. Loisirs:

Nous avons posé une question à quatre choix afin de prendre connaissance de nos sujets. La question consiste à savoir quels sont leurs centres d'intérêts. La figure suivante réunit les réponses de notre public.

Figure 3: Loisirs des étudiants.



Commentaire:

En lisant la figure 4, nous avons remarqué que l'écriture qui est au cœur de la formation universitaire ne fait désirer qu'une petite portion de notre population (4%). Cela indique que nos sujets rencontrent encore à ce stade d'apprentissage des difficultés à entrer dans l'écrit.

Ainsi, l'usage d'internet quant à lui, reste en dessous des aspirations. Cependant, ces étudiants appartiennent à une génération censée non seulement exploiter l'internet, mais aussi et surtout à bon escient. La lecture en tant qu'un acte privilégiée occupe une place relativement importante chez nos sujets, mais loin derrière la TV qui attire plus de la moitié des étudiants.

5. Récapitulation des résultats :

Dans ce qui suit, nous allons exposer les résultats obtenus de chaque activité en s'appuyant sur l'analyse et l'interprétation afin de révéler les sources de difficultés empêchant la maîtrise du système de la ponctuation par les étudiants de première année licence de français en particulier et les apprenants du FLE en générale.

5.1. La fiche d'informations:

La récapitulation des résultats retenus de la fiche d'information est montrée dans l'annexe 2

5.2. Analyse des résultats du test diagnostique :

Nous avons proposé aux étudiants quatre exercices dont chacun est considéré comme une situation indépendante afin d'évaluer les compétences linguistiques de nos étudiants. La présentation des résultats s'est faite par le classement des étudiants suivant leurs réponses qui varient selon la situation proposée. Nous signalerons aussi que l'évaluation des corrigés a été faite avec la collaboration d'un enseignant de l'université de Tiaret, chargé du module PSL.

Situation : 1

Nous avons considéré le 1^{er} exercice comme une situation qui vise à évaluer la compétence pragmatique des étudiants à partir de l'usage correct ou incorrect des signes de ponctuation à l'intérieur d'une phrase.

Exercice n^o 1 :

Tableau 1 : *l'emploi des signes de ponctuation dans une phrase.*

signe Phrase	Emploi correct	Emploi incorrect	Non réponse
1	29	20	0
2	31	18	0
3	18	31	0
4	14	34	2
5	11	36	1
Totale	94	148	3
Pourcentage	38.36%	60.40%	1.22%

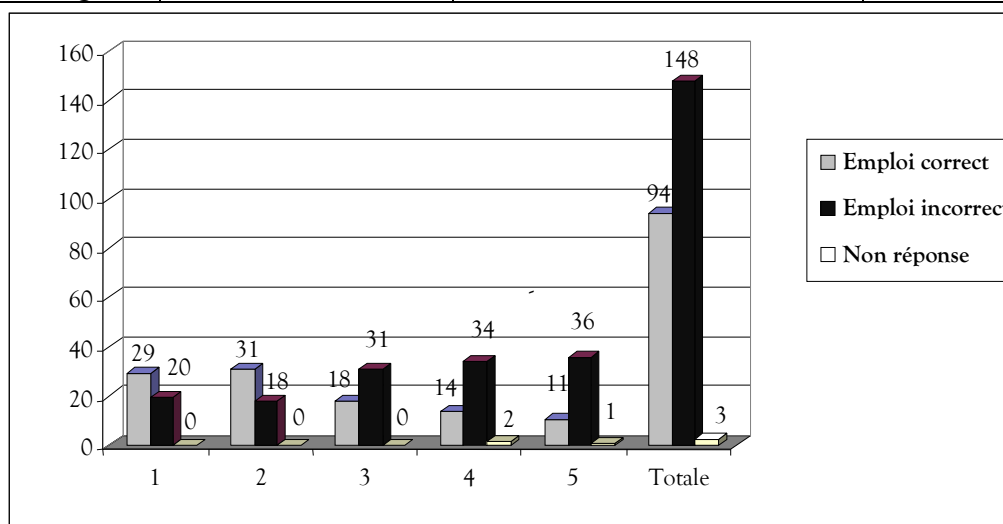


Diagramme : 1

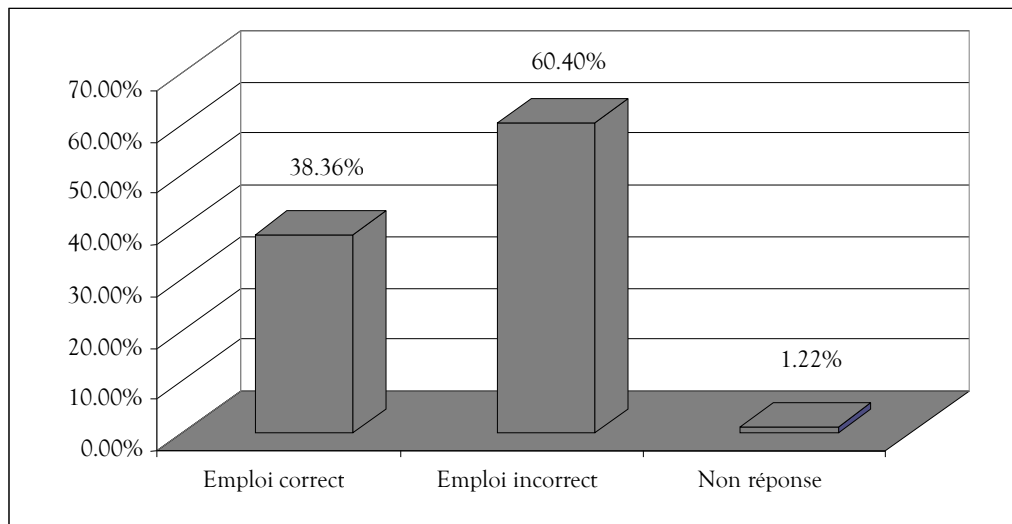


Diagramme récapitulatif : 1

Présentation des résultats et commentaire :

Dans ce 1^{er} exercice, nombreux sont les étudiants qui ont échoué à retrouver la ponctuation correcte des phrases, 61.62%(entre ceux qui ont répondu faux et ceux qui n'ont pas répondu) ; ce qui nous laisse à supposer que nos étudiants éprouvent des difficultés au niveau de la compréhension et de la mémoire grammaticale. Cela implique l'incapacité des étudiants de distinguer entre les différentes valeurs exprimées par les signes de ponctuation.

La majorité des étudiants n'ont pas su ponctuer convenablement les phrases, certaines lacunes ont été détectées au niveau de :

- *L'emploi de la virgule qui est placée d'une manière aléatoire.
- *l'emploi des guillemets et des deux points.

Exercice n°2 reconnaissance des valeurs des signes de ponctuation dans un texte.

Tableau : 2

réponse signe	réponse		
	Juste	Erronée	Pas de réponse
Les guillemets	11	35	03
Les tirets	29	18	02
Les deux points	19	27	03
Les parenthèses	22	24	03
Totale	81	104	11
Pourcentage	41,32%	53,06%	5,61%

Diagramme 2

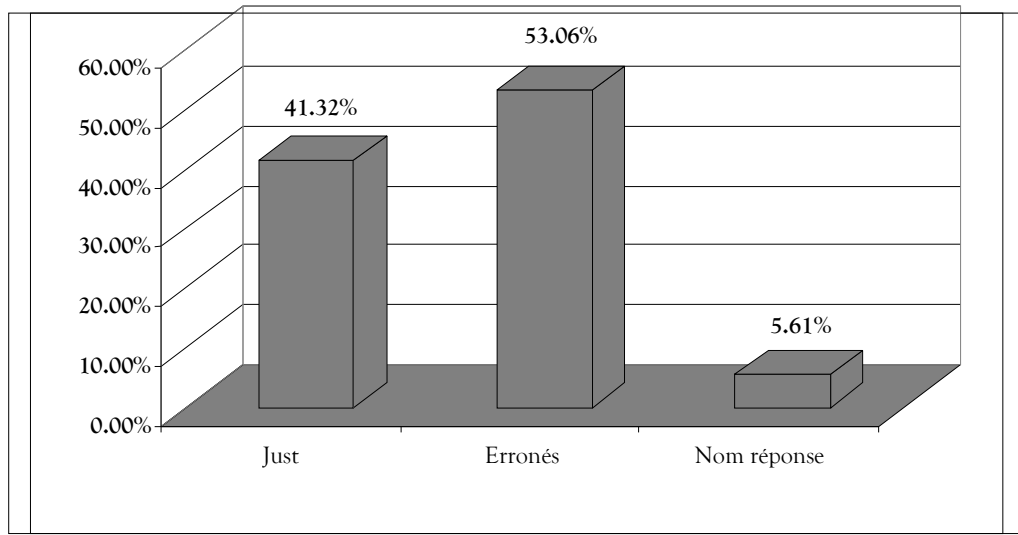
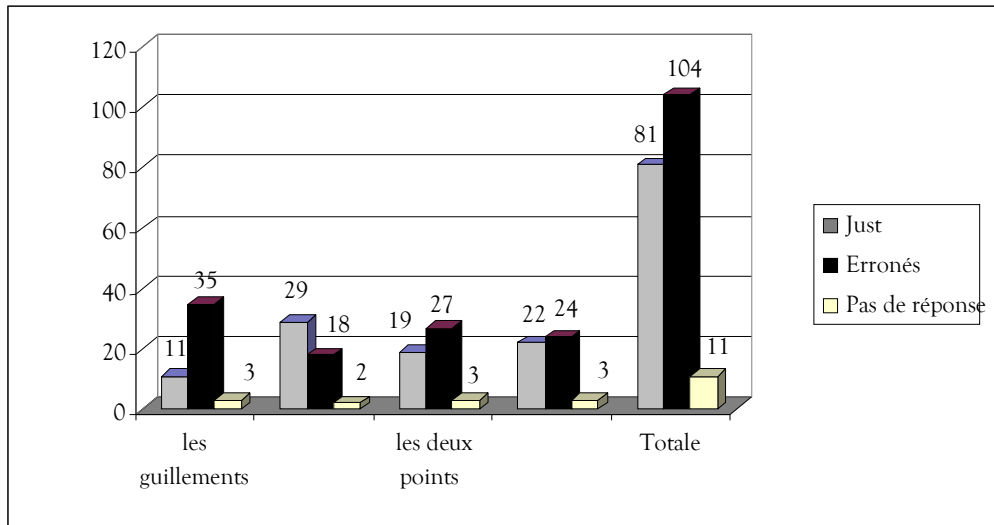


Diagramme récapitulatif : 2

Situation2 :

Présentation des résultats :

La lecture de ces résultats nous confirme le fait que les signes de ponctuation sont négligés par les étudiants, car les réponses erronées représentent 53,06%, en l'ajoutant à celles de ceux qui n'ont pas répondu à cause de la méconnaissance avec 5,61%, c'est un nombre très élevé par rapport à celui des réponses justes qui représentent uniquement 41,32%.

Commentaire :

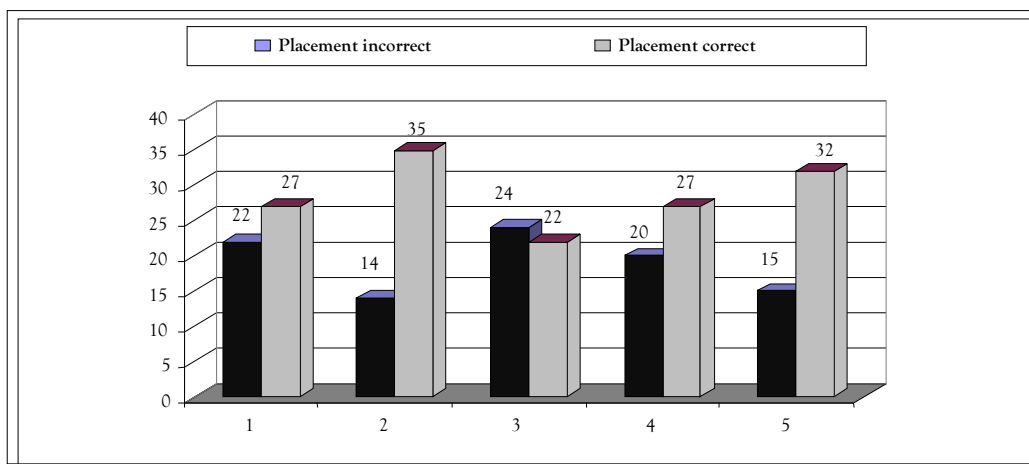
En ce qui concerne cette situation, 41.32% des étudiants ont réussi à distinguer entre les valeurs de chacun des signes donnés, alors que 53, 06% ont répondu faux, soit parce qu'ils n'ont pas arrivé à saisir le sens des phrases, soit ils contentent de citer ce que représente chaque signe de ponctuation. Cela nous témoigne d'un déficit quant à l'accomplissement de leur apprentissage alors qu'ils sont arrivés à un stade où la langue française est une spécialité pour eux.

Situation3 :

Tableau : 3 *L'emplacement correct des signes de ponctuation dans une phrase.*

Phrase \ Signe	Placement incorrect	Placement correct
1	22	27
2	14	35
3	24	22
4	20	27
5	15	32
Taux	95	140
Le pourcentage	39.18%	59.89%

Diagramme :3



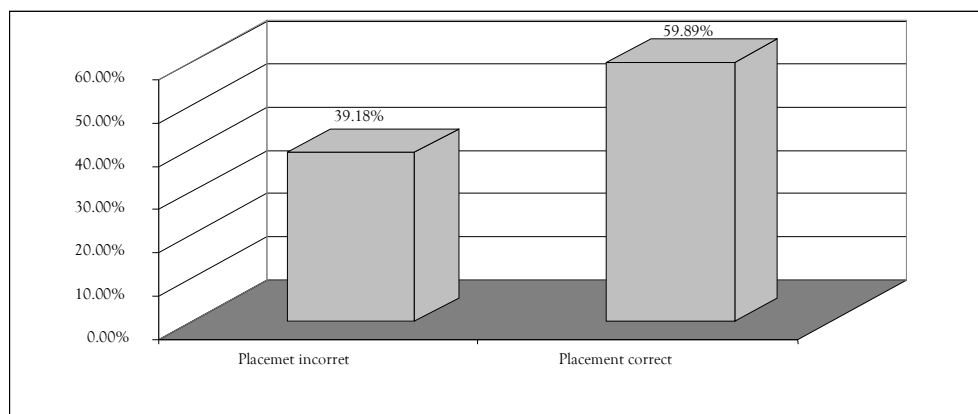


Diagramme récapitulatif : 3

Présentation des résultats et commentaire :

Dans cette situation nous avons trouvé un pourcentage un peu élevé par rapport aux autres situations, le nombre des étudiants qui à trouvé la ponctuation incorrecte présente 39.18%, par contre ceux qui ont établi une ponctuation correcte avec 59.81%. Cela est peut être expliqué par la nature de l'exercice proposé qui limite la ponctuation des phrases à une liste de signes bien précise. Nous avons déduit que nos étudiants peuvent dépasser la difficulté qu'ils ont à propos de la ponctuation quand ils seront mis dans un cadre de signes bien précis qui leur permet d'éviter l'emploi hasardeux et aléatoire.

Situation 4 :

Le dernier exercice d'évaluation porte sur la ponctuation d'un texte qui a été évalué en fonction de l'objectif principal qui vise à établir la ponctuation à l'intérieur des phrases ;

Le découpage du texte en paragraphes ;

L'emploi des majuscules.

Exercice n^o4 :

Tableau 4 : *Emploi de la majuscule et découpage des paragraphes dans un texte.*

Réponse	Juste	Erronée	Non réponse
Ponctuation			
Ponctuation des phrases	11	35	03
Découpage des paragraphes	14	32	03
L'emploi de la majuscule	06	40	03
Totale	31	107	09
Pourcentage	21,08%	72,78%	06,12%

Diagramme4

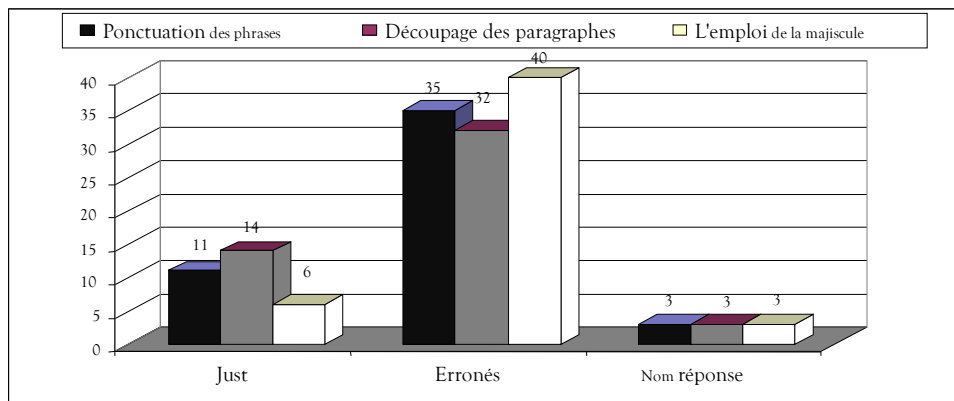


Diagramme récapitulatif : 4

Présentation des résultats et commentaire :

Dans cet exercice, nous avons demandé aux étudiants de découper le texte en paragraphes, puis d'établir la ponctuation à l'intérieur des phrases, et d'employer correctement la majuscule. Nous avons remarqué que la difficulté s'imposait encore et toujours au niveau de la compréhension. Les principales lacunes rencontrées dans cet exercice reviennent à :

- l'emploi incorrect ou l'omission des virgules.
- L'omission du point d'exclamation à la fin de certaines phrases exclamatives.
- l'emploi incorrect des parenthèses et des guillemets.
- l'emploi incorrect de la majuscule et le découpage incorrect des paragraphes.

Cela est expliqué par le fait que nos étudiants demeurent incapables envers ce type d'exercice qui les empêche de maîtriser la langue écrite. Le pourcentage de ceux qui ont répondu faux est frappant 72.78%, varie entre ceux qui n'ont pas répondu et ceux qui ont donné des réponses erronées.

Synthèse et perspective :

Après l'interprétation des résultats du test, nous avons trouvé que nos étudiants manifestent une incapacité à mobiliser leurs acquisitions dès qu'il s'agit d'une production écrite. Il faut donc dire que la maîtrise de la langue écrite est généralement insuffisante.

Notons ainsi que nos sujets se heurtent à des difficultés qui les empêchent de mobiliser leurs compétences : ils ont un bagage linguistique pauvre qui ne leur permet pas d'approprier les règles de la ponctuation.

5.3. Analyse des résultats de la fiche d'évaluation :

La fiche d'évaluation est formée de deux exercices. Le premier est un exercice d'écriture et le deuxième, c'est un exercice de lecture. Dans ce qui suit, nous allons présenter les résultats retenus pour chaque activité avec l'analyse. En commençant par :

5.3.1. Activité de lecture :

Le tableau suivant va présenter les résultats retenus de l'analyse de la lecture des étudiants.

Tableau 6 : lecture d'un texte à haute voix.

Lecteurs/lecture avec	Intonation correcte	Intonation moins correcte
A		×
B		×
C	×	
D		×
E		×
F		×
G		×
H		×
I		×
J		×
K	×	
L	×	
M		×
N	×	×
Totale	04	11
Le pourcentage	26.66%	73.34%

Nous avons répartis notre grille en deux catégories :

* Une catégorie qui regroupe les étudiants qui ont bien respecté la prosodie du texte, ils ont lu le texte avec une intonation correcte.

* Une catégorie qui regroupe les étudiants qui n'ont pas respecté bien comme il le faut la valeur orale des signes de ponctuation que contient le texte, leur lecture orale n'était pas vraiment expressive vu qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment les règles de la prosodie (qui sont reliées à celles de la ponctuation).

Commentaire :

D'après les enregistrements que nous avons fait et de la lecture de la grille ci-dessus, il faut signaler que la plupart des étudiants trouvent des difficultés quand ils lisent un texte pour la première fois vu qu'ils ne font pas la lecture aussi, le manque d'utilisation des stratégies affectives qui leur permettent de gérer leur stress lorsqu'ils rencontrent un

mot difficile ou un mot étranger. A l'exception de quelques bons éléments, la majorité des étudiants montrent une insatisfaction de part leur niveau faible en lecture.

Synthèse :

Nous avons déduit que nos sujets ignorent et négligent la mission orale des signes de ponctuation, cela est peu être expliqué par le fait que les étudiants confondent la lecture dans la langue seconde avec celle dans leur langue maternelle qui n'a pas besoin de ponctuation.

Une deuxième interprétation qui consiste que nos étudiants de spécialité, à l'exception de quelques bons éléments ont pris l'habitude dès leur début d'apprentissage de lire sans prosodie, ce fait est toujours expliqué par l'ignorance et la dévalorisation de ce système essentiel à l'écrit et à l'oral aussi ; ce qui nous pousse à accuser non seulement la négligence des étudiants mais aussi l'insuffisance de l'enseignement de ce système et l'absence d'une stratégie efficace à cet écart qui cause, malheureusement, la gravité de ce type de difficulté.

5.3.2. Activité d'écriture :

Dans cette deuxième évaluation, il s'agit de ponctuer convenablement un texte dicté par l'enseignante avec une intonation correcte.

➤ Analyse des résultats :

Les résultats retenus pour cet exercice sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau1 : *Ponctuation d'un texte selon la prosodie de la voix du lecteur.*

Dictée	Ponctuation juste	Ponctuation impropre
Le pourcentage	31%	69%

Ces résultats ne sont pas satisfaisants ; ils révèlent plusieurs lacunes dans les travaux des étudiants surtout au niveau de :

- * L'emploi d'une lettre majuscule après le point, le point d'exclamation et le point d'interrogation ;
- * L'emploi des points de suspension ;
- * L'emploi de la virgule qui est utilisée d'une manière aléatoire ;
- * Le retour à la ligne lors d'un nouveau paragraphe ;
- * L'emploi des points d'exclamation et des guillemets.

Nous avons remarqué aussi que les points utilisés dans le texte assurant exclusivement une fonction démarcative.

➤ **La grille d'évaluation :**

Evaluation globale des productions des étudiants :

*correction grammaticale :	
-bien (peu d'erreurs)	14
-assez bien	11
-médiocre	21
*orthographe :	
-bien	08
-assez bien	10
-médiocre	28
*ponctuation :	
-bien	04
-assez bien	14
-médiocre	28
*cohérence des paragraphes :	
-bien	09
-assez bien	12
-médiocre	25

Commentaire :

La tâche de produire un texte amène le scripteur vers la mobilisation et la combinaison des différentes compétences langagières (grammaticale, orthographique, textuelle) qui permettent son évaluation.

De la lecture de cette grille et à partir de l'évaluation des productions écrites des étudiants nous avons constaté que la majorité des textes rédigés sont incompréhensibles dans leur ensemble (beaucoup de fautes d'orthographe, ponctuation incorrecte et texte incohérent).

Il est fréquent aussi de rencontrer dans les productions des virgules placées à mauvais escient entre des mots qui sont pourtant indissociables : par exemple, entre le sujet et le verbe ou bien entre le verbe et le complément. En effet, certaines phrases sont dépourvues de toute ponctuation et peuvent aller jusqu'à cinq lignes, ce qui rend le message difficile à comprendre et la syntaxe incorrecte.

Il est donc important de signaler que les difficultés de certains étudiants se manifestant tant en lecture qu'en écriture, il semble nécessaire de travailler ces deux domaines en parallèle afin de les amener à une plus grande clarté cognitive.

5.4. Analyse des résultats de la fiche d'écriture:

5.4.1. Ponctuation d'un texte:

Le tableau: résultats des étudiants à l'exercice de ponctuation

Ponctuation avec	Nombre de réponses	Le pourcentage
Phrases correctes	37	73%
Phrases débutants par un sujet possible	26	52%
Phrases débutant par un complément de phrases	15	31%
Début de phrases impossible (par exemple verbe)	13	26%
Correcte avant le point mais pas après	09	18%
Correcte après le point mais pas avant	08	16%
Faux avant et après	12	23%
Point final	48	98%

Commentaire:

A partir de l'analyse du texte à ponctuer, nous avons remarqué que les étudiants se trouvent coincer et submerger d'une confusion aberrante au niveau de l'emploi des signes de ponctuation. Ils souffrent d'un véritable dysfonctionnement du système de la ponctuation. La difficulté dont les étudiants souffrent, apparaît clairement à partir le texte à ponctuer:

- Une grande confusion apparaît entre les différents signes de ponctuation (entre le point et la virgule, entre le point-virgule et la virgule, entre les deux points et le point, entre le point d'exclamation et le point d'interrogation) etc.
- Absence totale de quelques signes de ponctuation au niveau des phrases du texte à ponctuer comme " le point", "le point virgule" etc.
- Apparition de quelques signes de ponctuation où ils ne sont pas nécessaires d'apparaître comme entre un adjectif et un nom etc.

Il est important de ne pas oublier les autres étudiants (une minorité) qui maîtrisent relativement le système de ponctuation et de s'interroger sur les facteurs primordiaux qui ont participé dans cette maîtrise du code de la ponctuation.

5.4.2. Production textuelle:

Afin d'analyser les textes des étudiants, nous avons essayé, dans un premier temps de corriger les fautes d'orthographe commises afin de faciliter notre travail. Ensuite, nous avons compté le nombre d'indices donnés par chaque étudiant en décrivant les personnages de la fiche d'écriture, de plus nous avons relevé le nombre de ponctuation. Nous avons fait également le décompte des connecteurs, des virgules ainsi que la ponctuation ou connecteurs manquants.

Tableau: ponctuation en situation de production.

Type de ponctuation	Nombre de réponses	Le pourcentage
Les indices donnés	13	26%
Emploi des points	17	32%
Emploi des virgules	09	18%
Emploi des connecteurs	15	31%
Emploi de majuscules	17	32%
Ponctuation ou connecteurs manquant	08	16%
Ponctuation avant une anaphore	22	44%
Ponctuation avant un sujet	17	32%

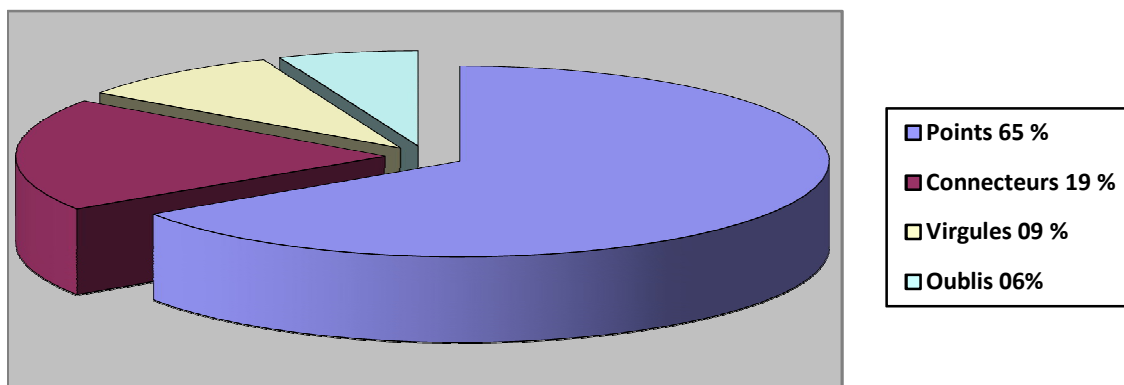


Figure : Segmentation en Pourcentage

Commentaire:

Nous pouvons relever à la lecture du tableau ci-dessus que la majorité des étudiants débutent leurs phrases par le métier du personnage ou une anaphore de ce sujet (les pronoms il ou elle)

Les étudiants ayant oublié un ou plusieurs points dans leurs textes, cela est peut être expliqué par le fait que les étudiants étaient très pris beaucoup plus par la description des personnages que par la dimension lexicale et syntaxique.

6. Synthèse générale :

En résumé, à l'appui de tous les résultats obtenus dans notre étude expérimentale : l'enquête, le test diagnostique, la fiche d'évaluation et la fiche d'écriture, il faut signaler que nos hypothèses ont été confirmées à travers les réponses données par les étudiants.

Néanmoins, la question qui se pose à ce moment là, quels sont les facteurs qui ont participé à l'émergence de telles difficultés? Et à quel niveau elles apparaissent?

En répondant à ces deux questions, il faut montrer que l'une des grandes difficultés apparaît au niveau du paragraphe (contenant plusieurs phrases) et non pas au niveau de la phrase simple.

Tout d'abord, les difficultés sont dues à plusieurs facteurs:

- L'ignorance totale et la dévalorisation du fonctionnement des signes de ponctuation au niveau de la phrase et du texte. Par exemple: l'étudiant au lieu de mettre "une virgule", il la remplace par "un point", en oubliant que chaque signe occupera une place très pertinente au niveau de la phrase, comme nous ne pouvons pas remplacer un signe par un autre.
- L'étudiant à ce stade d'apprentissage souffre d'une quasi-ignorance de la structure de la phrase française (malgré 9 ans d'apprentissage dans les différents cycles qui ont succédé le cycle universitaire, mais cet apprentissage est centrée sur l'acquisition grammaticale de la langue.)
- L'étudiant ignore, complètement quand il s'agit d'une énumération ou bien d'une explication que les "deux points" doivent être présent sans aucun doute
- Un manque considérable d'attention et d'observation chez les étudiants. Nous pouvons citer à titre d'exemple; "les deux points" et les "guillemets" qui se suivent généralement en cas de ponctuation, mais les étudiants, malheureusement, ouvrent les "guillemets" sans qu'ils les succèdent des "deux points".
- Les étudiants ignorant l'existence des éléments suprasegmentaux (intonation, débit, émotion...) propre à la langue Française qui doivent être remplacé à l'écrit, surtout par " le point d'exclamation". Et pour atteindre ce stade d'utiliser correctement «le point d'exclamation", il faut qu'il ait interaction entre l'énoncé à ponctuer et l'étudiant qui fait l'acte. Concernant "les trios points de suspension", ils doivent apparaître, mais l'étudiant ne les met pas à leur place adéquate.

Maintenant, nous passons pour citer les différents facteurs qui ont permis à quelques étudiants de maîtriser le système de ponctuation:

- ✓ La bonne connaissance des lois qui régissent les différents signes de ponctuation.
- ✓ L'assiduité de ces étudiants en étudiant les signes de ponctuation et leur mode de fonctionnement même dans les cycles qui ont succédé l'université.
- ✓ Avoir une idée globale et approfondie concernant la structure sémantique de la phrase française et la prise de conscience de l'utilité de ce système de ponctuation au niveau de la langue écrite.

7. Quelques suggestions pour susciter l'étudiant à maîtriser le système de ponctuation:

L'université est censée perpétuellement remettre à l'étude des savoir pour les approfondir, les faire évoluer ou les remettre en cause. C'est une invitation souriante à prendre conscience des rôles de chaque savoir. Notre premier souci dans ce mémoire est remettre en cause un savoir linguistique qui touche la plupart des étudiants. Ce savoir concerne la ponctuation, que nous sommes censés de prendre conscience non pas du, mais des rôles de cette dernière dans un énoncé écrit. Alors la question qui se pose: quelles sont les tâches que doit assumer l'enseignant pour qu'il puisse aider l'étudiant à maîtriser ce système? Et quelle méthode peut faciliter la tâche de l'étudiant pour maîtriser le système de ponctuation?

1- Eveiller l'attention de l'apprenant sur la langue qu'il est en train d'apprendre, c'est-à-dire sur les moyens que cette langue met à sa disposition pour communiquer avec autrui, c'est encore la meilleure approche pédagogique d'un enseignement de la ponctuation. Le problème qui se pose dans l'enseignement n'est plus donc celui de la transmission des règles de ponctuation, mais bien celui de l'étude de la valeur donnée par la ponctuation aux différents éléments du système. La correction de la ponctuation ne commencera donc pas par l'enseignant de règles ou de recettes mais par une réflexion qui portera en même temps sur le contenu du message et sur les moyens mis à notre disposition pour transmettre un message par l'écriture.

2- Inciter l'étudiant à faire une lecture-travail, c'est-à-dire la découverte du sens d'un message écrit, et l'écriture, c'est-à-dire la transmission du sens par un message écrit supposent des pédagogies spécifiques même si elles sont pratiquées simultanément et si elles s'enrichissent réciproquement. En recherchant dans le texte lu tout ce que la ponctuation apporte à la signification du message et sous quelle forme elle l'apporte afin

qu' il n' y ait aucune confusion chez tous ceux à qui ce message est destiné . L' enseignant est censé à proposer aux étudiants des exercices de ponctuation, ou bien l'étudiant doit faire ce type d'exercice tout seul, dont on peut rapidement dresser la typologie suivante :

- On soumet un texte convenablement ponctué et l'on demande en quoi
- L'emploi de la ponctuation est régulier;
- On propose un texte mal ponctué, irrégularité qu'il s'agit d'analyser;
- On donne à lire un texte non ponctué et l'on attend de l'apprenant qu' il rétablisse et justifie la ponctuation.

3- L'évaluation constitue un moyen de regard critique et de modification partielle ou totale de l'action. Elle peut aussi être utilisée comme un diagnostic, le moyen du repérage de ce qui est acquis et de ce qui ne l'est pas. A partir de ce point, l'enseignant doit obligatoirement changer la manière d'évaluer les étudiants. Il doit sanctionner l'étudiant lors de la correction d'un examen, incorrectement, si ce dernier n'utilise pas les signes de ponctuation ou bien il s'use de ces derniers mal (incorrectement). L'enseignant doit signaler dès le départ aux étudiants que si par exemple un exercice qui est noté sur 10 points, 4 points vont être attribué à la bonne ponctuation. Alors l'enseignement de la ponctuation s'orientera vers la chasse sournoise de la faute ou vers un enseignement méthodique et rationnel destiné à réduire le degré des difficultés. De cette manière l'enseignant va pousser l'étudiant à maîtriser le système de ponctuation.

4. L'enseignant propose à l'étudiant de rédiger des rédactions libres (créer à partir de son univers imaginaire), c'est-à-dire donner une certaine liberté à l'étudiant quand il rédige son écrit en utilisant les signes de ponctuation. Après ces rédaction libres, l'enseignant est censé de sélectionner quelques unes pour les corriger, ensuite les discuter avec les étudiants, en montrant à ces derniers leurs erreurs et en essayant par la suite de découvrir les causes qui ont poussé les étudiants à commettre de telle erreur, à partir de la structure de chaque phrase produite par les étudiants.

5. La correction des copies fautives, c'est-à-dire que l'enseignant lors de la correction d'un examen, il choisit une ou deux copies contiennent des erreurs de ponctuation, ou bien alors des copies où la ponctuation est totalement absente. Ensuite, il va les proposer aux étudiants pour les corriger et mettre le signe de ponctuation adéquat dans la place adéquate.

Pour conclure, l'étudiant à son tour doit développer son sens de la responsabilité personnelle. D'où l'importance de la renvoyer régulièrement à son propre jugement, à son auto-évaluation par rapport à ses attentes (maîtriser la langue étrangère dans toutes ses dimensions lexicales, syntaxiques, phonétiques, typographiques).

L'étudiant doit trouver son plaisir dans sa construction et dans son apprentissage du système de ponctuation. Il doit prendre l'initiative pour qu'il se sente en état de pouvoir, et sa motivation s'en trouve si agréable de finir par cette citation de Kant ¹ " il est si aisé d'être mineur si j'ai un livre qui ne tient lieu d'entendement, un directeur qui ne tient lieu de conscience, un médecin qui décide pour moi de mon régime, etc., je n'ai vraiment pas besoin de ne donner de peine moi-même, je n'ai pas besoin de penser, pourvu que je puisse payer". Et on dira aussi qu'à partir du principe qu'il n'existe pas une bonne méthode mais que chacun peut découvrir et améliorer ses propres stratégies d'apprentissage des signes de ponctuation (en suscitant chez l'étudiant une réflexion métacognitive)², c'est-à-dire on permet à l'étudiant de choisir tout seul la méthode qui lui convient ou alors qui juge utile pour son apprentissage des signes de ponctuation tout dépend de ses capacités qui lui permettent de contrôler et de planifier son propre processus d'apprentissage des signes de ponctuation.

¹ Sociologue et philosophe Allemand (1724-1804)

² Métacognition : selon Gombert (1990) : « Métacognition domaine qui regroupe (1) les connaissances introspectives conscientes qu'un individu particulier a de ses propres états et processus cognitifs, (2) les capacités que cet individu a de délibérément contrôler et planifier ses propres processus cognitifs en vue de la réalisation d'un but »

Conclusion générale :

Tout au long de ce travail de recherche nous avons essayé d'approfondir nos connaissances relatives aux règles de la ponctuation en vue de perfectionner la maîtrise de la langue Française, c'est le but vers lequel tendent les conseils donnés dans ce mémoire. Notre recherche s'est basée sur les carences qui constituent un blocage au niveau de la production écrite et plus particulièrement celui de la ponctuation chez les étudiants de première année licence de français. Université de Tiaret. Ce problème nous a permis d'approcher les étudiants pour voir, de plus près, les causes qui déclenchent ce genre de difficultés.

Ce travail nous a confirmé l'importance de ces petits signes négligés par le scripteur et même par le lecteur. Pourtant, ils accomplissent une double mission écrite et orale. Se sont des marques qui enrichissent le sens et rafraîchies la connaissance.

Nous avons su donc qu'une écriture sans ponctuation est une écriture étouffée et sèche, c'est elle qui fait respirer la phrase et apporte la lumière aux écrits en permettant une parfaite transmission du message écrit ou oral et une bonne intelligibilité du texte. « *C'est la preuve de la maison en ordre.* »¹

Au cours de la réalisation de ce mémoire, nous avons met en exergue dans un premier temps les difficultés majeures qu'éprouvent nos étudiants de licence de français lors de la production écrite et même lors de l'activité de lecture au sujet de la ponctuation. Dans un deuxième temps, nous avons vu dans quelle mesure un apprentissage insuffisant des règles de la ponctuation amène les étudiants à commettre des fautes de syntaxe.

Aussi, nous avons pu déceler des potentialités énormes chez les étudiants. Ces potentialités ont, à notre avis, été très peu exploitées auparavant. A ce stade assez élevé de l'enseignement du français, les étudiants sont censés maîtriser la langue française sous prétexte que ces derniers sont spécialisés, après avoir fait une licence de quatre ans.

L'enseignant est conscient du retard accumulé c'est pourquoi, lui aussi, est responsable et doit prendre en charge cet obstacle en participant avec son enseigné à partager le même gout d'écrire et à déguster la saveur de l'écriture avec les signes de ponctuation, car c'est le professeur qui prend en charge d'installer chez les apprenants les quatre compétences de communication à savoir la capacité de comprendre un message oral et écrit et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit.

¹ Lionel Bellenger « L'expression écrite », Puff, coll. *Que sais -je ?* Paris1993, p.98

Par ailleurs, l'apprentissage efficace de la ponctuation exige la mise en place d'une pratique didactique adéquate afin de permettre la maîtrise de ce système aussi bien pour les enseignants que pour les apprenants.

Notre objectif était de cerner les difficultés rencontrées par les étudiants à propos de la ponctuation au cours de la production écrite.

La variété des expérimentations : l'enquête, le test diagnostique la fiche d'évaluation et la fiche d'écriture que nous avons menés, nous ont révélé la difficulté du passage à l'écrit de la majorité des étudiants. Il faut donc montrer que les étudiants ont beaucoup de difficultés à entrer dans l'écrit et surtout celles qui concernent le système de la ponctuation, ils se trouvent gênés par cette pratique aussi bien à l'écriture qu'à la lecture parce qu'elle comprend des règles complexes donc mal menées par les scripteurs novices.

En effet, la complexité de l'activité d'écriture fait que les étudiants se confrontent presque toujours à une surcharge cognitive. Ainsi, l'acte de ponctuer implique essentiellement le développement du savoir faire et non une accumulation des savoirs c'est-à-dire le scripteur doit apprendre à ponctuer sachant : quand il doit mettre un signe de ponctuation dans un énoncé et où il le place ?

Pour ce fait, nous nous sommes interrogés sur la possibilité de mettre en place des solutions et des stratégies adéquates au niveau de la pratique didactique pour faciliter l'appropriation du système de la ponctuation, comme nous avons mis l'accent dans ce petit mémoire sur l'importance de la lecture à haute voix qui permet au lecteur de devenir un bon scripteur. En suivant les résultats obtenus, il paraît clair que les étudiants, ne sont pas habitués à la ponctuation comme étant un système très attaché à l'écriture et à la lecture alors, nous avons proposé quelques solutions, tout en essayant de mettre l'accent sur les deux aspects de la langue (écrit et oral) :

- Consacrer plus d'heures pour des séances prenant en charge la pratique de la ponctuation à l'écrit.
- Programmer des modules comportant des activités de lecture afin de maîtriser la prosodie des énoncés.
- Enseigner les modules de pratiques systématiques de la langue et techniques d'expression orale et écrite tout au long des quatre ans.
- Programmer aussi des évaluations écrites en faisant des épreuves relatives à la ponctuation.

Donc nous signalons que si la ponctuation en tant qu'un domaine d'enseignement soit assez pris en considération par tous ses intermédiaires (émetteurs, récepteurs et surtout par

le système éducatif), nous arriverons sans doute à régler ce problème chez les apprenants et les étudiants qui sont arrivés à un stade d'enseignement élevé qui leur exige la maîtrise de la langue avec ces deux aspects écrit et oral, parce que c'est eux les futurs enseignants du français langue étrangère.

La conclusion de cette recherche est qu'il convient d'opérer un va-et-vient entre théorie et mise en situations complexes afin de développer les compétences des apprenants en matière de production textuelle et ponctuation d'un texte, domaine qui nous intéresse plus particulièrement ici, en ce qui concerne la ponctuation. Les difficultés de certains étudiants se manifestant tant en lecture qu'en écriture, alors, il semble nécessaire de travailler ces deux domaines en parallèle.

A la fin, nous espérons que ce travail ne suscite pas assez de points d'interrogation dans les esprits, qu'il ouvrira la voie à d'autres recherches plus pointues dans le domaine de l'écrit en particulier, celui de la ponctuation afin d'entrevoir des solutions pour une véritable prise en charge de cet obstacle. Il est donc difficile de mettre un point final à une recherche et cette fin n'est qu'un point-virgule qui attend la suite... Ces points de suspension laissent à penser que le domaine traité n'est pas clos et que cette recherche nous a permis, au moins, de toucher à quelques éléments de la réalité vécue dans l'enseignement de la ponctuation en langue française ; cette plaie de l'écriture qui cherche encore son remède.

Ainsi, nous estimons qu'en classe tout devrait être un prétexte pour écrire d'une manière compréhensible en effet, la ponctuation vit lorsqu'elle est appréciée par l'apprenant et non pas perçue comme une tâche floue.

BIBLIOGRAPHIE

1. BELLENGER Lionel, L'expression écrite, PUF, Coll. Que sais-je ?, Paris, 1993, 127 p.
2. M. GREVISSE, Le bon usage, 10ème édition revue, Gembloux, Belgique, Editions Duculot, 1975, 1322 p.
3. DOPPAGNE Albert, La bonne ponctuation, Duculot, Coll. « entre guillemets », Paris, 1998, 102 p.
4. GRÉVISSE Maurice et GOOSSE André, Nouvelle grammaire française, De Boeck et Duculot, Paris, 1995, 393 p.
5. GRÉVISSE Maurice et GOOSSE André, Le bon usage, Duculot, Paris, 1993, 1762 p.
6. MARTINET André, Éléments de linguistique, Armand Colin, Coll. U Prisme, Paris, 1993, 221 p.
7. VEDENINA, L.G, « La triple fonction de la ponctuation de la phrase : syntaxe communicative et sémantique » p.154-163
8. BERTHIER Pierre-Valentin, COLIGNON Jean-Pierre, Ce français qu'on malmène, Belin, Coll. Le français retrouvé, Paris, 1991, 255 p.
9. PEYTARD Jean et MOIRAND Sophie, Discours et enseignement du Grammaire, Conjugaison, Vocabulaire, Hachette, Coll. Éducation, Paris, 1998, 288 p.
10. C. BOUTARD, I. CLAIRE et L. GRETCHANOVSKY, Le vol du PC – Evaluation Fonctionnelle de la lecture chez les sujets de 11 à 18 ans, Ortho Editions, Isbergues, 1997,50p.
11. N. CATACH, La ponctuation, Que sais-je, 2ème édition corrigée, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p.127
12. R. CAUSSE et E. PIERRE, Vive la ponctuation, Paris, Albin Michel Jeunesse, 2007, 37 p.
13. J. GIASSON, La compréhension en lecture, Collection Pratiques Pédagogiques, Bruxelles, De Boeck Université, juin 1996, 255 p.
14. C. GOLDER, D. GAONNACH, Lire et comprendre, Psychologie de la lecture, Paris, Hachette Education, 1998, 144 p.
15. O. HOUDART et S. PRIOUL, La ponctuation ou l'art d'accommoder les textes, Paris, Seuil, avril 2006, 200 p.
16. R. THIMONNIER, Code orthographique et grammatical, Verviers, Marabout, 1974, p.442

17. S. BAUDET et G. DENHIÈRE, Le fonctionnement cognitif dans la compréhension de textes, in Questions de logopédie, Belgique, Union Professionnelle des Logopèdes Francophones, n°21 – II – 1989, p.15-30
18. N. CATACH, La ponctuation, in Langue française n° 45, Paris, Larousse, février 1980, p. 16-27
19. PASSERAULT J-M « La ponctuation ; Recherche en psychologie du langage » 105p.
20. JEAN-MARC DEFAYS, LAURENCE ROSIER, FRANÇOISE TILKIN, *A qui appartient la Ponctuation ?* édition Duculot, 77p.
21. SCHNEUWLY. B, « le langage écrit chez l'enfant », Neuchâtel, Paris, 1988
22. FAYOL. M, in « production du langage », Hermès science, Paris, 2002
23. FAYOL. M, in « l'apprentissage de l'écriture », Hermès science, Paris, 2002
24. PIOLAT. J.Y, ROUSSEY.A, in « Rédaction de texte. Eléments de psychologie cognitive ». Larousse, Paris, 1992
25. J-L ROULIN, ouvrage coordonné, psychologie cognitive, 2^{ème} édition, cours, documents, exercices 372p.
26. SIMARD, C. (1995) fondements d'une didactique rénovée de l'écriture. In Saints- Laurents, J-Gaïsson, C. Simard, J.J. Dionne, Et G. Royer (EDS). Programme d'intervention auprès des élèves à risque. Gaëtan éditeur.
27. DRILLON. J, (1991) ; Traité De Ponctuation Française, Tel Gallimard.

DICTIONNAIRES

1. P. ROBERT, A. REY et J. REY-DEBOVE, Le petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1981, 2172 p.
2. Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 10 volumes, Larousse, Paris, 1984, 11038p.
3. Grammaire alphabétique. Guides le Robert et Nathan, sous la direction d'ALAIN BENTOLIA, Février 2004, p.217-222.

MEMOIRES EN LIGNE

1. JULIETTE DUBOIS, « La fonction expressive de la ponctuation peut-elle améliorer la compréhension en lecture à voix haute? Essai chez une enfant de 5ème primaire. Juin 2008, Haute Ecole Robert Schuman de Libramont, Section Logopédie.58p.

3. GUILLARD CAROLE, Mémoire professionnel « le passage de la langue orale à la langue écrite » institut universitaire de formation des maîtres de l'académie D'AIX-MARSEILLE site D'AIX-EN-PROVENCE, année universitaire 2003/2004

RÉFÉRENCES ÉLECTRONIQUES

1. CAMPIONE, E et VERONIS, J. Pause et hésitation en français spontané consulté le 23/01/2008 : <http://www.up.univ-mrs.fr/veronis/pdf/2004-Campione-JEP.pdf>.
2. GEZUNDHAJT, H. La prosodie : consultée les 03.04.2008
<http://www.linguistiques.com/phonetique/prosodie.html>.
3. www.langue-fr.net/index/P/ponctuation-origine.htm, consulté le 08.10.2008.
4. www.interpc.fr/mapage/billaud/ponctua.htm consulté le 14.12.2007
5. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ponctuation> consulté le 16.03.2008
6. <http://courseweb.edteched.uottawa.ca/Phonetique/pages/prosodie/intonation1.htm>
consulté le 14.05.2008
7. Ghassan Mourad Laboratoire La LICC (Langage, Logique, Informatique, Cognition et Communication, UMR 8 139)96, bd Raspail,
75006Paris,FranceGhassan.Mourad@paris4.sorbonne.fr.
<http://www.lalicc.sorbonne.fr/~mourad> consulté le 23.07.2008
8. www.langue-fr.net/index/P/ponctuation-origine.htm consulté le 22.03.2008
9. www.interpc.fr/mapage/billaud/ponctua.htm consulté le 26.03.2008

Chapitre 1 : La ponctuation

"Point de compréhension sans ponctuation"

*Chapitre 2: Les liens entre ponctuation et
prosodie.*

*Chapitre 3: L'effort cognitif dans la
production écrite.*

*Chapitre 4: Description et analyse de
l'expérimentation.*

Annexe 4 : la fiche d'évaluation

EVALUATION ORALE

1. Acticité de lecture :

Le texte proposé à la lecture à voix haute :

En ce jour de fête, Tizirt –Oumghar était en liesse. Les enfants portaient des vêtements neufs ou propres, les hommes également. Les femmes avaient revêtu leurs plus belles robes aux couleurs chatoyantes. Comme à l'accoutumée, la communauté s'était offerte une « Taouza » et de nombreux moutons étaient sacrifiés sur le terre-plein de la Djamaa. Sur un lit de fougères, on disposa de tas de viande proportionnels au nombre d'habitants de chaque famille. La coutume veut que ce jours là, les pauvres et riches reçoivent la même part de viande .Ainsi Malha, vivait seule, n'avait droit qu'à deux ou trois morceaux de viande. L'appel était fait par l'Immam après une courte prière pendant laquelle tous les assistants, mains jointes, imploraient la pitié d'Allah. Ensuite on commençait la distribution.

Sur le pas de la porte, Malha pleurait. Onze heures, son fils n'était point arrivé. Elle allait s'enfermer dans sa chambre, quand tout à coup le portail de la « hara » s'ouvrit. Une voix familière la tira de sa détresse :

« yemma ! yemma !

-Rais ! Mon fils ! Mon soleil ! Tu es venu, je savais que tu viendrais ! »

Malha était méconnaissable par sa maigreur et, Rais, en l'embrassant, sentit les larmes lui venir aux yeux.

« Que de reproches je me fais !tu vis seule dans cette « hara » ?dit-il.

-Oui mon fils, seule depuis le départ de Dahbia.

-Et les voisins qui occupaient les pièces d'en bas, que sont –ils devenus ?

-Ils sont tous partis, mon petit. Il y a deux mois que tous les réfugiés ont regagné leur village d'origine. L'Etat a reconstruit leurs maisons détruites. Tante SKoura, elle aussi, est partie pour Alger. Je suis donc seule, mais ne me plains pas. La veuve Halima passe de temps à autre pour me soulager de la corvée d'eau, d'ailleurs une cruche ma suffit pour deux jours »

« Je prépare du café, dit la mère. Nous allons recevoir de la visite.

-Quelle visite, yemma ? Nous n'avons plus personne, tu le sais.

-Ne dit pas de bêtises. Quand on saura au village que tu es de retour, on ne manquera pas de venir te saluer. Et puis c'est aujourd'hui la fête du pardon. Rappelle-toi que tu es un enfant des Béni-Mansour. Ta famille n'est pas morte. Après la prière, amie et ennemie se souhaitent bonne fête. »

EVALUATION ECRITE

2. Activité d'écriture :

Ecrire le texte sous la dictée. Établir sa ponctuation.

Le cadeau

Pas d'anniversaire ni de mariage sans cadeau... Tout au long de notre vie, le cadeau dicte sa loi: plaisir d'offrir devient obligation d'offrir. Mais il n'y a jamais de cadeaux gratuits.

Le cadeau est un don. Il est symbolisé par un échange d'objets et de sentiments. Il va de soi que l'idée est de faire plaisir. Il y a de la joie dans le cadeau! Il est un gage d'amour, un langage porteur de sens. Ce plaisir direct et immédiat est la preuve que l'autre existe pour nous. Le cadeau représente celui qui donne la chose: il est un signe de la valeur qu'on exprime de soi.

Mais que se cache-t-il derrière la générosité du geste? Une certaine hypocrisie. On vous offre une petite merveille, et vous gratifiez poliment le donateur d'un: «Oh, il ne fallait pas!» S'il vous répond qu'il s'agit là de trois fois rien, comprenez qu'inconsciemment il veut vous laisser libre d'évaluer ce que vous devez lui rendre...

Le cadeau est aussi porteur d'une dimension affective sous-jacente: c'est un moyen de se faire pardonner lorsqu'on se sent coupable. D'où cette idée embarrassante, que l'on peut «acheter» l'autre par le simple fait d'offrir. C'est le cas de parents divorcés par exemple, où l'on comblerait l'enfant de cadeaux pour effacer le sentiment de culpabilité lié à une absence.

Le cadeau, le don, concerne toutes les sociétés. Sa valeur diffère cependant selon les modes de vie et les cultures.

Naissances, baptêmes, anniversaires... Certains cadeaux ont un sens bien particulier en ces circonstances. Les cadeaux de naissance seront une preuve de votre existence par exemple.

Ces présents auront pour rôle de vous introduire dans le monde social et de marquer votre appartenance à un groupe.

D'après P. BECQUET, Les clés de l'actualité, n° 131, du 1^{er} au 07 décembre

Annexe 3 : le test diagnostique

TEST DIAGNOSTIQUE

Exercice n 1 :

Réécrivez les phrases suivantes en ajoutant la ponctuation qui convient :

1. Mon père porte le quotidien plié sous son bras
➤
2. La journaliste demande qu'est ce qui s'est passé lors de la conférence
➤
3. Saviez-vous que certaines espèces animales et végétales vivent dans les forêts tropicales humides et qu'elles ne peuvent pas survivre ailleurs
➤
4. Au XX siècle en effet la population mondiale a beaucoup augmenté pour trouver de nouvelles terres les hommes ont défriché débroussaillé ils ont pris d'assaut de nombreux espaces qui' étaient sauvages
➤
.....
.....
5. Depuis que la vie est apparue sur terre le monde animal n'a cessé d'évoluer
➤

Exercice n2:

Expliquez l'emploi des ; () ; Des « » ; des deux point et des tirets dans le texte suivant, pour répondre, vous vous servirez des éléments de la liste suivante :

- Explique un mot au lecteur.
- Annonce le titre d'un ouvrage.
- Ajoute une information.
- Reprend des paroles prononcées.
- Pose une question dont la réponse est déjà connue.
- Ajoute un commentaire.

« Pour quoi certains français ont peur de l'anglais »

La plupart des mots français sont hérités du latin ; à la suite d'une évolution phonétique ; de plus en plus – à des langues étrangères vivantes, et notamment à l'anglais, des mots qu'il finit par assimiler (c'est le cas pour stop, football, start-up, goal, etc.).

Etant donné, l'importance du phénomène : on a désigné l'ensemble des mots d'origine anglaise introduits dans la langue française par le terme de «franglais». Ce terme a une connotation péjorative : il dénonce les abus de l'emprunt.

Exercice n3

Placez à l'intérieur de la case, un des signes de ponctuation pris de la liste suivante :

. , « » ? ! :

- 1/ chiffre l'histoire du mot mérite d'être racontée
- 2/ Depuis sa création la devise de Google est d'ont be evil ne rien faire de mal
 Mais ne nous y trompons pas entre faire le bien et faire ce qui dans son intérêt le moteur de recherche a presque toujours choisi l'opportunisme
- 3/ Ou vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit Ils ne comprennent rien à leur destin hélas
- 4/ un cancérologue témoigne en disant demander au médecin de mettre fin aux souffrances d'un être c'est lui demander en fait un acte contre sa nature
- 5/ Reléguée du côté de l'écrit de la grammaire et des règles l'histoire de la ponctuation se confond elle avec celle de sa codification

Exercice n4 :

Dans ce texte, il manque la ponctuation et le découpage en paragraphes.

Rétablissez sa ponctuation en identifiant :

- a) - les phrases ;
- b) - Les paragraphes du texte ;
- c) - Les majuscules.

le paon

il va surement se marier aujourd'hui ce devrait être pour hier en habit de gala il était prêt il n'attendait que sa fiancée elle n'est pas venue elle ne peut tarder glorieux il se promène avec une allure de prince indien et porte sur lui les riches présents d'usage l'amour avive l'éclat de ces couleurs et son aigrette tremble comme une lyre la fiancée n'arrive pas il monte au haut du toit et regarde du côté du soleil il jette son cri diabolique léon léon c'est ainsi qu'il appelle sa fiancée il ne voit rien venir et personne ne répond les volailles habituées ne lèvent même point la tête elles sont lasses de l'admirer il redescend dans la cour si sûr d'être beau qu'il est incapable de rancune son mariage sera pour demain et ne sachant que faire du reste de la journée il se dirige vers le perron il gravit les marches comme des marches de temple d'un pas officiel il relève sa robe à queue toute lourde des yeux qui n'ont pu se détacher d'elle il répète encore une fois la cérémonie

jules renard, histoires naturelles.

Annexe : 5

EXTRAITS DES TRAVAUX DES ETUDIANTS

Dans cette partie de l'annexe nous avons choisi des extraits des travaux effectués par les étudiants de première année licence de français :

1-deux extraits du test diagnostique.

2-deux extraits de l'évaluation écrite.

3-deux extraits de l'évaluation orale (deux enregistrements)

4-deux extraits de: ponctuation d'un texte.

FICHE D'INFORMATION :

Questionnaire à l'intention des étudiants :

Université IBN KHALDOUN

En vue de la réalisation d'un travail de recherche, nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Sexe :

Féminin :

Masculin :

Age :

1. Avez-vous choisi cette filière ?

Oui Non

2. qu'espérez-vous faire avec un tel diplôme ?

.....

3. Aimez-vous la langue française?

Oui Non

4. Maîtriser le français langue étrangère c'est ?

Maîtriser l'oral

Maîtriser l'écrit

Les deux

5. Avez-vous des difficultés particulières en français ?

Oui Non

6. Si "oui", pourriez-vous les citer ?

.....

7. Pour vous, "la lecture "est:

Distrayante

Enrichissante

Démodée

8. Diriez-vous que vous préférez ?

Ecrire

Regarder la TV

Lire (un livre, un journal...)

Surfer sur internet

9. écrivez-vous en dehors de l'université?

Oui Non

10. Si "oui" indiquez s'il vous plait, la nature de vos écrits.

**ANNEXE2: RECAPITULATIF DES PEONSES APPORTÉES SUR LES FICHES
D'INFORMATION:**

Question 1 :

Avez-vous choisi cette filière?

Réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	40	93.67%
Non	09	17.33%
Pas de réponse		0%

Question 2

Qu'espérez-vous faire avec un tel diplôme ?

Réponses	Nombre de réponses	Pourcentage
Enseigner	32	55.89%
Etudes supérieures		51.08%
Sans perspectives	02	04.08%

Question 3 : - Aimez-vous la langue française ?

Réponses	Nombre de réponses	Le pourcentage
Oui	46	10.21%
Non	03	89.79%

Question 4 :

Maitriser le français langue étrangère c'est ?

Réponses	Nombre de réponses	Le pourcentage
Maitriser l'oral	21	42.85%
Maitriser l'écrit	26	53.06%
Les deux	02	04.08%

Question 5 :

Avez-vous des difficultés particulières en Français ?

Réponses	Nombre de réponse	Le pourcentage
Oui	49	68.60%
Non	10	32.98%

Question 6 :

Si "oui" pourriez-vous les citer ?

Type de difficulté	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Grammaire	09	11.65%
Orthographe	11	6.45%
Conjugaison	04	16%
Oral	20	36%
Ecrit	25	44%

Question 7:

Pour vous "la lecture" est ?

Réponses	Nombre de réponse	Pourcentage
Enrichissante	7	14.28%
Distrayante	13	26.53%
Démodée	29	59.18%

Question 8:

D'une manière générale, diriez-vous que vous préférez:

Réponses	Nombre de réponses	Le pourcentage
Lire	21	20.32%
Ecrire	04	2.12%
Regarder la TV	30	23.54%
Surfer sur internet	10	5.32%

Question 9 :

Ecrivez-vous en dehors de l'université?

Réponses	Nombre de réponse	Pourcentage
Oui	13	9.21%
Non	36	81.49%

Annexe 6 :

FICHE DE SYNTHÈSE

Nous ne présentons pas ici une théorie complète de la ponctuation. Tout bon manuel de grammaire le fait. Nous rappelons plutôt certaines règles ou embûches à propos desquelles les apprenants commettent fréquemment des erreurs.

PONCTUATION

La ponctuation est un ensemble de signes qui, dans la langue écrite, servent à délimiter les unités syntaxiques et à repérer les unités de sens. La ponctuation sert essentiellement à faciliter la compréhension du texte.

La ponctuation n'est pas affaire d'intuition ; il faut, au contraire, accorder une grande importance à la connaissance des règles et à leur application pour éliminer tout risque d'ambiguïté. Ainsi, le message suivant a un sens tout à fait différent selon que la relative est encadrée ou non de virgules :

*À la fin de la journée, les ouvriers, qui ont travaillé fort, sortent lentement de l'usine. (tous les ouvriers)

*À la fin de la journée, les ouvriers qui ont travaillé fort sortent lentement de l'usine. (seulement ceux qui ont travaillé fort)

RAPPEL

Virgule :

1. La virgule ne doit jamais se placer entre le GNs et le verbe. Voilà une règle impérative, y compris...

- dans le cas où le sujet est une énumération :

*Le père, la mère, les enfants, partageaient tous la même chambre.

*Le père, la mère, les enfants partageaient tous la même chambre.

- dans le cas où le GNs contient une subordonnée introduite par la conjonction que :

*La pensée que l'avion pourrait s'écraser, l'empêche de voyager outre-mer.

*La pensée que l'avion pourrait s'écraser l'empêche de voyager outre-mer.

2. On met la virgule après le GNs pour marquer l'ellipse du verbe :

*Les parents sont heureux que les classes reprennent et les enfants, malheureux que les vacances se terminent.

3. On ne met pas de virgule entre la phrase enchâssante et une subordonnée complément de phrase si cette dernière est placée après la phrase enchâssante. Pour toute autre position, on emploie la virgule.

***Le président a dû démissionner/ parce qu'il a été convaincu de favoritisme.**

Phrase enchâssante

Subordonnée CP

*** Parce qu'il a été convaincu de favoritisme, le président a dû démissionner.**

*** Le président, parce qu'il a été convaincu de favoritisme, a dû démissionner.**

4. On emploie la virgule devant une conjonction de coordination :

***Il aimerait bien se rendre en Europe, mais sa crainte de l'avion l'en empêche.**

5. En revanche, on ne met pas la virgule devant *et*, *ou*, *ni* si ces conjonctions ne sont employées qu'une fois :

***Le prix du tirage est un voyage en France ou un montant de 5000 \$.**

6. On rétablit la virgule devant *et*, *ou*, *ni* si ces conjonctions sont répétées :

***Le prix du tirage est ou un voyage en France, ou une croisière sur la Méditerranée, ou un montant de 5000 \$.**

7. La subordonnée relative déterminative (essentielle au propos) se joint directement à son antécédent, sans virgule :

*** L'accusé dont vous me parlez a été acquitté après un long procès.**

8. La relative explicative (non essentielle au propos) doit être encadrée par des virgules :

***L'accusé, dont on doit taire l'identité pour le moment, en est à sa troisième récidive.**

Point

1. Une erreur de ponctuation (ou de syntaxe) répandue se trouve dans l'ajout d'un point entre la phrase enchâssante et la phrase enchâssée.

***La colère de Gervaise a été terrible. Parce que Virginie l'avait accusée injustement.**

Il faut plutôt écrire :

***La colère de Gervaise a été terrible parce que Virginie l'avait accusée injustement.**

Par ailleurs, on peut enlever le subordonnant et séparer ces deux phrases par le deux-points.

On part alors de la conséquence pour remonter à la cause :

La colère de Gervaise a été terrible : Virginie l'avait accusée injustement.

2. Lorsqu'on veut, à la fin d'une phrase graphique, préciser un mot ou une idée par une indication entre parenthèses, on met le point après la dernière parenthèse :

***Sa fleur préférée est le saint-Joseph (pétunia).**

3. Lorsqu'on veut, à la fin d'une phrase graphique, donner une indication entre parenthèses qui ne fait pas partie de la phrase (nom d'un auteur, d'une œuvre, etc.), on met cette indication après le point qui ferme la phrase.

***La corruption de chaque gouvernement commence presque toujours par celle des principes. (Montesquieu)**

Dans le cas d'une citation placée à la fin d'une phrase, le point se met après les guillemets fermants s'il ne fait pas partie de la citation ; il se met avant les guillemets fermants s'il fait partie de la citation :

***Dès le premier chapitre, le docteur Pangloss séduit la femme de chambre de la baronne, geste que Voltaire appelle ironiquement une « leçon de physique expérimentale ». (Le point ne fait pas partie de la citation.)**

À la fin du premier chapitre, Candide ayant été chassé du château, Voltaire conclut ainsi : « [...] et tout fut consterné dans le plus beau et le plus agréable des châteaux possibles. » (Le point appartient à la citation.)

Point-virgule

Il ne faut pas confondre le point-virgule et le deux-points. Alors que le deux-points présente ou introduit des éléments, le point-virgule les sépare, pourvu que ces éléments soient d'une longueur suffisante et qu'ils fassent partie de la même unité syntaxique.

***En période de sécheresse, deux facteurs importants sont à l'origine des feux de forêt : la foudre, qui agit comme l'étincelle ; les feux allumés par des campeurs ou des randonneurs.**

Le deux-points introduit les deux GN (foudre et feux) ; le point-virgule les sépare.

Deux-points

1. L'emploi du deux-points pour introduire le discours direct est bien connu. Par contre, le deux-points n'a pas sa raison d'être pour introduire le discours indirect.

***Pierre se demandait : « Irais-je à la fête ? » (discours direct)**

En revanche, on écrira :

***Pierre se demandait s'il irait à la fête. (discours indirect)**

Et non pas :

**Pierre se demandait : s'il irait à la fête.*

2. Il faut éviter de multiplier le deux-points dans la même phrase graphique.

**Il songeait à son malheur : il ne lui restait que deux amis : un chien et une perruche.*

Il faut alors trouver une façon correcte de ponctuer l'ensemble ; par exemple :

Il songeait à son malheur. Il ne lui restait que deux amis : un chien et une perruche

Point d'exclamation

On portera une attention spéciale à l'orthographe ou à la ponctuation de certaines interjections.

**Et bien, le moins qu'on puisse dire, c'est que vous n'êtes pas très bavard.*

Eh bien ! le moins qu'on puisse dire, c'est que vous n'êtes pas très bavard.

**Hélas, la pluie a empêché la tenue du spectacle.*

Hélas ! la pluie a empêché la tenue du spectacle.

Dans les deux exemples, l'interjection doit être immédiatement suivie d'un point d'exclamation et non d'une virgule. De plus, on évite les graphies fautives telles que **hé bien* et **et bien*.

Point d'interrogation

L'emploi du point d'interrogation après une interrogative directe est une règle connue de tous. Par contre, le point d'interrogation n'a pas sa raison d'être après une interrogative indirecte.

Pourquoi Sandrine a-t-elle renoncé à son voyage ? (interrogative directe)

En revanche, on écrira :

**Arnaud a demandé à Sandrine pourquoi elle avait renoncé à son voyage.*

(Interrogative indirecte)

Et non pas :

**Arnaud a demandé à Sandrine pourquoi elle avait renoncé à son voyage ?*

Annexe 7:

Quelques productions des étudiants:

Pour faciliter notre travail, l'orthographe des textes est rectifiée.



C'est un footballeur. il porte un short bleu, il a des chaussettes violettes et un t-shirt rouge.



Ce policier met les mains dans ses poches. il donne des amendes aux voitures. il porte un chapeau et une tenue bleue, il est souriant.



C'est un cycliste. il porte des lunettes avec un casque bleu, il a un T-shirt vert, il a un short noir. il est sérieux



C'est un médecin (pédiatre), il consulte un malade enfant, il est méchant de plus il porte une tenue bleue avec une cravate et des chaussures brunes.



Cet architecte rêve de construire un pont. il porte des lunettes, il a des cheveux courts clairs. Il fait de l'ordinateur



C'est un facteur qui porte dans sa main des lettres. Il a un grand sac rouge et il porte une casquette rouge. il est fatigué

Annexe 7:

Ponctuation d'un texte:

Fouroulou ne savait pas très bien comment le travail acharné le tirerait de la misère lui et les siens mais il faut lui rendre cette justice il ne doutait pas des vertus de l'effort l'effort méritait salaire et ce salaire il le recevrait lorsqu'il fut admis au brevet ses parents et même les gens du village comprirent enfin qu'il n'avait pas tout à fait perdu son temps mais le brevet offre peu de débouchés il faut encore affronter des concours Fouroulou rêvait toujours d'entrer à l'école normale Fouroulou pourvu du brevet retourna donc au collège il y allait pour une dernière année son diplôme lui donnait de l'assurance bien que la situation matérielle de ses parents soit plus difficile que jamais au village on ne le considérait plus comme un enfant son père à tout propos demandait son avis les oncles et les cousins l'invitait aux réunions des gens venaient le consulter ou se faire écrire des lettres difficiles.

Table des matières

<i>Introduction générale</i>	1
------------------------------------	---

Première partie : le cadre théorique

CHAPITRE I : La ponctuation

1- <i>La ponctuation : historique et définitions</i>	07
1-1- Historique de la ponctuation	07
1-2- Définitions.....	09
2- <i>Les signes de ponctuation : classement et usage</i>	10
2-1- La ponctuation grammaticale (ou logique)	12
2-1-1- Le point	12
2-1-2- La virgule	12
2-2 La ponctuation expressive(ou rythmique)	13
2-2-1- Le point virgule	13
2-2-2- Le point d'interrogation	14
2-2-3- Le point d'exclamation	14
2-2-4- Les deux points.....	15
2-2-5- Les parenthèses.....	15
2-2-6- Les points de suspension	16
2-2-7- Les guillemets.....	16
2-2-8- Les tirets.....	17
2-2-9 Les crochets	17
2-2-10- La barre oblique.....	17
2-2-11- L'espace blanc	18
3- <i>Les fonctions de la ponctuation</i>	19
3-1- La fonction prosodique	19
3-2- La fonction sémantique.....	20
3-3- La fonction syntaxique	21
3-4- La fonction stylistique	23
4- <i>La ponctuation en production et en lecture-compréhension</i>	24
4-1- La Ponctuation en production	24
4-2- La ponctuation en lecture-compréhension	26
5- <i>La lecture : une activité privilégiée</i>	28
6- <i>Les situations de la lecture</i>	29
6-1- La lecture silencieuse.....	29
6-2- La lecture à voix haute.....	29
7- <i>La compréhension en lecture</i>	30
7-1- La compréhension Au niveau du mot.....	31
7-2- La compréhension Au niveau de la phrase	32
7-3- La compréhension Au niveau du texte	33
8- <i>Les modes de compréhension en lecture</i>	34
8-1- Mode d'articulation de schéma	34
8-2- Mode de transfert et raisonnements analogique	35

8-3- Mode d'élaboration de macrostructure.....	35
8-4- Mode de construction de modèles de situation.....	35
9- <i>Le rôle des organisateurs textuels</i>	36
Conclusion.....	39

CHAPITRE II : Les liens entre ponctuation et prosodie

1- <i>Le discours oral</i>	38
2- <i>Définition de la prosodie</i>	38
3- <i>Les paramètres de la prosodie</i>	39
3-1- L'accentuation.....	39
3-2- L'intonation.....	40
3-3- La pause.....	42
3-5- L'intensité.....	42
3-6- Les tons.....	42
4- <i>Les fonctions de la prosodie</i>	43
5- <i>La prosodie et les types de phrases</i>	44
5-1- La phrase déclarative (ou énonciative).....	44
5-2- La phrase interrogative.....	44
5-3- La phrase exclamative.....	45
5-4- La phrase impérative (ou injonctive).....	46
6- <i>Les rapports entre ponctuation et prosodie</i>	46
6-1- Signes de ponctuation et pauses orales.....	47
6-1-1- Les études de Védénina.....	48
6-1-2- Les études de Pasques.....	49
6-1-3- Les études de Steegar.....	49
Conclusion.....	51

CHAPITRE III: L'effort cognitif dans La production écrite

1- <i>Bref historique des conceptions didactiques de la langue écrite</i>	52
2- <i>Ecrire en langue étrangère</i>	54
3- <i>Rôle de la langue maternelle dans la production en L2</i>	54
4- <i>La production écrite : activité complexe mais possible</i>	55
4-1- La production des mots.....	57
4-2- La production des phrases.....	57
4-3- La production du texte.....	58
5- <i>Enseignement de la production écrite</i>	59
6- <i>Les difficultés d'apprentissage de l'écrit</i>	60
7- <i>Le processus rédactionnel : modèle de HYES et FLAWER</i>	61
7-1- Etape de planification.....	61
7-2- Etape de textualisation.....	62
7-3- Etape de révision.....	62
8- <i>Représentation schématique du modèle adapté par HYES et FLOWER</i>	64
9- <i>Le lien congénital : lecture/écriture</i>	65
Conclusion.....	65

Deuxième partie: Le cadre pratique

CHAPITRE IV: Description et analyse de l'expérimentation

Introduction	66
1- <i>Méthodologie du travail pratique</i>	69
2. <i>Les conditions de réalisation de l'expérimentation</i>	96
3. <i>Les outils méthodologiques</i>	70
3.1. La fiche d'information.....	71
3.2. Le test diagnostique	72
3.3. La fiche d'évaluation	73
3.4. La fiche d'écriture	74
4- <i>L'échantillonnage (profil du groupe)</i>	75
4.1. Motivation... ..	76
4.2. Perspectives... ..	77
4.3. Loisirs	77
5. <i>Récapitulation des résultats</i>	78
5-1-La fiche d'évaluation	78
5-2-Analyse des résultats du test diagnostique	78
5-3-Analyse des résultats de la fiche d'évaluation	85
5-3-1- Activité de lecture	85
5-3-2-Activité d'écriture	86
5.4. Analyse des résultats de la fiche d'écriture.....	88
2.5.4.1. Ponctuation d'un texte.....	88
2.5.4.2. Production textuelle.....	89
6. <i>Synthèse générale</i>	90
7. <i>Quelques suggestions pour susciter l'étudiant à maîtriser le système de ponctuation:</i>	91
Conclusion générale	94
Bibliographie.	
Tables des matières.	
Annexes.	

Première partie : le cadre théorique

*« La recherche nait de l'existence d'un problème à clarifier et
à résoudre »*

G. De Landsheere

Deuxième partie : le cadre pratique

« L'expérience instruit plus sûrement que le conseil »

André Gide

Sommaire:

Introduction générale.....	1
Première partie: Cadre théorique.....	9
Chapitre 1: La ponctuation	10
Chapitre 2: Les liens entre ponctuation et prosodie.....
Chapitre 3: experts/novices et pistes de réponses didactiques	30
Deuxième partie: cadre théorique: Expérimentation	50
Chapitre 4. Description et analyse de l'expérimentation	73
Conclusion générale	95
Références bibliographiques	1.02
Table des matières	109
Annexes	113

Nous avons remarqué la méconnaissance, la négligence et la dévalorisation de ce système dans les écrits des étudiants qui a conduit à l'omission et le mal placement des signes à l'écrit comme à l'oral, l'indifférence envers les signes de ponctuation a poussé à méconnaître aussi les règles de la prosodie qui sont liées à celle de la ponctuation, c'est pourquoi leurs lectures n'étaient pas vraiment expressives

..... En outre, le système éducatif ne donne pas assez d'importance ni à l'apprentissage de la ponctuation, ni à son appropriation tant au niveau de l'écrit qu'au niveau de l'oral.

..... Donc, nous avons pu répondre à la question posée dans la problématique de la façon suivante :

1. La ponctuation cherche encore son apprentissage efficace par la mise en place d'une pratique didactique adéquate au sein de l'enseignement scolaire et universitaire car ce qui est proposé

dans le programme concernant le système de ponctuation est vraiment insuffisant, cela ne permet pas aux étudiants d'approprier les règles et la nomenclature de la ponctuation.

Si nous feuilletons un manuel de n'importe quel cycle d'apprentissage, nous ne trouverons pas plus qu'une leçon ou quelques exercices classiques sans qu'il ait une pratique qui permet

2. de travailler la compétence d'appropriation des règles de la ponctuation.

..... Il est sûr donc qu'un apprentissage efficace et suffisant de la ponctuation permet au scripteur de développer au moins la reconnaissance de ce système qui demeure important pour la compréhensibilité du message écrit et oral et très attaché à la pratique de l'écriture.

1. 1. Première expérience :

Étude contrastive arabe/français sur le sujet de la ponctuation.

1.1. Objectif :

..... À partir de cette étude nous avons voulu confirmer l'hypothèse partant du fait que la langue maternelle est une source fondamentale qui, dans l'apprentissage d'une langue seconde, provoque des difficultés sur le plan oral et écrit.

2. Outils méthodologiques :

..... Dans cette première étude, nous nous sommes basés sur quelques constatations à propos de la valeur du système de ponctuation dans les deux écritures : arabe et française, ensuite et à partir d'une similitude fonctionnelle arabe- française nous avons mis en valeurs les signes de ponctuation en s'inspirant du Coran.

1.3. La ponctuation dans l'écriture arabe :

..... Dans les écrits arabes, les auteurs avaient un penchant pour la ponctuation importée de l'occident. Etant importée est appliquée sans règles précises, elle ne peut qu'être artificielle dans l'organisation

textuelle. Par exemple, dans les manuscrits classiques du texte coranique il y avait des marques pour indiquer la pause pour la récitation du Coran (dans les versions du moyen âge la fin d'un verset était marquée par les signes 0, 0,*)¹

..... Il y avait en effet, trois sortes de signes seulement qui peuvent être vraisemblablement des signes de ponctuation, c'est aussi que les connecteurs dans la langue arabe telle que *wew* (une particule arabe) deviennent indispensables à la linéarité du texte.

..... Aujourd'hui, les marques de ponctuation utilisées dans la langue arabe, sont le résultat de la Renaissance arabe au XIX siècle grâce à l'imprimerie, à la confrontation avec l'Europe et au mouvement de traduction d'ouvrages étrangers. Les marques de ponctuation appartiennent en principe au système d'écriture européen, mais n'ont pas pour autant les mêmes valeurs. En particulier, le point en arabe n'est souvent utilisé que pour marquer la fin d'un paragraphe alors que la virgule est utilisée pour déterminer la fin d'une phrase.²

..... En revanche, les autres signes de ponctuation tels que le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension, les parenthèses etc. Ont la même valeur que ceux des langues européennes.

..... Sur le plan sémantique, la ponctuation n'apporte rien de plus au texte c'est-à-dire le texte peut garder sa linéarité et son organisation sans la présence de ces signes. Sauf qu'il y a un seul changement concernant la mise en page (le texte est plus rare) bien que dans chaque début de paragraphe le « *wew* » demeure. Par ailleurs la ponctuation devient pertinente et signifiante quand elle remplace les "connecteurs ponctuels", comme dans le cas de l'énumération, c'est-à-dire la conjonction arabe "*wew*" joue le rôle de la virgule.

Cela paraît naturel au lecteur de voir une suite de mots sans recours à la particule *wew*. En effet, il existe dans la langue arabe une règle qui autorise l'absence de cette conjonction quand il s'agit de l'énumération d'une série d'adjectives épithètes.

¹ Ghassan Mourad in « La virgule viendrait-elle de l'écriture arabe ? Constatations sur ses origines graphique—et fonctionnelle, p.335

² Ibidem, p.336

..... Donc, la langue arabe ayant sa spécialité doit adopter un système de ponctuation qui lui est propre et qui répond aux exigences liées à l'évolution technologique.

1.4. Similitudes fonctionnelles : arabe/français

..... L'arabe et le français sont deux langues difficiles dans leur apprentissage, leur maîtrise exige une grande connaissance des normes. Cela dépend de la complexité de chacune d'elles, en effet, cette complexité varie selon la grammaire, le lexique et l'orthographe usée dans la langue, ce fait nous a conduits à faire la présente étude.

..... Nous avons choisi le domaine de la ponctuation en vue du grand écart qui existe entre les deux langues à ce propos. Nous avons tenté au cours de notre étude d'analyser beaucoup plus l'emploi de la virgule, cela pour plusieurs raisons :

..... D'abord la virgule, comme nous avons déjà vu dans le premier chapitre, est un signe de ponctuation fondamental qui accomplit principalement une mission grammaticale avec ses valeurs variées, c'est la marque qui comprend les règles les plus strictes par rapport aux autres signes en effet, la virgule comme tous les signes de ponctuation, n'est connue dans sa forme graphique actuelle qu'après l'invention de l'imprimerie, pour cette raison plusieurs chercheurs s'interrogent sur l'origine de sa forme graphique, en croyant qu'elle est inspirée par celle d'une particule sonore arabe, à savoir la lettre « *waw* ».

..... De plus, la virgule est considérée un signe mal mené dans son usage même pour les auteurs écrivains et poètes, en supprimant par ce fait sa grande valeur dans la langue écrite. Cela a poussé le grand Baudelaire de rendre compte à la virgule dans sa lettre, en confirmant : « *je vous avez dit : supprimez tout un morceau, si une virgule vous déplaît dans le morceau, mais ne supprimez pas la virgule, elle a sa raison d'être.* »

..... Nous allons nous efforcer dans ce qui suit de démontrer la plausibilité de notre hypothèse sur la différence entre les deux langues française et arabe concernant le système de la ponctuation à partir les constatations suivantes :

1- Dans leur utilisation actuelle, les signes de ponctuation en arabe n'ont aucune valeur sur le plan syntaxique, ils ont uniquement une valeur pausale. Par ailleurs, en ce qui concerne les

valeurs de la virgule, elles sont pour la plupart exprimées par la particule wew, par contre dans l'écriture française où les signes de ponctuation jouent un rôle distinctif dans la compréhension de message selon les règles syntaxiques de chaque marque.

2. La particule wew en arabe est un connecteur à plusieurs fonctions : il peut remplacer plus qu'un signe dans les énoncés, comme il a aussi des valeurs de coordination (nous l'expliquerons par la suite). Cependant, en français chaque signe de ponctuation a son propre usage et ses propres valeurs.

3. Dans l'écriture arabe, la virgule est utilisée de manière qu'elle n'est pas confondue avec le wew, elle est écrite avec une rotation. En français, la virgule a la même forme graphique de la particule arabe wew mais réduite, cela nous confirme qu'il y a une relation qui unie la virgule arabe à la virgule française.

4. Dans l'écriture française, les connecteurs textuels tel que "car", "ainsi que", "alors", «alors que», "et», etc. Jouent un rôle complémentaire aux signes de ponctuation. Ils peuvent avoir dans certains cas le rôle de la particule wew dans l'écriture arabe.

1.5. Présentation de corpus :

..... Nous nous sommes appuyés dans cette analyse sur quelques versets coraniques afin de bien illustrer nos propos.

..... Pour confirmer la pertinence de ces propos, nous avons fait une petite étude analytique sur la ponctuation dans le passage coranique traduit de l'arabe en français par (Jacques Berque).

..... Dans ces versions, nous avons essayés de montrer la différence entre une écriture française linéaire par des signes de ponctuation et une écriture arabe compréhensible à travers de la sémantique.

➤ Choix de corpus :

..... Nous avons choisis le Coran car nous avons trouvé qu'il est le meilleur corpus pour la représentation de notre étude. C'est un livre sacré, il se présente comme un corpus composé de plus de six mille deux cent trente-six versets répartis en cent quatorze sourates, classées dans l'ordre décroissant du nombre de leurs versets. Il est clair qu'on ne lit pas le Coran comme en approcherait toute autre œuvre littéraire car ce n'est pas un essai, ni un roman, et encore moins un compendium ordonné en chapitre structurés, bien qu'il traite d'un grand nombre de sujets et de

matières différentes, sa lecture est malaisée voire déroutante à cause de la présentation en entrelacs ou mieux encore.

..... Rémi Brague a rendu compte du Coran en écrivant : « *Si Coran signifie à proprement parler lectionnaire, on est autorisé à admettre que le Coran ne voulait être compris comme rien d'autre qu'un livre liturgique avec des textes choisis de l'Écriture (Ancien et Nouveau Testaments), et nullement comme un succédané de l'Écriture elle-même, c'est-à-dire comme une Écriture indépendante. D'où les nombreuses allusions à l'Écriture, sans la connaissance de laquelle le Coran pourrait sembler à son lecteur être un livre scellé de sept sceaux* »³

Par ailleurs, les savants chronologues distinguent deux types de versets : ceux qui sont atemporels et anhistorique ; on les qualifie de paradigmatiques et ils sont explicites de portée universelle ; et ceux qui sont relatifs au contexte contingent. Ceux-là voient leurs incidences sociales et psychologiques évoluer ou tomber totalement en désuétude, leur abrogation est énoncée par le Coran lui-même. Le Coran ne suit aucune règle, n'obéit à aucune mesure, à aucun modèle. Il est son propre modèle.

1.5.1 L'analyse de corpus :

➤ **Mise en valeurs de la virgule et d'autres signes de ponctuation :**

- Nous commencerons par la virgule face à la particule de coordination *wew* qui a plusieurs valeurs :* la valeur d'union (tout types d'union).

..... اشهد أن لا اله إلا الله واشهد إن محمدا رسول الله

Exemple1

Qui signifie :

« *Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, je témoigne que Mohammed est son envoyé.* »

En matière de religion, cet énoncé est « Le témoignage ».

Nous avons constaté que la particule *wew* est traduite par une virgule en indiquant la coordination et l'union. Ainsi dans l'écriture française, la virgule et peut être remplacée par la conjonction « et » en écrivant : « Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu **et** je témoigne que Mohammed est son envoyé »

³ Rémi Brague, *Le Coran : sortir du cercle?*, Université Paris 1 (Texte paru dans *Critique*, avril 2003, n° 671, p.242

* Voici un autre exemple, où la particule wew accompli la valeur d'union par l'énumération.

بني الإسلام على خمس شهادة ن لا اله إلا الله و أن محمدا رسول الله وأقام الصلاة و إيتاء الزكاة و صوم رمضان و حج البيت لمن استطاع إليه سبيلا

Qui signifie :

« L'islam est fondée sur cinq choses: le témoignage qu'il n y a de divinité que Dieu et que Mohamed est le prophète de Dieu, faire la prière, payer la dime légale, jeuner pendant le mois de Ramadan et accomplir le pèlerinage. »

Il est clair dans l'énoncé français que l'énumération est indiquée par l'emploi des virgules.

*De plus, la particule wew peut se traduire directement par la conjonction « et », car elle accompli la valeur de coordination mieux que la virgule.

Exemple2:

« إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ »
(سورة الفاتحة الآية 5)

Traduction :

« C'est Toi que nous adorons et c'est de Toi que nous implorons secours. » [Sourate Al Fatiha]

-la coordination dans un énoncé peut avoir une valeur de reprise.

Exemple3 :

« الْقُلُوبِ وَمَنْ يُعْظَمُ شَعَائِرَ اللَّهِ فَإِنَّهَا مِنْ تَقْوَى »
(سورة الحج الآية3)

Qui signifie : « Il en sera ainsi. Celui qui observe les divers rites de Dieu, tels les offrandes, fait une action qui provient de la pitié dans le cœur » [sourate Al hajj]

Dans ce verset la particule waw sert à lier deux énoncés indépendants.

Exemple4 :

وقد جاء في الحديث عن رسول الله صل الله عليه وسلم
انه قال ليس بين العبد وبين الشرك والكفر إلا ترك الصلاة.
(رواه مسلم في صحيحه عن جابر رضي الله عنه)

Qui signifie :

On rapporte, à ce propos, que l'envoyé de Dieu (que Dieu le bénisse et le salut) a dit : « ce qui sépare le serviteur du polythéisme et de l'athéisme c'est la prière. »

(Rapporté par Muslim dans son sahih d'après Jaber)

..... Il faut donc souligner que la différence entre les deux systèmes d'écriture est très claire concernant l'usage des signes de ponctuation. Nous avons vu que l'arabe est une langue où la ponctuation n'a aucune valeur pour la linéarité du texte, c'est-à-dire le sens se comprend à partir de la lecture qui, à travers laquelle, le lecteur module sa voix et suit la prosodie nécessaire selon le sens du contexte dans le but d'assurer la meilleure transmission du message. Contrairement à la langue arabe, la traduction des textes en français nécessite la maîtrise des règles de la ponctuation et la langue écrite dans son ensemble.

..... En remarquant les passages traduits ci-dessus, nous avons constaté la variété des marques de ponctuation selon la fonction de chacune d'elles : les virgules pour introduire une apposition comme dans (à ce propos), les deux points et les guillemets pour introduire un discours rapporté ou une citation, le point pour indiquer la fin de l'énoncé, les parenthèses indiquent une particularité et la majuscule pour indiquer le nom propre « Dieu ». Cependant, en arabe il n'y a que le point qui indique la fin de tout un paragraphe, plus le connecteur *waw* qui accomplit des valeurs de coordination et de subordination.

Exemple5 :

...الطهارة

وتشمل طهارة الجسم والثوب والمكان

Traduction :

La pureté : Elle comprend la pureté du corps, des habits et de l'endroit.

..... Dans cette phrase, le premier *waw* indique un début de paragraphe, cette particule agit au niveau du texte. Elle peut se traduire en alinéa en effet, les autres *waw* de la phrase servent à une illustration, elles sont traduites par la virgule et la conjonction « et ». En ce qui concerne les deux points dans la traduction : ils indiquent une explication, mais dans l'écriture arabe ils sont absents.

Exemple6: "سبحانك اللهم و بحمدك، وتبارك اسمك، وتعالى جدك، ولا اله غيرك"

.....
Qui signifie :

« Gloire à Toi o mon Dieu, louange à Toi ! Que Ton nom soit béni ! Que Ta gloire soit exaltée ! Il n'y a pas d'autre Dieu que Toi ! »

..... En comparant l'énoncé arabe avec sa traduction, nous avons constaté que les énonciations arabes

sont séparées par des virgules plus la particule waw qui servent à lier des énoncés indépendants mais le traitement de ces énonciations se fait à travers la récitation orale indiquée par la voix du lecteur.

..... En
revanche, en observant la traduction de ces énonciations en français, nous avons remarqué l'emploi fréquent des points d'exclamation qui indiquent les phrases exclamatives exprimant la prière et l'admiration, ces deux valeurs ne peuvent être identifiées que par l'emploi des points d'exclamation pour assurer l'opacité du message à communiquer par contre en arabe, c'est l'intonation qui révèle à l'interlocuteur les valeurs des énoncés lus.

Exemple7 :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

« أَقْرَأُ بِاسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ * خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ عَلَقٍ * اقْرَأْ وَرَبُّكَ الْأَكْرَمُ * الَّذِي عَلَّمَ بِالْقَلَمِ * عَلَّمَ الْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ * »

(سورة العلق الآية 1- 5)

[ikrae bismi rabbika lladi khalaqua khalaqua linsana min alakin ikrae wa rabboka lakramu alladi allama bilkalami allama linsana maa lam yaelam]

Qui signifie :

Aunom de Dieu, Clément et Miséricordieux.

Dieu (qu'il soit exalté) a dit :

« Lis !au nom de ton Seigneur qui a créé tous ;

Qui a créé l'homme de sang coagulé.

Lis, car ton Seigneur est le plus généreux.

Il t'a appris l'usage de la plume ;

Il apprit à l'homme ce que l'homme ne savait pas. » [Sourate XCVI]⁴

..... A l'écrit,
nous avons remarqué que les versets du texte coranique sont séparés par des numéros dans le

⁴ Jacques Berque « Le Coran, Essai de traduction de l'arabe », annoté et suivi d'une étude exégétique, Paris, Editions Sindbad, 1990,. P.86

mushaf pour indiquer les pauses. C'est la seule marque qui est fréquente dans tout le livre, ce verset comprend cinq énonciations.

..... Après l'écoute attentive de la récitation de ces versets à l'aide de l'enregistrement de la voix de cheikh « Saad El Ghamidi » qui lit avec un débit lent, nous avons pu comprendre le message à travers l'intonation de la voix du lecteur, cette voix qui monte et descend en composant une harmonie et un rythme très homogènes en amenant l'interlocuteur à saisir le contenu de ces récitations.

1.5.2. Interprétation orale du texte coranique :(texte arabe)

..... L'arabe est une langue dans laquelle la prosodie joue un rôle distinctif dans le traitement de l'information. Elle se distingue par ses tons mélodiques.

..... Pour la langue arabe, le paramètre de la durée est très important tant au niveau sémantique qu'au niveau grammatical. Il caractérise non seulement les voyelles, mais également les consonnes. En effet, si nous observons l'exemple du mot **عَلَّمَ /allama: (enseigner)** dérivé de la racine "علم" qui ne s'oppose que par la gémination de la consonne (ل) au mot **(علم)/alima: savoir**. La gémination se manifeste par le renforcement de l'articulation et une prolongation.

..... Par intensité des énonciations, il y a certains mots qui sont prononcés avec douceur comme les mots : **الأكرم/ ربك :** **علق / خلق / القلم**, et d'autres avec rudesse comme dans les mots :

..... Nous avons constaté aussi que toutes les pauses dans la récitation de ces versets sont importantes et avec une durée considérable, cela nous suppose à dire que l'usage des marques de ponctuation est superflu.

..... En parlant de l'intonation, elle est tantôt descendante tantôt ascendante. Nous avons remarqué aussi, que la mélodie avec laquelle les versets sont lus est spécifique au Coran car elle est soumise à des règles très strictes. D'après la récitation du lecteur nous avons constaté que le rythme suivi est très lent qui donne à la fois une unité et un relief : l'unité est donné par la mélodie de l'intonation

et le relief est marqué par les augmentations de l'intensité. Il y a aussi l'emploi de la particule *wew* dans « وَرَبُّكَ » car les connecteurs en langue arabe sont plus serviables et plus prises en considération que les marques de ponctuation. Il est donc très clair que c'est uniquement à travers la prosodie de la voix du lecteur que le message se comprend. L'arabe est alors une langue sémantique et non ponctuelle.

1.5.3. Interprétation de l'écrit des signes de ponctuation: (texte français)

..... Le français est une langue dans laquelle la ponctuation est très indispensable et obligatoire pour la lisibilité des textes et l'opacité des messages écrits.

..... Nous avons observé que la traduction du verset coranique montre une autre face à l'écrit, il y a un usage très fréquent des signes de ponctuation, cela dépend de la multifonctionnalité de la ponctuation sur le plan de l'écrit.

..... Pour lire ces énonciations et assurer la bonne transmission du message, il faut respecter les valeurs prosodiques et pauses des signes de ponctuation employés.

..... En commençant par le premier énoncé traduit : (Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux.). Cet énoncé se caractérise par l'emploi des majuscules, elles sont employées pour montrer qu'il s'agit d'un nom propre, la virgule indique une valeur prosodique et une autre syntaxique. Elle accomplit une pause légère et met en relief un élément placé en tête de phrase, cet élément est « Au nom de Dieu »

..... En observant l'expression (lis !), elle se termine par un point d'exclamation qui, par prosodie de la phrase, exprime un ordre car, ici, c'est le bon Dieu qui demande à son envoyé Mohamed de lire, plutôt il l'ordonne.

..... Dans le verset (Lis, car ton Seigneur est le plus généreux.) le *wew* est traduit par un connecteur textuel (car) et un signe de ponctuation (la virgule). Ce *wew* introduit une explication. En effet, il assure une jonction tant au niveau de la phrase qu'au niveau de tous le texte. Alors, nous pouvons dire que les connecteurs textuels jouent un rôle complémentaire aux signes de ponctuation dans un texte français. Ainsi, il y a l'emploi du point-virgule qui sert syntaxiquement à relier deux idées pour qu'elles entrent dans l'énoncé unique que constitue la phrase.

..... Il faut signaler donc que l'énoncé en langue française ne peut être lisible et compréhensible que par l'emploi des signes de ponctuation qui aident à la lecture d'un texte, donc une écriture de qualité ne se fait que par la maîtrise de ce système.

1.6. Synthèse :

..... Après cette petite étude, nous avons été persuadé que la langue arabe a un impact sur l'esprit des apprenants de la langue seconde, ce fait les empêche de penser et d'écrire en langue étrangère, ils pensent alors dans leur langue maternelle et griffonnent dans la langue seconde en ignorant ses règles linguistiques et morphosyntaxiques ; ce fait nous explique aussi l'handicap et le désarroi des étudiants et apprenants de la langue étrangère, le français en particulier.

..... En résumé, le français et l'arabe sont deux langues qui possèdent des système complexes et difficiles à apprendre, la différenciat

Premier chapitre:

..... « *Nul
aujourd'hui ne songerait sérieusement à remettre en
cause l'importance de la ponctuation, tant sur le plan de
l'aide à la lecture et à l'expression que de la clarté des idées
et de l'écriture au sens large du terme*. »